



**GRIR – Groupe de recherche et  
d'intervention régionales**

***ENJEUX THÉORIQUES ET PRATIQUES DU  
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : 30 ANS DE  
RECHERCHE AU GRIR***

*Sous la direction de*

**Danielle MALTAIS**

et

**Suzanne TREMBLAY**

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

**2014**

Coordination de l'édition : Danielle MALTAIS, Suzanne TREMBLAY

Édition finale et mise en forme : Yvon JOLY, Catherine TREMBLAY et  
Guylaine MUNGER

© **Université du Québec à Chicoutimi**

555, boul. de l'Université  
Chicoutimi (Québec)  
G7H 2B1

Dépôt légal – 1<sup>er</sup> trimestre 2014  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

**ISBN : 978-2-923095-62-2**



**Publications**  
Groupe de recherche et  
d'intervention régionales

## **Présentation du GRIR**

La création du GRIR résulte de la rencontre de deux volontés : l'une, institutionnelle et l'autre, professorale. Sur le plan institutionnel, après un débat à la Commission des études sur l'opportunité d'un Centre d'études et d'intervention régionales (CEIR) à l'UQAC, les membres de la commission décidaient, le 4 avril 1981, de « différer la création d'un centre d'études et d'intervention régionales, de favoriser l'éclosion et la consolidation d'équipes en des groupes de recherche axés sur les études et intervention régionales ». Deux ans plus tard, la Commission des études acceptait et acheminait la requête d'accréditation, conformément à la nouvelle politique sur l'organisation de la recherche. Reconnu par l'UQAC depuis 1983, le GRIR s'intéresse aux problèmes de développement des collectivités locales et régionales d'un point de vue multidisciplinaire.

## **Les objectifs du GRIR**

Le GRIR se définit comme un groupe interdisciplinaire visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de soutien à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans la perspective d'une prise en main des collectivités locales et régionales en général, et sagamiennes en particulier. Les collectivités locales et régionales, objet ou sujet de la recherche, renvoient ici à deux niveaux d'organisation de la réalité humaine. Le premier niveau renvoie à l'ensemble des personnes qui forment un groupe distinct par le partage d'objectifs communs et d'un même sentiment d'appartenance face à des conditions de vie, de travail ou de culture à l'intérieur d'un territoire. Le deuxième niveau est représenté par l'ensemble des

groupes humains réunis par une communauté d'appartenance à cette structure spatiale qu'est une région ou une localité, d'un quartier, etc.

En regard des problématiques du développement social, du développement durable et du développement local et régional, le GRIR définit des opérations spécifiques de recherche, d'intervention, d'édition et de diffusion afin de susciter et concevoir des recherches dans une perspective de prise en main des collectivités et des communautés locales et régionales; d'encourager un partenariat milieu/université; de favoriser l'interdisciplinarité entre les membres; d'intégrer les étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles; de produire, diffuser et transférer des connaissances.

### **Les activités du GRIR**

À chaque années, le comité responsable de l'animation scientifique invite plusieurs conférenciers et conférencières du Québec et d'ailleurs à participer aux activités du GRIR. C'est ainsi que des conférences sont présentées rejoignant ainsi plus de 500 personnes issues non seulement de la communauté universitaire (étudiants, employés, professeurs, etc.), mais aussi du milieu régional. Le comité responsable de l'édition scientifique publie chaque année des publications de qualité. Ce volet du GRIR offre à la communauté universitaire et aux étudiants des études de cycles supérieurs l'occasion de publier des actes de colloque, des rapports de recherche ou de synthèse, des recherches individuelles ou collectives. Vous pouvez consulter la liste des publications sur notre site internet : <http://grir.uqac.ca/>

### **L'équipe du GRIR**

## REMERCIEMENTS

La publication de cet ouvrage n'aurait pas pu être possible sans l'appui financier du Décanat de la recherche et de la création de l'Université du Québec à Chicoutimi qui au cours des 30 dernières années a soutenu le GRIR dans ses activités de publication et de diffusion des connaissances.

Nous tenons également à remercier les personnes qui ont présenté une communication dans le cadre du colloque soulignant le trentième anniversaire du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR) et un merci spécial à ceux et celles qui ont consacré plusieurs heures à produire un document écrit.



## TABLE DES MATIÈRES

**REMERCIEMENTS ..... v**

***INTRODUCTION : ENJEUX THÉORIQUES ET PRATIQUES DU  
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : 30 ANS DE RECHERCHE AU GRIR***

Danielle MALTAIS, Suzanne TREMBLAY ..... 1

**PREMIÈRE PARTIE : LES COURANTS DU DÉVELOPPEMENT  
RÉGIONAL**

**DU RÉGIONAL AU TERRITORIAL : UNE GRANDE FAMILLE, SES  
BRANCHES ET SES RACINES**

Marie-José FORTIN, Yann FOURNIS ..... 3

**LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL POUR LA REVITALISATION ET LA  
PÉRENNITÉ DES COMMUNAUTÉS**

Suzanne TREMBLAY ..... 23

**DEUXIÈME PARTIE : LES PREMIÈRES NATIONS ET LE  
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

**AU TEMPS DE LA TRAITE DES FOURRURES : LES PERLES DU  
CONTACT**

Jean-François MOREAU ..... 51

**PREMIER REGARD, MOBILITÉ ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE  
CHEZ LES JEUNES DES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC  
(CANADA), INNUS, ATIKAMEKW ET ALGONQUINS**

Serge CÔTÉ, Camil GIRARD, Jacques KURTNESS, Patrice LEBLANC  
..... 71

**TROISIÈME PARTIE : LA PRISE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL**

**EMPOWERMENT ET INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL : LE CAS DES COOPÉRATIVES DE SANTÉ DU QUÉBEC**

Sabrina TREMBLAY ..... 109

**LES CONDITIONS DE L'AUTONOMIE COLLECTIVE : UNE EXPÉRIENCE ALTERNATIVE PUBLIQUE EN ÉDUCATION**

Mathieu BISSON ..... 143

**PERSPECTIVES POUR LA RECHERCHE EN L'INTERVENTION EN DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL : LE RÔLE DES PROFESSIONNELS**

Jeanne SIMARD, Marc-André MORENCY..... 167

# **ENJEUX THÉORIQUES ET PRATIQUES DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : 30 ANS DE RECHERCHE AU GRIR**

## **INTRODUCTION**

**Danielle MALTAIS, UQAC**

**Suzanne TREMBLAY, UQAC**

Trente ans dans la vie d'un organisme est un événement qu'il faut souligner et pour lequel il faut prendre du recul pour constater le travail accompli et réfléchir aux avenues possibles de développement.

Pour le GRIR, ce trentième anniversaire s'est traduit par l'organisation d'un colloque où divers chercheurs dans le domaine du développement régional ont présenté le fruit de leur réflexion tant sur le plan théorique que pratique.

La première partie de l'ouvrage présente deux textes abordant divers courants du développement régional. Le texte de Marie-José Fortin et Yann Fournis fait une rétrospective des divers courants du développement en montrant notamment l'apport des chercheurs du GRIR et du GRIDEQ dans le domaine du développement régional. Le texte de Suzanne Tremblay présente, quant à lui, une étude de trois cas d'initiatives de développement social. Il se veut à cet égard une illustration d'une analyse réalisée à partir de l'approche du développement social.

La deuxième partie du volume porte un regard sur le passé et le présent des Autochtones. Dans le premier texte, Jean-François Moreau traite de la période des premiers contacts entre les Européens et les peuplements amérindiens à partir de l'histoire des perles du contact. Le texte suivant de Serge Côté, Camil Girard, Patrice Leblanc et Jacques Kurtness montre comment le processus de construction identitaire des jeunes Autochtones du Québec s'effectue lorsque ceux-ci quittent leur milieu d'origine pour vivre dans diverses régions du Québec.

La dernière section de l'ouvrage permet d'exposer, à partir de cas concrets, comment s'effectue la prise en main du développement par les différents acteurs du territoire. Le texte de Sabrina Tremblay porte sur le cas des coopératives de santé du Québec à partir d'une analyse basée sur l'empowerment communautaire et le développement local. Pour sa part, Mathieu Bisson décrit une démarche de recherche portant sur la réalisation et la pérennisation d'une initiative alternative en éducation, plus précisément celle de l'école publique alternative la Tortue-des-Bois, située à Saint-Mathieu-du-Parc en Mauricie. Pour terminer le volume, Jeanne Simard et Marc-André Morency réfléchissent sur les perspectives de recherche pour le GRIR en lien avec le rôle des différents ordres professionnels de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

En tant que membres du comité de coordination du GRIR, nous espérons que la lecture des différents textes permettra aux lecteurs de mieux saisir les enjeux théoriques et pratiques du développement régional et, qui sait, de s'engager dans ce champ de recherche et d'intervention.

# **DU RÉGIONAL AU TERRITORIAL : UNE GRANDE FAMILLE, SES BRANCHES ET SES RACINES**

**Marie-José FORTIN, UQAR**

**Yann FOURNIS, UQAR**

## **Introduction**

Trente années de vie d'un groupe de recherche universitaire, l'événement est digne de mention. Cet anniversaire du GRIR constitue un moment propice pour envisager le chemin parcouru, tant dans la vie du collectif que dans le champ scientifique dans lequel il s'inscrit. Dans le présent cas, il ne fait pas de doute que les études régionales ont bien évolué. Au milieu des années 1990, on parlait surtout en termes de développement endogène et de développement local, marquant une distance avec une certaine conception du développement régional, trop associée à la science régionale isardienne (Benko, 1998). Le vocabulaire s'est par la suite encore enrichi : développement social, développement économique communautaire, développement territorial, développement urbain, sans oublier développement soutenable, viable ou durable. Toutes ces propositions visaient à mieux structurer les façons de penser les processus touchant nos sociétés en mouvement, parfois lent, parfois accéléré, entre continuité et transformation.

Pour les universitaires, les mots ne sont pas anodins. Ils sont porteurs de sens, marquent des idées. C'est donc un de leur plaisir (et de leur privilège!) de passer des journées à les disséquer, à les interpréter, à les réinventer. En ce sens, cette volonté de nommer leur champ de recherche et d'intervention et d'en distinguer des approches variées est de bon augure. Les chercheurs tentent ainsi de prendre une distance par rapport aux termes issus de l'action et, aussi relativement à leurs propres travaux. Comme le dirait P.-A. Tremblay (2003), ils font preuve de réflexivité et pratiquent la double herméneutique

Par ailleurs, est-ce que les mots, même bien choisis, pourraient devenir des murs invisibles tendant à séparer les membres des grandes familles? C'est ce qu'on serait tenté de croire alors que les chercheurs tendent à s'investir de plus en plus dans des réseaux alternatifs (spécialisés, thématiques, disciplinaires), qui se déploient à des échelles de plus en plus vastes. En d'autres termes, si la « famille » du champ du développement territorial s'agrandit continuellement, au Québec et ailleurs, les grandes réunions de famille (et encore plus les réunions locales) semblent de moins en moins fréquentes.

Les 30 ans du GRIR constituent à cet égard un moment propice pour réfléchir à ces évolutions épistémologiques, théoriques et même institutionnelles. Par-delà les identités distinctives, les fondements communs, qui donnaient aux recherches initiales un « air de famille », ont-ils résisté au temps? Constituent-ils encore le socle d'une réflexion, voire d'un champ scientifique commun, que plusieurs nomment aujourd'hui les « sciences du territoire » (Massicotte, 2008; Proulx & Robitaille, à paraître), et qui déborde les frontières du GRIR (comment ne pas penser aux liens avec le GRIDEQ, avec le CRDT, avec le CRISES), voire du Québec (avec l'Association de science régionale de langue française ou, plus récemment le Collège international des sciences du territoire)?<sup>1</sup>

Ces questions épistémologiques sont ambitieuses. Elles ont déjà fait l'objet de réflexions et travaux rigoureux. Sur le GRIR, pensons aux trois introductions respectivement signées par Jean-Pierre Deslauriers, Jean Désy et Jules Dufour pour l'ouvrage soulignant les 20 ans du groupe de recherche (Désy et *al.*, 2003). Sur le GRIDEQ, groupe de recherche de filiation proche, nous avons mené une analyse de la production scientifique pour dégager trois axes forts du collectif fondé en 1974 et montrant les débats et évolutions de leurs travaux : structures, acteurs et territoires (Fournis, 2012;

---

<sup>1</sup> Et qui fonderaient une identité commune, une appartenance à une famille qui transcende les frontières du GRIR ailleurs au Québec. On pensera évidemment au GRIDEQ, CRDT, CRISES et à diverses chaires de recherche sur le développement, en économie sociale, petites collectivités, etc., et même, outre-frontière, à des colloques comme celui organisé en décembre 2011, à Paris, intitulé « Fonder les sciences du territoire » (Beckouche et al., 2012).

Fournis & Fortin, 2012). Enfin, plusieurs articles sont rassemblés dans un récent numéro de la Revue d'économie régionale et urbaine (RERU, 2012). À travers les textes notamment de Lafontaine (2012) sur les racines du développement territorial, de Joyal (2012) sur les écoles du développement local et de Shearmur (2012) sur l'innovation et les territoires, on peut saisir l'ampleur du champ, avec ses différents courants.

Dans l'introduction de ce numéro, Lacour et Proulx s'interrogeaient quant à l'existence d'une « école québécoise », en distinguant cinq « spécificités » des travaux, caractérisant « une analyse régionale particulière, pluridisciplinaire, largement empirique, cherchant des explications hors des modèles théoriques classiques, et assez fortement orientée par la recherche-action » (Lacour & Proulx, 2012, p. 485). Mais avant de conclure à l'existence d'une école québécoise, les deux auteurs estimaient qu'il fallait davantage « distinguer ce qui appartient aux Québécois » dans le « corpus principal de la science régionale ». En somme, il y a tout un chantier de connaissances à poursuivre.

Tout en souscrivant à ce défi, notre propos est plus modeste, en puisant à notre connaissance du groupe issue de la fréquentation de ses colloques, débats et publications, pendant une dizaine d'années (1995-2005) et, au-delà, depuis Rimouski (2005-2013). Ce texte ne prétend donc pas refléter l'ensemble de la production du groupe, d'autant plus que le collectif s'est passablement élargi dans la dernière décennie. Notre propos repose sur un nombre restreint de membres, soit ceux qui sont rattachés aux programmes de formation et de recherche en développement régional<sup>2</sup>.

Nous esquisserons ce qui nous semble donc être des lignes de force<sup>3</sup> ayant structuré les travaux des chercheurs du GRIR. Trois contributions apparaissent en filigrane, touchant la place accordée à l'économie dans les dynamiques de développement, la prise en

---

<sup>2</sup> Nous nous excusons donc à l'avance de ne pas référer à l'ensemble des travaux du groupe produits en amont ou en aval de cette période, ni à ceux produits à l'extérieur de ce noyau de chercheurs.

<sup>3</sup> Deslauriers évoquait l'idée du « filon directeur qui donnerait une orientation à notre groupe de recherche » (2003, p. 17) et qu'il estimait alors, à la suite de propositions avancées dans les années 1980, être l'autodéveloppement.

compte de certains acteurs dans ces processus et, enfin, l'attention portée à des territoires marginalisés dans certaines théories contemporaines. Ces contributions trouvent une pertinence particulièrement forte dans les débats qui secouent actuellement le Québec concernant les grandes orientations de développement à privilégier, y compris sur la place que devraient y jouer ses régions. C'est pourquoi il est important de rappeler le travail fait au GRIR.

### **La pièce : le développement de "l'économie"**

Une première contribution du GRIR touche la place faite à l'économie dans les analyses régionales. Depuis les travaux des années 1970 sur le développement endogène et l'autodéveloppement, il est désormais acquis que le développement est un processus complexe et multidimensionnel. La populaire expression du « développement durable », avec son célèbre schéma autour de trois (ou quatre) pôles (économique, environnemental, social, politique), incarne avec force cette idée, devenue une référence discursive et cognitive difficile à éviter pour les acteurs sociaux. Ce long travail de re-conceptualisation de la notion de développement constitue un acquis important qui a été rendu possible grâce à de nombreux travaux. Rappelons ici seulement que la recherche au GRIR y a participé au Québec (avec d'autres collectifs évidemment), avec une inflexion particulière sur l'angle territorial (cf. point 3).

*A priori*, on pourrait craindre que l'insistance des chercheurs pour orienter la loupe sur d'autres dimensions que l'économie impliquerait que celle-ci soit traitée de façon marginale dans leurs travaux. Or, il n'en est rien, bien au contraire : les recherches menées au GRIR visent justement à éclairer de façon fine, en utilisant et en adaptant au besoin, les grands énoncés théoriques, les liens et interactions entre les dimensions économiques et sociales pour les uns (cf. Tremblay et al., 2006 sur la pauvreté comme phénomène d'exclusion sociale causé par l'économie capitaliste et sur ses alternatives comme l'économie sociale; ou Gagnon, 1995 quant aux impacts de la production d'aluminium sur les milieux de vie humains et les écosystèmes), l'économie et le politique (Proulx, 2011 sur l'action publique et la planification

économique; Simard, 2006 sur la gouvernance urbaine et l'aménagement des villes moyennes) ou entre l'économie et l'environnement (avec des recherches plus appliquées sur la production des bleuets par Chantale Doucet, Majella Gauthier et Réal Beaugard, 1998) et parfois, quoique plus rarement les trois (cf. les travaux de Jean Désy sur « les communautés dépendantes de la forêt » dans Bouthillier et al., 2000; Désy, 1995, 1996).

En ce sens, l'économie a toujours été présente mais de manière élargie, si on compare par rapport aux travaux attachés à la science régionale *mainstream* (cf. Benko, 1998), où le problème est essentiellement articulé sous l'angle de la production (voire de la productivité), avec un intérêt pour la localisation des activités de production (vues comme unités motrices de l'économie – et de la croissance, synonyme de développement) et quelques facteurs clés (distance, transport, disponibilité des ressources). Comme le résume L.-N. Tellier, ces travaux visent à comprendre le « comportement humain économique dans l'espace » sous diverses formes : « la logique micro-économique de localisation, la logique des phénomènes spatiaux de polarisation, la logique de la constitution des systèmes urbains, la logique des rentes foncières et des tissus urbains, et la logique de la répartition des prix et des flux dans l'espace » (Tellier, 2008, p. 1).

Or, pour la majorité des chercheurs du GRIR, le problème n'est pas posé seulement en termes de marché et de production (ou du moins pas de façon centrale ou unique). Il est systématiquement croisé avec celui de la distribution ou avec celui de la régulation. La question du « comment » produire (y compris par qui, où, avec quelles ressources?), au cœur des théories en économie territoriale est enrichie d'autres questions comme : de « quelles façons » (selon quels ensembles de règles institutionnalisées? Au nom de quels grands compromis sociaux sous-jacents?), pour « qui » (quels groupes bénéficiaires? Au détriment de qui potentiellement? Quels groupes exclus, voire dominés?) et enfin « pourquoi » produire (la finalité du développement?). Des questions parfois présentes en filigrane, sinon toujours posées au cœur des analyses territoriales.

En cela réside une différence majeure par rapport à d'autres travaux, dont nombre de ceux associés à des réseaux proches,

comme lors des colloques de l'ASRDLE. Tout en étant attentifs à ces théories sur les milieux innovateurs ou sur l'économie de proximité notamment, les chercheurs du GRIR – comme nombre de collègues québécois en développement territorial – centrent moins leurs travaux sur le « problème productif » en tant que tel, que sur ses logiques profondes, dans lesquelles se jouent ces interactions économie / société, toujours situées (historiquement, géographiquement). Cette perspective « québécoise » (mais pas uniquement), qui situe volontiers l'économie comme une dimension parmi d'autres, pourrait être vue comme étant à la marge du champ scientifique; mais ces travaux semblent bel et bien s'inscrire en phase avec les grandes préoccupations qui sont actuellement en débat depuis plusieurs années et ce, dans plusieurs pays industrialisés.

Prenons seulement l'exemple du forum sur les redevances minières, organisé par la ministre des Ressources naturelles, au printemps 2013. Officiellement, le débat devait porter sur les redevances minières. Or, il a rapidement été ouvert par des acteurs de la société civile et du monde municipal, pour qui l'enjeu ne porte pas sur un calcul mathématique (quel pourcentage?) mais bien sur la vaste question de la contribution des industries minières à l'économie du Québec et à l'avenir de ses régions (sont-elles toujours créatrices de richesses? Si oui, pour qui? Et à quels coûts, tant environnementaux que sociaux?). Ces questions introduisent des exigences nouvelles pour les entreprises minières, car elles renvoient aux fondements historiques qui ont structuré la présence de l'activité et, surtout, aux compromis qui nourrissent la régulation du secteur. Bref, c'est fondamentalement le « paradigme » de développement et la place que les territoires y tiennent qui sont mis en débat et auxquels les travaux du GRIR peuvent contribuer.

### **Les acteurs : au-delà des premiers rôles**

Cette considération amène à un autre élément qui nous semble caractériser la recherche au GRIR et dans les collectifs proches (le GRIDEQ en particulier), soit les acteurs considérés dans les analyses. Les « grands » acteurs, producteurs de biens (grandes firmes, entrepreneurs) ou de services (État), sont généralement

sous la loupe. La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean offre à cet égard un laboratoire exceptionnel. Les chercheurs ont bien mis en évidence les changements du rôle de l'État central (de maître d'œuvre à partenaire, accompagnateur du développement) et des conséquences sur les dynamiques de développement (Klein et *al.*, 1993; Gagnon & Klein, 1991, 1992). Mais ils ont aussi toujours insisté pour montrer que ceux-ci interagissaient avec d'autres acteurs sociaux, considérés comme ayant des capacités propres, tant pour résister que pour soutenir, et surtout impulser leurs propres projets de développement.

Ouvrant ainsi la focale par rapport aux théories les plus en vogue (sur les mouvements sociaux, sur la théorie de la régulation) misant sur les « grands acteurs » (centraux, macro, etc.), les chercheurs du GRIR ont considéré tous les agents considérés comme pertinents dans les économies territoriales, peu importe leur taille. Pensons aux institutions locales et régionales (CRÉ, MRC, municipalités, par Proulx & Jean, 2001; Proulx, 2008a, 2008b), aux groupes de femmes, aux groupes communautaires (Tremblay, 1998; Tremblay et al., 2003) comme aux associations en environnement (Klein & Gagnon, 1989). Surtout, il s'agissait de s'intéresser aux interactions entre ces acteurs, de saisir les relations nouvelles qui se développent et obligent potentiellement à forger un « nouveau pacte social » (Tremblay, 1999) – ou au contraire témoignent d'une domestication du social (Klein & Gagnon, 1989).

Cette contribution du GRIR est d'autant plus significative dans le contexte d'une région historique fortement « structurée » par la grande entreprise (aluminerie, foresterie) : soutenir que le « local » avait un pouvoir était une affirmation théorique audacieuse (Klein, 1989, 1997). Pas étonnant alors que cette perspective du développement « par le bas » ait été vue comme une forme de doctrine ou une utopie. Des critiques particulièrement sévères ont ainsi été adressées à ces travaux, taxés de « localistes » bercés d'une « douce illusion dangereuse » (Polèse, 1996).

Pourtant, ces propositions étaient inspirées d'observations empiriques, et pas tellement douces! Mais ces luttes localisées, portées par divers groupes sociaux, *a priori* marginaux ou plus faibles, ne se concluaient pas forcément en faveur des acteurs les

plus imposants. Pensons aux mobilisations citoyennes visant à mieux maîtriser leur environnement (Tremblay et al. 1996), à prolonger leur mode de vie (Girard, 2008) et impliquant parfois une remise en cause des modes de gestion de ressources naturelles et d'acquis historiques (pour l'énergie hydraulique, cf. Gagnon, 1994; pour la forêt, cf. Forespoir & Désy, 1995; Girard & Perron, 1989). En observant comment les territoires en crise peuvent générer des mobilisations communautaires, l'on s'éloigne sans doute des perspectives post-isardiennes pour s'engager dans l'immense corpus de l'action collective (Tremblay & Klein, 1997) – mais l'on n'est pas convaincu que le problème vienne davantage de « la reconstruction des communautés », documentée par le GRIR, que de « l'appauvrissement des lieux » mis en exergue par le culte de la distance. Trop de géographie et pas assez d'histoire, dit-on du Canada.

Toujours est-il que, depuis cette période, tout en misant toujours sur cette approche par le bas, le propos est plus nuancé (« pragmatique » diront certains comme Joyal, 2012) et insiste davantage sur l'imbrication des échelles (qui n'a pourtant jamais été ignorée), tout comme le poids de l'histoire et des structures. En ce sens, la taille des acteurs et leurs capacités organisationnelles sont reconnues comme ayant une influence sur les rapports de force, mais celle-ci est toujours estimée relative. Ainsi, plutôt que d'adopter une position déterministe, les chercheurs restent attentifs aux réalités observées et tentent de comprendre comment des acteurs de la société civile parviennent à influencer le cours des événements, même de façon modérée – certains abordent d'ailleurs cette question sous le vocable de « possibilisme ».

### **La scène : les territoires par la marge**

Un troisième trait structurant les travaux au GRIR concerne les territoires en observation. En deux mots, ce ne sont sans doute pas les plus faciles qui ont été choisis, mais peut-être est-ce ce qui en fait tout l'intérêt, au moins pour faire avancer la connaissance!

En effet, plusieurs recherches portent sur des territoires qui sont, sinon délaissés, du moins « malmenés », entre autres par la

mondialisation, la métropolisation, voire l'État. Même si on s'intéresse aux initiatives de relance, à la base il s'agit de quartiers défavorisés, de régions dévitalisées, de territoires sous tension (Tremblay S., 2003, 2006; Tremblay & Tremblay, 2012; Simard et al., 2012). Même les villes moyennes (Simard, 2003; Simard & Ouellet, 2005) sont « périphériques » par rapport aux grands centres urbains, généralement vus comme les véritables foyers du développement, selon une « pensée aveugle » obnubilée par la globalisation, les métropoles et les flux (Hayter et al., 2003). Bref, au regard des théories actuelles, fondées sur les grandes métropoles de ce monde, si on reprend l'image de Pierre Veltz sur « l'économie d'archipel », ces territoires examinés au GRIR seraient bien dans la partie immergée, invisible, de l'économie contemporaine.

Certes, on pourrait faire court en soutenant que les chercheurs investissent les territoires qui leur sont aisément accessibles, à proximité. Pour nos universités sises hors des grands centres, de telles régions dites « ressources », « périphériques » sont bien « dans notre 'cour' ». Un tel raisonnement serait cependant réducteur : nous avons toujours le choix, comme le montrent les recherches comparatives menées entre diverses régions, parfois forts distantes. Un tel choix vient de convictions profondes, très certainement, mais aussi de la raison. C'est entre autres ce que soulignaient Côté, Klein et Proulx (1995), avec le titre provocateur « Et les régions qui perdent », en écho à l'ouvrage publié par Benko et Lipietz, trois ans plus tôt, sur « les régions qui gagnent » (1992). Le pari alors tenu par les chercheurs au GRIR, tout comme d'autres (au GRIDEQ, en Abitibi, à l'UQO, etc.) aujourd'hui réunis au CRDT, est qu'on peut aussi apprendre de ces dynamiques territoriales où les succès sont moins « évidents ». En ce sens, ces territoires de la marge, dont le Saguenay–Lac-Saint-Jean, constituent des laboratoires en soi, à partir desquels des connaissances originales peuvent être dégagées, tout comme l'Est-du-Québec le fut pour le GRIDEQ.

Ils ne sont pas les seuls à penser que ces territoires méritent notre attention pour des raisons scientifiques. Hayter, Barnes et Bradshaw, trois chercheurs s'intéressant aux effets de la

mondialisation sur les communautés forestières de Colombie-Britannique, estiment aussi qu'il existe une « géographie fascinante derrière les centres dans les périphéries de ressources » (1993, p. 18). Selon eux, ces régions sont devenues des « espaces contestés » (par différents mouvements sociaux) où prennent place des processus distincts par rapport aux centres, processus qui font partie intégrante de la globalisation, et, enfin, dont l'évolution n'est pas homogène (selon des « dynamiques globale-locale complexes et fragmentées » [Hayter, Barnes, & Bradshaw, 1993, p. 21]). Leur thèse est que la « globalisation a des significations, des implications et une histoire différentes dans les périphéries par rapport au centre », qui peut nous apprendre des choses uniques sur « la phase contemporaine du développement capitaliste », impossible à saisir depuis le centre (et particulièrement les changements, qui créent « instabilité, crises et dépendance ») (Hayter, Barnes, & Bradshaw 1993, p. 18-19).

Mais, admettons-le, une telle perspective n'est pas simple à faire reconnaître. Les « régions qui perdent » n'ont pas forcément la cote, ni auprès des acteurs publics, ni dans les cercles scientifiques les plus en vue! En ce sens, étudier la marge peut être vu comme un risque d'être marginalisé dans le « marché » de la science. Une première forme de marginalisation peut provenir du refus d'adopter, aveuglement, certaines explications fondées sur des théories pensées en d'autres termes et qui ne permettent pas de saisir finement les réalités observées. Prenons pour exemple le débat ayant opposé Côté et Proulx (2002) à Mario Polèse et ses collègues (Polèse & Shearmur, 2002) lors d'une recherche menée il y a une dizaine d'années, et qui s'est soldée par la signature de deux rapports distincts. L'histoire semble pourtant plutôt donner raison à la perspective « non centrale » sur la périphérie. Le *Conference Board of Canada* montrait récemment comment les régions rurales (notamment à proximité de régions urbaines) contribuent à l'économie québécoise, au point d'être considérées comme « l'autre moteur économique du Québec » (2009). Car il faut bien l'admettre : la trajectoire de certains territoires, comme certains secteurs de la région du Bas-Saint-Laurent, ne cadre plus avec les modèles théoriques et, surtout, l'on peine à bien en expliquer les raisons (Polèse, 2009). Visiblement les facteurs

classiques ne suffisent pas et doivent être enrichis. Ceci dit, la preuve reste dans notre camp : comment nommer ces régions, tout en respectant leur diversité, leur richesse? Pour l'heure, nous sommes plus à l'aise pour dire ce qu'elles ne sont pas et à refuser ce qui apparaît comme des étiquettes réductrices (périphériques, ressources). Il y a donc un travail de conceptualisation à faire<sup>4</sup>.

C'est aussi en ce sens que l'on peut situer l'orientation adoptée depuis le tournant des années 2000 consistant à délaisser la notion « région », qui s'apparente trop aux politiques publiques adoptées il y a déjà un temps, pour lui préférer celle de territoire. Cette notion apparaît plus commode pour couvrir l'étendue et la variété des réalités territoriales étudiées, selon des échelles variées, depuis le quartier jusqu'au vaste écoumène habité du Québec, en passant par des agglomérations urbaines. En plus d'être élastique, le concept de territoire apparaît ouvert à l'interprétation, peut-être parce qu'étant encore relativement vierge d'investissement par de grands acteurs, comme les politiques publiques. Peut-être y aurait-il même matière à nouer un dialogue entre les « lieux » labourés par nos travaux et « l'espace » survolé par la science régionale?

### **Conclusion : le fardeau de la preuve**

Trente ans du GRIR. Une telle longévité pour un collectif dans le monde universitaire n'est pas banale et mérite certainement d'être soulignée. Par une pratique sérieuse, engagée et ouverte à conjuguer des entrées diverses, les travaux qui s'y font peuvent éclairer les débats actuels pour comprendre et agir sur les processus de développement contemporains prenant place sur les territoires. Une telle recherche est socialement pertinente, scientifiquement aussi. C'est ce que le sens du propos soutient, modestement, en dégagant trois positions fortes associées à des travaux menés au GRIR et qui peuvent conduire à des avancées scientifiques significatives dans le champ, continuellement en recomposition, du développement régional, local, social, territorial.

---

<sup>4</sup> Soulignons que certains investissent le chantier, dont Simard (2012), autour des catégories urbain-rural qui a aussi organisé le colloque du CRDT sur ce même thème, en mai 2011, lors du congrès de l'ACFAS.

Notre propos recoupe en partie celui de Lacour et Proulx (2012) qui, analysant les travaux québécois comme essentiellement « empiristes » et manquant d'appuis théoriques (Lacour & Proulx, 2012; Lafontaine, 2012), se demandaient si cela en faisait une école québécoise. Nous avons cependant tenté de nuancer cette interprétation. Nous défendons plutôt l'idée que les théories issues de nos voisins américains ou européens doivent être adaptées par le regard québécois porté sur les « réalités » territoriales : le détour par l'observation et la démonstration empirique est pensé comme un préalable obligé, certes long et exigeant, mais porteur d'une sensibilité scientifique propre (Shearmur, 2012). Une telle posture, proche du terrain, traduite à l'occasion dans des pratiques de recherche collaborative, est souvent interprétée comme une forme d'engagement, des « chercheurs impliqués dans leur territoire » (Lacour & Proulx, 2012, p. 485). De fait, elle ne constitue pas le chemin le plus facile, car pas toujours reconnu, y compris par nos institutions du savoir (comme le résumait Deslauriers il y a dix ans, dans Désy et al., 2003). C'est pourtant le chemin choisi au GRIR dès la naissance du groupe, comme le rappelait Jules Dufour dans l'introduction qu'il signait au 20 ans du GRIR : « Les membres du GRIR ont eu le souci constant de mettre à la disposition du milieu les résultats de leurs recherches en assurant ainsi la mission sociale que s'est donnée le groupe dès sa création [...] » (Désy et al., 2003, p. 11).

Cette exigence d'une recherche peut-être moins « engagée » (dans la politique) qu'« impliquée » (dans le territoire) est certes particulière; mais constatons aussi que la recherche « désimpliquée » est bien souvent enrôlée à d'autres niveaux, par d'autres financements (Développement économique Canada, notamment), ce qui peut expliquer la récente ruée vers le Nord et ses immenses terrains d'études, sous « l'amicale » pression des administrations. Sous cette perspective, soyons donc positifs : nous sommes dans le coup! Nous avons une longueur d'avance sur des terrains complexes et difficiles d'accès où, au rythme des ARUC et autres recherches proches du milieu, se dessine une voie entre les « intellectuels critiques déconnectés » et « l'intellectuel très bien connecté [...] éternellement condamné au mandarinat » : quelque chose comme un « intellectuel partisan du petit pas », l'un de ces

« défricheurs des changements sociaux qui se vivent » avec les acteurs (Fontan, 2000). Ici, ce qui est souvent présenté comme une faiblesse pourrait devenir l'un de nos atouts.

Ajoutons enfin que la tâche est colossale. Prenons juste un exemple : le « développement ». À l'ère du Plan Nord et des grands projets autour des ressources naturelles exploitées pour le développement des régions du Québec, n'y a-t-il pas lieu de remettre à l'agenda le vieux questionnement sur la nature du développement? Il s'agit certes là d'un grand chantier qui, malgré la vogue des mégaprojets, semble ne jamais être à la mode. Mais il se produit à nos portes des choses qui ne se produisent pas ailleurs, ou pas de la même manière : la marge a ses vertus pour comprendre les structures, comme l'ont montré les travaux de Girard sur l'allocation inégale des ressources, ceux de M. Tremblay, S. Tremblay et P.-A. Tremblay sur l'appauvrissement des communautés ou encore ceux de Proulx et Simard sur une décentralisation québécoise qui n'en finit pas de ne pas commencer. Or, comme le rappellent Hayter et al. (2003), ces réalités ambivalentes, complexes, contradictoires sont notre pain quotidien – et si, nous, nous ne les explicitons pas sous la forme de modèles conceptuels propres, puisant aux travaux existants (Hayter et al., 2003; Moulaert & Mehmood, 2008), qui le fera?

Ceci posé, l'exigence du test empirique des idées ne nous exempte pas du fardeau de la preuve, qui reste encore dans notre camp, poussant à mieux tirer les enseignements issus de nos travaux, les discuter, les mettre en perspective par rapport à d'autres théories proches. Pour tenir ensemble le pari de la diversité, de la complexité, de la multidisciplinarité, encore faut-il trouver des moments, des lieux pour le faire ensemble, et régulièrement. Entre diversité et éclatement, le pas peut être facilement franchi. Pour maintenir les liens à l'intérieur de la grande famille des sciences du territoire, peut-être avons-nous l'obligation de nous réunir plus souvent que lors de grands anniversaires.

## Références bibliographiques

- Beckouche, P., Grasland C., Guérin-Pace F., & Moisseron, J.-Y. (dir.). (2012). *Fonder les sciences du territoire*. Paris, France : Éditions Karthala.
- Benko, G. (1998). *La science régionale*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Benko, G., & Lipietz, A. (dir.). (1992). *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Bouthillier, L., Carrier, M., Côté, S., & Désy, J. (2000). Viabilité des communautés dépendantes de la forêt. Dans M. Carrier et S. Côté (dir.), *Gouvernance et territoires ruraux : Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement* (p. 245-297). Québec, Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Conference Board du Canada. (2009, juin). *Les communautés rurales, l'autre moteur économique du Québec*. Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.
- Côté, S., Klein, J.-L., & Proulx, M.-U. (dir.). (1995). *Et les régions qui perdent?* Rimouski, Québec : GRIR-GRIDEQ-Département de géographie de l'UQAM.
- Côté, S., & Proulx, M.-U. (2002). *L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel*. Chicoutimi et Rimouski, Québec : Centre de recherche sur le développement territorial.
- Désy, J., Dufour, J., Duplain, M., Plamondon, D., & Tremblay, S. (2003). *Le GRIR: 20 ans de recherche et d'intervention pour le développement local et régional*. Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales.
- Désy, J. (dir.). (1995). *Des forêts pour les hommes et les arbres*. Laval, Québec : Éditions du Méridien.

- Désy, J. (1995). L'aménagement intégré des ressources comme base du développement local en milieu agroforestier : les enseignements de quatre études de cas en Sagamie. Dans Proulx (dir.), *Regards sur la décentralisation gouvernementale au Québec*, (p. 269-292). Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales (Coll.: Développement régional).
- Désy, J. (1996). Phénomène régional et environnement. Dans Proulx (dir.), *Le phénomène régional au Québec* (p. 29-55). Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec (Coll.: Science régionale).
- Doucet, C., Gauthier, M.J., & Beaugard, R. (1998). *Méthode cartographique de détermination des aptitudes des sols pour l'utilisation de récolteuses motorisées dans les bleuetières*. Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi, Module de géographie.
- Fontan, J.-M. (2000). De l'intellectuel critique au professionnel de service, radioscopie de l'universitaire engagé. *Cahiers de recherche sociologique*, 34, 79-97.
- Forespoir, & Désy, J. (1995). *Dossier forespoir*. Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi.
- Fournis, Y. (2012). Le développement territorial entre sociologie des territoires et science régionale : la voix du GRIDEQ. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 4, 533-554.
- Fournis, Y., & Fortin, M.-J. (2012). Des sciences du territoire au Québec? Le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ). Dans P. Beckouche, C. Grasland, F. Guérin-Pace & J.-Y. Moisseron (dir.), *Fonder les sciences du territoire*, (p. 123-136). Paris, France : Éditions Karthala.
- Gagnon, C. (1994). *La recomposition des territoires : développement local viable: récits et pratiques d'acteurs sociaux dans une région québécoise*. Paris, France : L'Harmattan.

- Gagnon, C. (dir.). (1995). *L'évaluation des impacts sociaux, vers un développement viable?* Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales.
- Gagnon, C., & Klein, J.-L. (1991). Le partenariat dans le développement local : tendances actuelles et perspectives de changement social. *Cahiers de géographie du Québec*, 45(95), 239-255.
- Gagnon, C., & Klein, J.-L. (dir.). (1992). *Les partenaires du développement face au défi du local*. Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales.
- Gagnon, C., Hirsch, P., & Howitt, R. (1993). Can SIA empower Communities? *Environmental Impact Assessment Review*, 13(4), 229-253.
- Girard, C. (dir.). (2008). *La pêche et la chasse chez les Innus du Piékouagami (Lac-Saint-Jean). Gestion et mise en valeur du territoire innu au Québec*. Québec, Québec : Université Laval et Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones.
- Girard, C., & Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Québec, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Joyal, A. (2012). Le développement local au Québec : trois décennies de contributions. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 4, 673-690.
- Klein, J.-L. (1989). Les mouvements sociaux et le local dans la régulation postkeynésienne. Dans C. Gagnon, J.-L. Klein, M. Tremblay & P.-A. Tremblay (dir.). *Le local en mouvements*. Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales.
- Klein, J.-L. (1997). L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale. *Cahiers de géographie du Québec*, 41(114), 367-377.

- Klein J.-L., & Gagnon, C. (1989). *Le social apprivoisé: le mouvement associatif, l'État et le développement local*. Hull, Québec : Éditions Asticou.
- Klein, J.-L., Plamondon, D., & Tremblay, P.-A. (dir.). (1993). *Les régions après l'État. Chili, Pologne, Québec*. Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi Groupe de recherche et d'intervention régionales.
- Klein, J.-L., & Tremblay P.-A. (1989). Les mouvements sociaux et leurs espaces d'autonomie : le local renouvelé. *Nouvelles pratiques sociales*, 2(1), 99-111.
- Lacour, C., & Proulx, M.-U. (2012). La "Belle Province" de la science régionale québécoise. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 4, 471-489.
- Lafontaine, D. (2012). L'émergence et l'évolution des études et science régionales au Québec (1908-2008). Des liens et des lieux. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 4, 555-595.
- Massicotte, G. (dir.). (2008). *Sciences du territoire : perspectives québécoises*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Moulaert, F., & Mehmood, A. (2008). Analyser le développement régional. *Géographie, économie, société*, 10(2), 199-222.
- Polèse, M. (1996). Le développement local, revu et corrigé : récit d'une douce illusion dangereuse. Dans S. Côté, J.-L. Klein & M.-U. Proulx (dir.). *Le Québec des régions : vers quel développement?* (p. 321-335). Rimouski, Québec : Université du Québec à Rimouski, GRIDEQ.
- Polèse, M. (2009). Les nouvelles dynamiques régionales de l'économie québécoise : cinq tendances. *Recherches sociographiques*, 50(1), 11-40.
- Polèse, M., & Shearmur, R. (2002). *La périphérie face à l'économie du savoir*. Montréal, Québec, et Moncton, Nouveau-Brunswick : INRS – ICRDR.

- Proulx, M.-U., & Robitaille, M. (à paraître) . *Les sciences du territoire II : méthodes de recherche*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Proulx, M.-U. (2011). *Territoires et développement : La richesse du Québec*, Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Proulx, M.-U. (2008a). Quarante ans de planification territoriale au Québec. Dans M. Gauthier, M. Gariépy & M.-O. Trépanier, (dir.). *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme. Planification territoriale, débat public et développement durable* (p. 23-54). Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.
- Proulx, M.-U. (2008b). Territoires de gestion et territoires d'émergence. Dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : perspectives québécoises* (p. 1-19). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Proulx, M.-U., & Jean, N. (2001). La dynamique organisationnelle des territoires de MRC. *Cahiers de géographie du Québec*, 45(124), 87-100.
- Revue d'Économie Régionale et Urbaine. (2012). *La science régionale au Québec*, 4.
- Shearmur, R. (2012). La géographie des comportements d'innovation au Québec : des territoires "européens" aux accessibilités "canadiennes"? *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 4, 623-647.
- Simard, M. (2003). L'espace social des villes moyennes au Québec. Quelques constats. Dans F. Charbonneau, P. Lewis & C. Manzagol (dir.), *Villes moyennes et mondialisation: renouvellement de l'analyse et des stratégies* (p.100-110). Montréal, Québec : Trames.
- Simard, M. (2006). La réforme de la gouvernance territoriale québécoise à l'épreuve des problèmes d'aménagement et de développement. *The Canadian Journal of Regional Science - La Revue canadienne des sciences régionales*, 29(2), 257-275.
- Simard, M. (2012). Urbain, rural et milieux transitionnels : les catégories géographiques de la ville diffuse. *Les Cahiers de géographie du Québec*, 56(157), 109-124.

- Simard, M., & Ouellet, S. (2005). La revitalisation urbaine au sein des villes petites et moyennes. Quelques projets dans la région du Lac-Saint-Jean. *Organisations et territoires*, 14(2), 65-75.
- Simard, M., Tremblay S., & Brisson, C. (2012). De ville modèle à quartier défavorisé : La trajectoire de développement de Kénogami. *Organisations et territoires*, 20(2-3), 75-87.
- Tellier, L.-N. (2008). Le "rock and roll" québécois des sciences régionales et de l'économie spatiale. Communication au XLVe colloque de l'ASRDLF, UQAR, Rimouski, atelier sur « L'École Québécoise de Sciences Régionales ».
- Tremblay, M., Tremblay P.-A., & Tremblay, S. (dir.). (2006). *Le développement social: un enjeu pour l'économie sociale*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Tremblay, P.-A. (dir.). (1998). *Des communautés... au communautaire*. Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales.
- Tremblay, P.-A. (dir.). (1999). *Vers un nouveau pacte social. État, entreprises, communautés et territoire régional*. Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi Groupe de recherche et d'intervention régionales.
- Tremblay, P.-A., & Klein, J.-L. (1997). De l'appauvrissement des lieux à la reconstruction des communautés. *Cahiers de recherche sociologique*, 29, 103-118.
- Tremblay, P.-A., (2003). La place de la réflexivité dans la constitution de l'identité. Dans J. Désy, J. Dufour, M. Duplain, D. Plamondon & S. Tremblay (dir.), *Le GRIR: 20 ans de recherche et d'intervention pour le développement local et régional* (p.159-180). Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales.

- Tremblay, P.-A., Brochu, I., & Verschelden, M.-C. (1996). Les mobilisations dans le Québec des régions : traits généraux et réflexions premières. *Coopératives et développement*, 28(1), 101-118.
- Tremblay, S. (2003). Le développement communautaire urbain pour la revitalisation sociale et la pérennité de la communauté » Dans J. Désy, J. Dufour, M. Duplain, D. Plamondon & S. Tremblay, *Le GRIR : 20 ans de recherche pour le développement local et régional* (p. 395-411). Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales.
- Tremblay, S. (2006). Le lien social au cœur du développement. Dans M. Simard, D. Lafontaine, S. Savard, M. Tremblay & P.-A. Tremblay, (dir.), *Inégalités, démocratie et développement. Des enjeux pour la gouvernance des territoires locaux et régionaux* (p. 197-210). Rimouski, Québec : CRDT-ARUC-ÉS, GRIDEQ-GRIR.
- Tremblay, S., & Tremblay, P.-A. (2012). Défis et enjeux de la revitalisation intégrée dans les villes moyennes : le cas des arrondissements de Chicoutimi, Jonquière et Alma. *Cahiers de géographie du Québec*, 56(157), 207-224.

# LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL POUR LA REVITALISATION ET LA PÉRENNITÉ DES COMMUNAUTÉS

Suzanne TREMBLAY, UQAC

## Introduction

L'avenir des communautés rurales et des quartiers dévitalisés est toujours d'actualité. Au moment où la décroissance démographique fait sentir de plus en plus concrètement ses effets dans les communautés rurales de l'arrière-pays tant au Saguenay–Lac-Saint-Jean qu'ailleurs au Québec, ainsi que dans certains quartiers dévitalisés des villes moyennes québécoises (Tremblay & Tremblay, 2012), les initiatives de développement social deviennent souvent des moyens pour contrer les manifestations de cette dévitalisation urbaine et rurale. Ce texte présente les résultats d'une recherche portant sur le développement social, la revitalisation et la pérennité des communautés. Trois projets et initiatives ont été particulièrement étudiées dans le cadre de cette recherche, soit le Centre de bénévolat de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, le projet *Rêver le village de Petit-Saguenay en 2020* mis en œuvre par le comité de développement de Petit-Saguenay (secteur du Bas-Saguenay-Sud) et *La Maison pour tous* dans le quartier Saint-Jean-Eudes à Saguenay. Ces initiatives et projets de développement social représentent des moyens permettant à ces communautés d'agir sur les conditions de vie et sur la qualité de vie ainsi que sur la problématique de la décroissance démographique.

Dans un premier temps, les approches théoriques du développement social seront présentées; par la suite seront décrits les aspects méthodologiques de la recherche, la situation de dévitalisation des territoires où les projets ont été mis en œuvre, les organismes porteurs et les initiatives de développement social, les activités liées à ces projets et initiatives, les répercussions et les traits communs de ces projets et finalement, certaines pistes de réflexion.

## Les approches théoriques du développement social

Plusieurs courants sur le développement social sont apparus dans les dernières décennies et de multiples définitions du développement social ont été proposées à la fois par des organismes et des institutions de développement (ONU; Commission Castonguay-Nepveu; Conseil de la santé et du bien-être, 1997) et par des chercheurs en sciences sociales (Lévesque, Jean, & White, 2002; Vaillancourt, 2006; Denieuil, 2006; Moulaert & Nussbaumer, 2008; Tremblay, 2006, 2009; etc.).

Dans ces multiples définitions, le développement social apparaît au moins selon trois approches qui se relient entre elles. D'abord, il apparaît dans sa dimension globale puisque, selon cette approche, il doit prendre en compte les dimensions sociale, économique, culturelle et même spirituelle du développement des communautés.

Ensuite, le développement social s'élabore selon une approche plus normative où il doit permettre aux communautés d'améliorer leurs conditions sur les plans matériel et de la qualité de vie. Dans cette perspective, le développement social doit s'établir dans une optique de coconstruction et de coproduction entre les institutions publiques et les membres des communautés dans un processus de participation sociale. Selon cette approche, le développement social doit favoriser : le développement d'une communauté participative; l'amélioration des conditions d'existence et de la qualité de vie; la conservation des ressources et la sauvegarde de l'environnement; la réduction des inégalités non seulement entre les personnes, mais aussi entre les communautés; l'autonomisation (empowerment) des individus et des collectivités; la mise en œuvre et la promotion des savoir-faire locaux; le développement du mieux-être des personnes et des communautés et « *la promotion des droits sociaux, la réintégration de l'économie et des activités économiques comme une dimension du social et comme une source de développement social.* » (Lévesque, Jean, & White, 2002, p. 89; Tremblay, 2006, 2009).

La troisième approche du développement social met l'accent sur sa dimension territoriale en proposant que le développement social

permet de restructurer le tissu social et économique des communautés sur le plan local afin d'œuvrer à la revitalisation des milieux ruraux et urbains. Dans cette optique, Denieuil et Laroussi mentionnent que le développement social local doit favoriser aussi

la mise en œuvre d'une dynamique de revitalisation du tissu social par la mobilisation de toutes les politiques publiques et l'encouragement d'initiatives favorisant la prise en compte collective par la population des problématiques sociales, dans un cadre de très grande proximité. Cette proximité s'entend au sens « territorial » et non relationnel du terme (Denieuil, & Laroussi, 2006, p. 40).

Pour cette recherche, l'analyse des initiatives étudiées a été réalisée selon la deuxième et la troisième approche du développement social, c'est-à-dire dans l'optique de l'amélioration des conditions matérielles et de la qualité de vie des communautés ainsi que dans celle de la revitalisation intégrée des territoires en milieux urbains et ruraux.

### **Les aspects méthodologiques de la recherche**

Les objectifs de cette recherche étaient d'examiner en profondeur la portée de trois initiatives de développement social en cherchant à percevoir les répercussions de ces projets notamment pour les dimensions suivantes : assurer la continuité des services dans le milieu; contrer l'exode des populations; améliorer les conditions de vie des personnes appauvries; densifier le tissu social; augmenter la participation sociale des personnes dans les territoires à l'étude. Selon les perspectives du développement social étudiées, ces initiatives de développement social devaient être mises en œuvre dans des territoires dévitalisés où les conditions socio-économiques étaient dégradées.

La collecte de données a été réalisée à l'aide de 18 entrevues qualitatives, soit 6 entrevues pour chacune des 3 initiatives étudiées. Ces entrevues ont été faites avec des informateurs clés qui ont participé à la réalisation de ces projets. Ces informateurs devaient avoir différents statuts au sein des organisations

porteuses des projets de développement social, soit les statuts de bénévole, chargé de projet ou travailleur, membre du conseil d'administration de l'organisme, usagers.

Les entrevues qualitatives ont été retranscrites intégralement et codifiées selon la méthode de l'analyse de contenu thématique avec l'aide d'un logiciel d'analyse qualitative. La codification des entrevues a été faite selon une approche inductive afin de prendre en compte l'ensemble du discours des informateurs rencontrés.

Cette étude comporte certaines limites. D'abord, il s'agit d'une recherche à microéchelle, celle des villages et d'un quartier urbain de Saguenay; ensuite, elle porte essentiellement sur les ressources endogènes de ces territoires pour la mise en œuvre de ces projets et initiatives. Cela ne veut pas dire que les ressources exogènes sont inexistantes au contraire, mais simplement qu'elles n'ont pas été prises en compte pour cette recherche.

Pour comprendre l'émergence des initiatives de développement social, il faut d'abord contextualiser les territoires où ces initiatives ont été mises en œuvre; ainsi, les trois territoires à l'étude seront brièvement décrits.

### **Le village de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean**

Village de l'arrière-pays du Lac-Saint-Jean, Saint-André est situé dans les terres près des villages de Desbiens et Chambord au sud du Lac-Saint-Jean. En 2011, il comptait 488 personnes (voir tableau 1). Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, village colonisé autrefois pour l'exploitation forestière, base sa subsistance aujourd'hui sur l'exploitation d'une carrière de granit vert. Le village a vu décliner sa population sans cesse depuis les années 1980 (Désy, 1989). En 2008, Saint-André a été classé par le ministère des Affaires municipales et des Régions (2008) parmi les municipalités dévitalisées du Lac-Saint-Jean. Dans cette perspective, les résidents de Saint-André cherchent à prendre main le développement des services dans leur village. En 2010, les citoyens du village ont créé une coopérative de solidarité afin de continuer les activités du dépanneur et du poste d'essence du village qui étaient menacés de fermeture. La création du centre de bénévolat de Saint-André en

2000 représente l'une de ces initiatives des citoyens du village afin de répondre à leurs besoins par la création de services de proximité.

### **Le village de Petit-Saguenay**

Petit-Saguenay est un village situé dans le secteur sud de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Comme dans les autres municipalités voisines (l'Anse-Saint-Jean et Rivière-Éternité) l'exploitation forestière qui était à l'origine du développement de ces municipalités y est en déclin depuis les années 1980 (Désy, 1989). Les municipalités de ce secteur ont dû ainsi rechercher d'autres créneaux de développement économique. Le tourisme s'est imposé comme un débouché économique important, notamment avec la création du parc du Saguenay en 1983 à Rivière-Éternité et du centre de ski du Mont-Édouard à l'Anse-Saint-Jean au début des années 1990. Dans la municipalité de Petit-Saguenay, les créneaux de l'exploitation forestière et de l'agriculture sont demeurés importants, mais ces deux industries ont été affectées par des aléas et crises récurrentes depuis les années 1980 (Simard, 2010). De plus, le village de Petit-Saguenay a perdu plus de 50 % de sa population depuis les années 1960, passant de 1 411 habitants en 1961 (Simard, 2010) à 727 personnes en 2011. En 2008, la municipalité de Petit-Saguenay a été classée pour la deuxième fois<sup>1</sup> dans les municipalités dévitalisées du Québec (la seule du secteur Bas-Saguenay Sud). Cependant, cette municipalité a une forte tradition de développement local, puisque, depuis 1983, le Comité de développement économique (CDE) de Petit-Saguenay a mis en œuvre une démarche de développement local basée sur la concertation des divers acteurs socio-économiques du village. Dernière initiative développée par le CDE, le projet *Rêver le village de Petit-Saguenay en 2020* est un plan de développement qui allie le développement économique et social de la municipalité de Petit-Saguenay.

---

<sup>1</sup> En 2001, la municipalité de Petit-Saguenay a été classée pour la première fois dans la liste des municipalités dévitalisées par la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

## **Le quartier Saint-Jean-Eudes**

Le quartier Saint-Jean-Eudes est situé au cœur de la ville de Saguenay à la lisière des arrondissements de Chicoutimi et de Jonquière, plus précisément à l'est de l'aluminerie de Rio Tinto Alcan dans le secteur Arvida. Le quartier Saint-Jean-Eudes a subi plusieurs transformations au cours de son histoire, puisqu'il a été tour à tour un village autonome qui a été fusionné d'abord à la ville d'Arvida en 1970, ensuite à la ville de Jonquière en 1976 (Bouchard, 1973) et à la ville de Saguenay lors de la fusion municipale de 2002.

Pendant ces changements, le quartier Saint-Jean-Eudes qui fait maintenant partie de l'arrondissement de Jonquière est demeuré un quartier ouvrier avec un tissu social très serré. Depuis les années 2000, le quartier a subi une dévitalisation accélérée. La fermeture de plusieurs commerces et institutions dont l'école Notre-Dame-de-la-Présentation, en février 2000, ainsi que la fermeture des cuves Sodeberg (2004) de l'aluminerie de Jonquière, ont marqué l'histoire récente de ce quartier. Pour tenter de contrer la fermeture des services, les citoyens du quartier ont développé un projet de centre multiservice, soit la Maison pour tous.

## **La situation de dévitalisation des territoires à l'étude**

Cette partie présente les principales caractéristiques socio-économiques des trois territoires à l'étude soit Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, Petit-Saguenay et Saint-Jean-Eudes. Ces trois territoires présentent diverses manifestations de la dévitalisation. Rappelons ici que la notion de dévitalisation a été formalisée par le ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec (MAMER, 2008). Cette notion prend en compte notamment les caractéristiques socio-économiques suivantes : la décroissance de la population (évolution de la population de 2001 à 2006), le taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale; le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus inférieur à la moyenne; le pourcentage du revenu provenant de paiements de transfert gouvernemental plus important; la proportion plus élevée de la population des ménages à faible revenu; le revenu moyen plus bas des ménages; le pourcentage plus élevé de la population de 15 ans

et plus n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. À cela, il faut ajouter certaines autres manifestations de la dévitalisation comme la fermeture des services, des commerces, des entreprises et des institutions comme l'école et l'Église, etc.

Les trois territoires à l'étude présentent ainsi des indices de dévitalisation illustrés dans les tableaux 1 et 2 suivants. Le tableau 1 montre le profil démographique de la population des trois territoires à l'étude selon les groupes d'âge en 2011 de même que ceux de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Québec à des fins de comparaison. La population du village de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean est de 488 personnes, celle de Petit-Saguenay de 727 personnes, et celle de Saint-Jean-Eudes de 1 240 personnes. La variation de la population entre 2006 et 2011 est de 0,8 % à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, -6,8 % à Petit-Saguenay et -1 % à Saint-Jean-Eudes. Concernant la population par groupe d'âge, les 0-14 ans représentent 15,5 % à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, 14 % à Petit-Saguenay et 16 % à Saint-Jean-Eudes, alors que les 15-24 ans représentent 11,3 % de la population à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, 10,6 % à Petit-Saguenay et 14,1 % à Saint-Jean-Eudes. Les 25-44 ans sont de 21,6 % à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, de 17,8 % à Petit-Saguenay et de 26,2 % à Saint-Jean-Eudes. Pour les 45-64 ans, la portion est de 38 % à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean et à Petit-Saguenay et de 31,5 % à Saint-Jean-Eudes. Finalement, dans le groupe d'âge des 65 et plus, la proportion est de 13 % à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean et à Saint-Jean-Eudes et 19,9 % à Petit-Saguenay.

Globalement, le village de Petit-Saguenay apparaît donc comme le territoire qui présente la baisse démographique la plus importante de même que les pourcentages de populations plus jeunes les moins élevés et les pourcentages de populations vieillissantes les plus importants. Il faut noter aussi que le pourcentage des 75 ans et plus de Petit-Saguenay est comparable à celui de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans son ensemble. Le quartier de Saint-Jean-Eudes est celui qui se démarque avec les plus fortes proportions de 0-14-ans, de 15-24 ans et de 25-44 ans. De plus, ce quartier est celui qui présente les pourcentages les plus bas dans les cohortes de 45 ans et plus. Autrement dit, on y retrouve une

population plus jeune avec moins de personnes âgées comparativement aux populations de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, Petit-Saguenay et même de l'ensemble du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**Tableau 1 Caractéristiques de la population selon les groupes d'âge à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, Petit-Saguenay et Saint-Jean-Eudes en 2011.**

Population totale et par groupes d'âges	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	Petit-Saguenay	Saint-Jean-Eudes	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Québec
Population totale (2011)	488	727	1 240	273 009	8 054 756
Variation de la population	0,8 %	-6,8 %	-1 %	-1 %	4,9 %
% de 0-14 ans	15,5 %	14 %	16,1 %	14,5 %	15,5 %
% 15-24 ans	11,3 %	10,3 %	14,1 %	12,3 %	12,4 %
% 25-44 ans	21,6 %	17,8 %	26,2 %	22,4 %	26,6 %
% 45-64 ans	38 %	38 %	31,5 %	32 %	29,2 %
% 65 ans et plus	13,4 %	19,9 %	13 %	18 %	16,1 %

Le tableau 2 présente les caractéristiques socio-économiques des territoires à l'étude. Tout d'abord, il montre que les villages de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean et de Petit-Saguenay sont situés en milieu rural, alors que le quartier Saint-Jean-Eudes se trouve en zone urbaine (précisément au cœur de la conurbation du Haut-Saguenay). Concernant le revenu moyen des ménages, les données

de 2006<sup>2</sup> montrent que le revenu des ménages est de 34 555 \$ à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, de 38 065 \$ à Petit-Saguenay et de 35 448 \$ à Saint-Jean-Eudes. Concernant les taux de chômage, les taux sont de 10 % à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean et à Saint-Jean-Eudes et de 33,9 % à Petit-Saguenay. Le taux d'emploi est de 40,5 % à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, 28,5 % à Petit-Saguenay et de 58 % à Saint-Jean-Eudes, tandis que le pourcentage de personnes à faible revenu est 15,5 % à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, 12,8 % à Petit-Saguenay et 21 % à Saint-Jean-Eudes. Enfin la dernière colonne du tableau montre qu'il y a eu des pertes de services dans chacun des milieux à l'étude; cependant, le poste d'essence et le dépanneur à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean ont été sauvés par la création d'une coopérative. Dans le cas de Petit-Saguenay, c'est un peu le même scénario, puisque les opérations du poste d'essence, du dépanneur et de la scierie ont été reprises par des coopératives créées par le comité de développement. Enfin, le quartier de Saint-Jean Eudes a vu fermer l'école, l'épicerie, la caisse populaire et l'église du quartier.

Les données présentées dans le tableau 2 permettent de constater que les manifestations de la dévitalisation sont visibles tant en milieu urbain qu'en milieu rural comme le montrent d'ailleurs plusieurs études sur les milieux ruraux et urbains et sur les villes moyennes (Divay et al., 2006; Lesemann & Ulysse, 2007; Tremblay & Tremblay, 2012, MAMROT 2008, etc.).

Dans l'ensemble, le tableau 2 montre que les revenus sont à peu près équivalents dans les trois municipalités, bien qu'ils soient un peu plus élevés à Petit-Saguenay, alors qu'on y retrouve paradoxalement le taux de chômage le plus élevé et le taux d'emplois le plus bas. Les revenus y sont d'ailleurs un peu plus élevés que ceux de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Québec dans son ensemble. Petit-Saguenay a en effet un taux de chômage trois fois plus élevé que les deux autres territoires à l'étude, tandis que Saint-André-du-Lac-Saint-Jean se trouve au même niveau que le quartier Saint-Jean-Eudes. Ces taux de chômage sont légèrement plus élevés que ceux du Saguenay-Lac-

---

<sup>2</sup> Les données de 2011 de Statistique Canada pour les aires de diffusion n'étaient pas disponibles au moment d'écrire ce texte.

Saint-Jean et du Québec dans son ensemble. Les taux d'emplois apparaissent vraiment plus bas à Petit-Saguenay et à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean.

**Tableau 2 Caractéristiques socioéconomiques de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, Petit-Saguenay et Saint-Jean-Eudes en 2006**

Caractéristiques socio-économiques	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	Petit-Saguenay	Saint-Jean-Eudes	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Québec
Type de territoire (données 2006)	Rural	Rural	Urbain		
Revenu médian des ménages	34 555 \$	38 065 \$	35 448 \$	31 780 \$ <sup>3</sup>	32 639 \$ <sup>4</sup>
Taux de chômage	10,8 %	33,90 %	10,5 %	9,3 %	7,0 %
Taux d'emploi	40,5 %	28,57 %	58 %	63,3 %	64,9 %
% de personnes à faible revenu (avant impôt)	15,6 %	12,8 %	21 %	14,5 %	17,2 %
Autres caractéristiques de dévitalisation présente en 2006 : Perte de services, de commerces et d'entreprises et problèmes liés au développement social et économique du territoire	Fermeture du poste d'essence et du dépanneur	Fermeture de la scierie et du poste d'essence	Fermeture de l'épicerie, l'école, la caisse populaire, l'église.		

<sup>3</sup> Ici, il s'agit du revenu médian avant impôt.

<sup>4</sup> Idem.

Ces données s'expliquent sans doute par le pourcentage élevé de personnes de 65 ans et plus et également par le fort taux de chômage. Le pourcentage de personnes à faible revenu le plus élevé se retrouve toutefois dans le quartier Saint-Jean-Eudes avec 21 % de la population vivant sous le seuil de la pauvreté, un pourcentage plus élevé que celui du Saguenay–Lac-Saint-Jean et que celui du Québec dans son ensemble. Il faut dire que le quartier Saint-Jean-Eudes fait partie d'une trame urbaine où se retrouvent plusieurs quartiers dévitalisés tant dans l'arrondissement Jonquière que dans celui de Chicoutimi. Ces quartiers ont comme particularité d'être parmi les quartiers les plus anciens de Saguenay et de présenter plusieurs caractéristiques de la dévitalisation, notamment de fortes concentrations de populations à faible revenu (Tremblay & Tremblay, 2012; Tremblay, 2009, 2004; Simard, Tremblay, & Brisson, 2011). Ces données sont conformes à celles de l'ensemble du Québec, puisque les pourcentages de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté apparaissent plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural, alors que le pourcentage moyen de personnes à faible revenu dans le monde rural était de 9,3 % en 2005 (Simard, 2010) et de 17,2 % pour l'ensemble du Québec<sup>5</sup>.

Maintenant que la situation des trois territoires à l'étude est mieux connue, les initiatives de développement social et les organismes qui en sont les porteurs seront présentés en détails dans les pages suivantes.

### **Les projets et les initiatives de développement social à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, à Saint-Jean-Eudes et à Petit-Saguenay**

Le tableau 3 présente les trois projets et initiatives de développement social à l'étude en regard de leur mandat, du type d'organisation qui les supporte, de leur année de fondation, des

---

<sup>5</sup> Cela peut s'expliquer notamment par le fait que les seuils de faible revenu sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural. En 2006, les seuils de faible revenu pour une famille moyenne de 4 personnes étaient de 33 930 \$ à Saguenay et de 27 122 \$ à Petit-Saguenay. Dans Statistique Canada (2007). *Les seuils de faible revenu de 2006 et les mesures de faible revenu de 2005*. Série de documents de recherche. Revenu, p. 23.

liens qui les unissent à la communauté et finalement, la clientèle ou la population à laquelle ils s'adressent. Plus spécifiquement, le projet de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean consiste en la création du centre d'action bénévole l'Entre-deux de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean. Le mandat du centre d'action bénévole est d'offrir des services d'accompagnement et de dépannage pour les résidents du village, particulièrement les personnes âgées. Le centre d'action bénévole est un organisme sans but lucratif créé en 2000. Il repose, comme son nom l'indique, essentiellement sur le bénévolat des citoyens du village et il est soutenu par la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean. La clientèle de prédilection du centre de bénévolat est celle des personnes âgées, handicapées et malades, des jeunes familles et des personnes appauvries. Une informatrice raconte comment le projet de centre de bénévolat de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean est né :

[...] on a fait quelques démarches ensemble et c'est moi qui ai pris ça en main. Et c'est là qu'on a décidé de demander à l'Agence de la santé si on pouvait avoir ça à Saint-André, du transport, accompagnement bénévole. Alors, au départ, ils nous donnaient 3 000 \$, un budget pour débiter, c'est là qu'on a commencé, d'abord sortir la charte, sortir les règlements aussi de l'organisme et tranquillement on a fait une première expérience pour les transports la première année. Mais les gens ont trouvé ça très pratique, alors les gens demandaient beaucoup, vu qu'on est éloigné des médecins, on est éloigné des hôpitaux, alors les gens trouvaient ça correct. [...] Oui, c'est comme ça à vrai dire que ça a débuté le transport accompagnement bénévole à Saint-André. (entrevue # 1)

Dans le quartier Saint Jean-Eudes, la Maison pour tous est un centre multiservice qui cherche à recréer un milieu de vie dans le quartier. La Maison pour tous est un organisme sans but lucratif, qui a été fondé en 2009 par des citoyens du quartier et il est géré par un conseil d'administration où se retrouvent des citoyens du quartier. L'organisme est soutenu par la municipalité de Saguenay et il compte quelques employés (deux à quatre employés à temps

plein et temps partiel) à son actif. La Maison pour tous s'adresse principalement aux résidents du quartier Saint-Jean-Eudes, notamment les jeunes et les familles du quartier, mais aussi aux citoyens des autres secteurs de la ville. Un informateur décrit la création de la Maison pour tous à Saint-Jean-Eudes :

Alors, la Maison pour tous a été créée en 2009 [...] dans le fond, c'est suite à la fermeture de l'école qu'on avait eue dans notre quartier. Alors de là est venue l'idée de [...] on a décidé de travailler un autre projet, un projet structurant pour le quartier, un projet [...] Parce que les gens avaient un gros sentiment d'appartenance à leur dernière école de quartier et là l'école n'étant plus là, il fallait amener une structure dans le quartier où est-ce que tout le monde y trouverait son compte et que les gens développeraient un sentiment d'appartenance autour de cette bâtisse-là. Alors de là est venue l'idée de créer la Maison pour tous. Alors la Maison pour tous qui avait comme un principal objectif en réalité, c'était de récupérer un peu les jeunes qui depuis la fermeture de l'école dans le quartier, les jeunes erraient dans les rues et particulièrement se retrouvaient sur le perron de l'église le soir, la fin de semaine. (entrevue # 12)

**Tableau 3 Les organismes porteurs des projets et initiatives de développement social à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, à Saint-Jean-Eudes et à Petit-Saguenay.**

Les organismes porteurs des projets	Action bénévole L'Entre-deux de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	Maison pour tous de Saint-Jean-Eudes	Rêver le village Petit-Saguenay en 2020
<b>Mandat</b>	Offrir des services d'accompagnement et de dépannage pour les personnes du village.	Création d'un milieu de vie dans le quartier Saint-Jean-Eudes avec l'implantation d'un centre multiservice.	Réaliser un plan de revitalisation du village (Comité de développement de Petit-Saguenay) 2020.
<b>Type d'organisation</b>	OBNL	OBNL	OBNL
<b>Année de fondation ou de réalisation du projet</b>	2000	2009	2008 (projet)  Comité de développement (1982)
<b>Liens avec la communauté</b>	Organisation bénévole soutenue par la municipalité	Organisation de citoyens soutenue par la municipalité.	Comité de développement soutenu par la municipalité.
<b>Clientèle visée</b>	Personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades, familles en difficulté, personnes seules et appauvries.	Population du quartier Saint-Jean-Eudes; jeunes; familles du quartier et d'ailleurs dans la ville	Toute la population et les organismes du village.

En dernier lieu, le projet de Petit-Saguenay est celui de l'élaboration et la réalisation d'un plan de revitalisation intégrée du village proposé par le Comité de développement économique à la suite d'une consultation de la population en 2008. Un informateur décrit dans la citation suivante comment ce plan de revitalisation a été mis en place :

Bien, nous autres on a embarqué beaucoup en 2008 [...] avec le ministère des Affaires municipales, on a été mis sur la liste des 152 municipalités dévitalisées du Québec. Et le ministère des Affaires municipales a proposé une démarche. On est embarqué, là nous autres on était prêt, on avait la réflexion, on avait la mobilisation, on était embarqué beaucoup là-dedans. Et on a créé quelque chose qui s'appelle Petit-Saguenay 2020 et notre sommet de 2008, lui là il s'est transformé en mobilisation permanente. Depuis ce temps-là, depuis 2008 on doit avoir presque une trentaine, une quarantaine de rencontres publiques qu'on a faites pour tenir notre monde mobilisé et on a créé Petit-Saguenay 2020. (entrevue # 8)

Le comité de développement de Petit-Saguenay est aussi un organisme sans but lucratif soutenu par la municipalité, et qui a commencé ses activités en 1983 comme indiqué précédemment. La municipalité de Petit-Saguenay soutient fortement le comité de développement. Finalement, les activités de ce comité s'adressent à l'ensemble de la population et des organismes du village.

De façon générale, il est possible de constater que ces trois initiatives de développement sont le fait d'organismes sans but lucratif soutenus par l'administration locale de façon plus ou moins importante. Ces initiatives ont été mises sur pied dans les années 2000 dans les trois cas et seul le projet de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean s'adresse à une clientèle plus spécifique.

## **Les activités et les projets**

Le tableau 4 présente les activités, les services et les projets mis en œuvre par les trois organisations. Le centre de bénévolat de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean offre spécifiquement des services de transport et d'accompagnement pour les rendez-vous médicaux et l'épicerie à l'extérieur du village et pour les soins aux personnes. La Maison pour tous de Saint-Jean-Eudes offre plusieurs services et activités comme la Maison des jeunes, le Centre de la petite enfance, le studio de musique, le centre d'accès communautaire à internet (CACI), les cuisine collectives, l'intervention sociale pour les jeunes, les locaux pour les organismes sociaux, les loisirs pour les jeunes, etc.

Le plan de revitalisation de Petit-Saguenay est structuré en quatre chantiers spécifiques comprenant plusieurs projets dans chacun des chantiers. Ces chantiers sont l'aménagement du territoire, le développement économique, la qualité de vie et le tourisme. Ces chantiers sont eux-mêmes subdivisés en quatre volets ou piliers dont un qui touche les services de proximité, avec notamment les projets d'un magasin général, d'un centre communautaire, de l'organisation d'activités pour les jeunes comme la framboiseraie, les loisirs, les entreprises jeunesse, le travail de rue, etc. Dans le volet de la croissance démographique, les projets à réaliser consistent en un projet de résidence pour personnes âgées dans le village et à dynamiser le secteur du développement domiciliaire et de la villégiature. Le volet de la création d'emplois tend à stimuler l'activité économique du village et à créer des emplois avec la mise en valeur des ressources naturelles (forêt, énergie nouvelles, etc.), du tourisme et de l'agriculture. Le dernier volet est celui de l'attractivité qui cherche à donner une image de marque au village par l'embellissement, par l'augmentation de la visibilité du village notamment sur le web et par l'animation du centre du village (projet cœur de village).

**Tableau 4 Les activités et les projets**

Action bénévole L'Entre-deux Saint-André	Maison pour tous Saint-Jean-Eudes	Rêver le village Petit-Saguenay en 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de transport et d'accompagnement des personnes à l'extérieur du village (rendez-vous médicaux, épicerie, pharmacie, etc.); soins aux personnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre multiservice:</li> <li>• Café jeunesse (maison des jeunes);</li> <li>• garderie (CPE);</li> <li>• studio de musique;</li> <li>• locaux pour organismes et activités (AFEAS, fêtes de quartier, etc.);</li> <li>• CACI (cours d'informatique)</li> <li>• loisirs pour les jeunes (parc, basket etc.);</li> <li>• travail de rue;</li> <li>• cuisine collective (en partenariat avec Aide maman plus);</li> <li>• intervention sociale pour les jeunes ( en partenariat avec le Patro de Jonquière).</li> </ul>	<p><b>Les quatre chantiers du plan de revitalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aménagement du territoire;</li> <li>• développement économique;</li> <li>• qualité de vie,</li> <li>• tourisme.</li> </ul> <p><b>Les quatre piliers du plan :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Services de proximité:</u> magasin général; centre communautaire; travail avec les jeunes (framboiseraie, entreprise jeunesse, loisirs, travail de rue).</li> <li>• <u>Croissance démographique:</u> résidence pour personnes âgées; développement domiciliaire; villégiature.</li> <li>• <u>Création d'emplois:</u> agriculture; tourisme; ressources naturelles.</li> <li>• <u>Attractivité:</u> embellissement ; cœur du village (animation du centre du village).</li> </ul>

## Les répercussions des projets

Nous avons cherché à saisir les répercussions de ces activités pour leur milieu, notamment en lien avec les variables suivantes : l'exode des populations, l'amélioration des conditions de vie des personnes appauvries, la densification du tissu social et la participation sociale des personnes dans les territoires à l'étude. Le tableau 5 répertorie les répercussions de ces activités et projets en lien avec les dimensions énumérées précédemment et ces informations proviennent principalement des entrevues effectuées avec les informateurs clés de chacun des projets. Pour le centre d'action bénévole de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, les répercussions de leur projet sont d'augmenter le sentiment de sécurité des gens du village, de contribuer à freiner l'exode de la population particulièrement des personnes âgées, d'augmenter l'offre de services dans le village qui est plutôt restreinte, puisque des services de proximité de base comme l'épicerie et la pharmacie ne sont pas présents dans la municipalité, de briser l'isolement des personnes, particulièrement des personnes vivant des problèmes de santé et d'appauvrissement et de favoriser la prise en main de la communauté et la participation sociale des gens du village dans la mise en place et dans le fonctionnement de ce centre de bénévolat. La citation suivante illustre les répercussions du centre de bénévolat sur la population du village de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean:

Du côté humain, je trouve qu'on conserve d'abord nos citoyens, c'est une bonne manière de garder nos citoyens dans notre place. C'est une bonne manière aussi de les garder en santé parce qu'ils peuvent avoir tous les soins de santé qu'ils ont besoin et à prix réduit en plus. Et puis du côté... ça sécurise les gens de St-André [...] ils savent qu'ils sont quand même pas seuls. Je trouve que ça fait bien pour ça. Ça fait aussi un lien entre les gens parce que vous savez dans une petite paroisse, plus les gens se parlent, mieux c'est, alors, ça fait un lien aussi dans St-André. (entrevue # 1)

**Tableau 5 Les répercussions des projets**

<b>Action bénévole L'Entre-deux Saint-André-du-Lac-Saint-Jean</b>	<b>Maison pour tous Saint-Jean-Eudes</b>	<b>Comité de développement Petit-Saguenay</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmente le sentiment de sécurité des personnes dans le village;</li> <li>• contribue à freiner l'exode des personnes âgées;</li> <li>• augmente l'offre de services dans le village;</li> <li>• brise l'isolement des personnes;</li> <li>• favorise la prise en main de la communauté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donne des services à différentes clientèles dans le quartier: enfants, familles, jeunes, personnes âgées;</li> <li>• créé un lieu de regroupement et de socialisation pour les jeunes du quartier;</li> <li>• crée un lieu de sensibilisation, d'éducation et d'échanges;</li> <li>• augmente la qualité de la vie dans le quartier;</li> <li>• consolide le sentiment d'appartenance et le tissu social du quartier;</li> <li>• permet le rassemblement des gens du quartier;</li> <li>• favorise la prise en main de la communauté et vitalisation du milieu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• favorise l'ouverture du magasin général;</li> <li>• réouverture de la Scierie Petit-Saguenay et du poste d'essence;</li> <li>• permet la création d'une entreprise jeunesse, d'un club de marche et d'une fête de village;</li> <li>• met en place une démarche basée sur la participation de la communauté et sur la démocratie citoyenne;</li> <li>• favorise la prise en main de la communauté et vitalisation du milieu.</li> </ul>

La Maison pour tous de Saint-Jean-Eudes permet de donner des services à plusieurs clientèles du quartier allant des enfants aux personnes âgées, en passant par les familles, les jeunes et les moins jeunes. Elle constitue un lieu de regroupement et de socialisation pour les jeunes du quartier avec le Café jeunesse. Elle permet aussi d'augmenter la qualité de vie dans le quartier, de consolider le sentiment d'appartenance et le tissu social du quartier en favorisant le rassemblement des gens du quartier au sein de cet espace communautaire de quartier. La Maison pour tous découle de la prise en main de la communauté puisque ce projet est porté depuis ses débuts par des citoyens du quartier et, ce faisant, elle permet la vitalisation de ce secteur de la ville de Saguenay qui a durement vécu la fermeture de plusieurs services dont l'école du quartier. L'extrait d'entrevue suivant montre bien comment les répercussions de ce projet sont envisagées par un citoyen et initiateur du projet :

Les plus grandes retombées bien moi, je pense que ça l'a été là de garder un tissu social dans le quartier qui se serait effrité [...] je pense que c'est bon pour le tissu social, consolider là, garder le sentiment d'appartenance. Parce que les gens du quartier ont un sentiment d'appartenance élevé au quartier et moi je pense que tout ce qu'on avait d'installation dans le quartier, c'est ce qui faisait là, l'école, l'église, le bureau de poste, caisse populaire, tout ça faisait que les gens avaient un sentiment d'appartenance élevé. Mais là au fil du temps, ça s'en allait ça et moi je pense que... et quand l'école a été démolie, regarde, ça l'a été terrible. Alors moi, je pense que de ramener comme ça un centre multiservice, Maison pour tous, que là tous et chacun vient pour x raison, bien ça permet de maintenir le sentiment d'appartenance. (entrevue # 14)

Enfin, pour ce qui est du plan de revitalisation *Rêver le village Petit-Saguenay en 2020*, il a permis jusqu'à maintenant de favoriser l'ouverture prochaine d'un magasin général regroupant les services d'épicerie, de quincaillerie et la station d'essence, d'amener la

réouverture de la scierie Petit-Saguenay, de créer une entreprise jeunesse, d'organiser plusieurs activités et événements dans le village dont un club de marche, des fêtes de village, des loisirs pour les jeunes, un service de travail de rue, etc. La mise en œuvre de ce plan s'effectue avec la prise en charge de la communauté puisqu'il se réalise dans une optique de démocratie citoyenne où les résidents du village sont fortement mobilisés en appui à la revitalisation du village lors d'assemblée publiques citoyennes où participent entre 100 et 250 personnes à chacune de ces assemblées. La préoccupation pour l'avenir et la survie du village incitent les citoyens à participer de façon proactive et à donner leur avis sur les projets de développement par la municipalité. On y retrouve un modèle de démocratie participative<sup>6</sup> où les élus, les organismes du milieu, le comité de développement et les citoyens collaborent ensemble à la réalisation et à la mise en œuvre du plan de revitalisation de Petit-Saguenay 2020. Voici un extrait d'entrevue qui témoigne de cette réalité :

Bien je pense que, je veux dire, le travail qu'on fait, il peut y avoir des retombées très très concrètes au niveau économique, au niveau de la qualité de vie et tout ça. Mais ça c'est quasiment accessoire; la plus grande retombée qu'on peut avoir sur la population de Petit-Saguenay c'est de développer une culture d'entrepreneurship. Et quand je dis entrepreneurship, je me limite pas à la question économique là, c'est une culture de travailler ensemble, de se mobiliser, de réaliser des projets pour notre milieu et de voir que justement on est capable de faire des choses et qu'on a un potentiel et qu'on peut le réaliser. Si c'est quelque chose qu'on peut réaliser, pour laquelle on peut avoir des retombées c'est ça. (entrevue # 8)

---

<sup>6</sup> Selon Yves Sintomer, *la démocratie participative s'ancre dans la délibération et dans les discussions ordinaires des simples citoyens. Le moment décisif, du coup, n'est plus l'élection, mais la formation de l'opinion publique : l'élection ne représente qu'un moment particulier dans un débat ininterrompu.*» Dans Sintomer, Y., 2009, *La démocratie participative*, p. 21.

## **Conclusion : Traits commun et pistes de réflexion**

Les trois initiatives décrites dans ce texte présentent des traits communs et distinctifs à la fois. Les projets de la *Maison pour tous* de Saint-Jean-Eudes et du Centre de bénévolat *L'entre-deux* de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean apparaissent comme des projets de développement social typiques qui ont pour objectif de répondre aux besoins sociaux et communautaires de la population de leur territoire, dont ceux des enfants, des jeunes, des familles, des personnes âgées, malades et appauvries, etc.

Le projet *Rêver le village de Petit-Saguenay 2020* est un projet de revitalisation intégrée qui prend en compte à la fois les questions sociales, comme celles des jeunes et des personnes âgées, la qualité de vie dans le village, les services de proximité et les questions économiques telles que l'emploi, la scierie, le tourisme, etc.

Les trois initiatives de développement social permettent d'appréhender le développement social dans sa globalité et dans ses différentes dimensions, dont l'autonomisation et la prise en charge des collectivités par elles-mêmes, la réduction des inégalités, l'amélioration de la qualité de vie, la réintégration de l'économie dans le social et la participation sociale. Dans le projet de Petit-Saguenay, la dimension économique y est davantage présente, mais elle est aussi étroitement liée au contexte social du village, à la qualité de vie et à la participation citoyenne. Tandis que dans les initiatives de Saint-Jean-Eudes et de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, ce sont surtout les dimensions de la qualité de vie, de la réduction des inégalités, de la consolidation du tissu social et de la prise en charge qui sont présentes.

Ces initiatives de développement social permettent de saisir comment se mobilisent les communautés pour la prise en main de leur développement à l'échelle de leur territoire de quartier ou de village. Elles permettent aussi de comprendre les répercussions de ces pratiques de développement et de ces mobilisations sur les communautés.

Ces initiatives relèvent non seulement des pratiques de développement social, mais aussi de la revitalisation intégrée et elles permettent de consolider et de densifier le tissu social des communautés en dévitalisation. Ces projets permettent d'illustrer comment les liens sociaux ont un impact sur la communauté et sur la prise en main du développement. La notion de la mise en valeur du capital social apparaît en filigrane de ces expériences. Il faut souligner en terminant que ces projets ou initiatives ont également plusieurs retombées économiques en ce qui a trait à la création d'emplois, aux salaires, aux investissements et aux dépenses locales.

Il est apparu aussi que chacun des trois projets dépeints s'inscrit dans la dynamique particulière des territoires où il se trouve (villages, quartier). Dans le cas de Petit-Saguenay, il s'agit d'un village en dévitalisation depuis plus d'une décennie et la décroissance de la population et la question de la survie même du village amènent les acteurs sociaux du village à mettre en œuvre un plan de revitalisation globale où les dimensions économiques et sociales sont conjuguées pour assurer la pérennité du village. Dans le cas de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, il s'agit d'un village typique de l'arrière-pays du Lac-Saint-Jean aux prises, lui aussi, avec les manifestations de la dévitalisation. La présence et la continuité de services de proximité comme le centre de bénévolat apparaissent comme des éléments cruciaux pour préserver la qualité de la vie des citoyens et ultimement la survie du petit village de 400 habitants. Enfin, pour le quartier Saint-Jean-Eudes, l'enjeu est de préserver le fort tissu social du quartier qui a été affecté par les multiples changements qu'a subi ce territoire urbain au cours des décennies précédentes.

En définitive, les questions de l'appartenance au territoire (urbain ou rural), du maintien et la consolidation du tissu social, de l'amélioration de la qualité de vie, notamment par la présence de services de proximité, de la prise en charge et la revitalisation des milieux et de la pérennité de ces communautés (villageoises ou de quartier) sont omniprésentes dans chacun des projets étudiés dans cette recherche. Le développement social y apparaît comme un instrument pour contrer la dévitalisation des territoires et assurer la pérennité des communautés.

## Références bibliographiques

- Bouchard, L.-M. (1973). *Les villes du Saguenay*. Chicoutimi, Québec : Leméac-FUQAC.
- Boudreault, P.W. (1991). Anse-Saint-Jean et la lutte pour la survie de l'écosystème. *Possibles*, 15(1), 147-163.
- Comité de développement de Petit-Saguenay. *Rêver le village de Petit-Saguenay en 2020. Synthèse de la démarche et plans d'action*. Petit-Saguenay.
- Denieuil, P.-N., & Laroussi, H. (2006). *Le développement social local et la question des territoires*. Paris, France : Éditions L'Harmattan.
- Gagnon, M. (2011, 21 août). Pied de nez à la dévitalisation. La population de Petit-Saguenay se mobilise deux ans après la fermeture de la scierie. *Progrès-Dimanche*, p. 3.
- Gagnon, M. (2011, 21 août). Nouveau projet résidentiel. La villégiature forestière se développe. *Progrès-Dimanche*, p. 2.
- Gauthier, M. (2013, 5 octobre). Coopérative de Petit-Saguenay. Une aide de 330 000 \$. *Le Quotidien*.
- Gouvernement du Québec. (2008). *Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées*, Québec, Québec : Ministère des Affaires municipales et des Régions.
- Klein, J.-L., & Champagne, C. (2011). La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Approches et stratégies institutionnelles. Dans J.L. Klein & C. Champagne, (dir.), *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion* (p. 31-44). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lesemann, F., & Ulysse, P.-J. (2007). *Lutte contre la pauvreté, territorialité et développement social intégré. Le cas de Trois-Rivières*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lévesque, B. (2008). Contribution de la nouvelle sociologie économique à l'analyse des territoires sous l'angle de l'économie plurielle. Dans G. Massicotte (dir.) (2008) *Sciences du territoire* (2008, p. 205-232). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Lévesque, B., Bourque G., & Forgues É. (2001). *La nouvelle sociologie économique*. Paris, France : Desclée de Brouwer.
- Lévesque, L. (2012, 10 juin). Pour lutter contre la dévitalisation. Petit-Saguenay a de l'imagination. *Progrès-Dimanche*, p. 43.
- Lévesque, L. (2012, 10 juin). [...] mais le combat est difficile. La station-service a fermé ses portes. *Progrès-Dimanche*, p. 43.
- Lévesque, L. (2012, 11 novembre). La scierie redémarre. *Progrès-Dimanche*, p. 14.
- Lévesque, L. (2012, 5 août). Petit-Saguenay. La station-service redémarre ses pompes. *Progrès-Dimanche*, p. 34.
- Lévesque, L. (2012, 18 novembre). Projet de 1,7 million \$ pour les services commerciaux. Petit-Saguenay se prend en main. *Progrès-Dimanche*, p. 16.
- Lévesque, L. (2013, 22 octobre). Coopérative de consommation de Petit-Saguenay. Les travaux peuvent enfin débiter. *Le Quotidien*.
- Lévesque, M., Jean, B., & White, D. (2002). *Les conceptions du développement social : le point de vue des acteurs*. Fonds québécois de recherche sur la société et la culture.
- Simard, F., & Jalbert, M. (2009). *Projet d'Entreprise Jeunesse de Petit-Saguenay. Autoévaluation du processus de dynamisation de la concertation intersectorielle*. Petit-Saguenay, Québec : CDE.
- Simard, F., (2010). *Portrait de l'évolution des initiatives de développement entreprises par la Municipalité de Petit-Saguenay de 1983 à 2009*. MEIR/UQAC.
- Sintomer, Y. (2009). La démocratie participative. Dans *Problèmes politiques et sociaux* (n° 959, avril 2009). Paris, France : La documentation française.
- Statistique Canada. (2007). Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, Québec (Code2491010) (tableau). Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Repéré à

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

Statistique Canada. (2007). Petit-Saguenay, Québec (Code2494205) (tableau). Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Repéré à <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

St-Gelais, F. (2012, 28 novembre). Une bonne idée à Petit-Saguenay. *Le Quotidien*.

Tremblay, S., Vallières, R., & Giroux, C. (2013). *Du rural à l'urbain : Les besoins et les motivations des personnes âgées pour vivre en milieu rural ou s'installer en milieu urbain*. Saguenay, Québec : Mastera/GRIR /Cégep de Jonquière/UQAC.

Tremblay, S., & Tremblay, P.-A. (2012). Défis et enjeux de la revitalisation intégrée dans les villes moyennes : le cas des arrondissements de Chicoutimi, Jonquière et Alma. *Cahiers de géographie du Québec*, 56(157), 207-224.

Tremblay, P.-A., & Tremblay, S. (2012). La revitalisation des espaces centraux des villes moyennes : enjeux et dynamiques sociale, économique et communautaire. Le cas de l'arrondissement Chicoutimi à ville Saguenay au Québec. Dans P.-A. Tremblay & S. Tremblay, (dir.) *La revitalisation intégrée des espaces centraux : enjeux et voies d'avenir pour les villes moyennes* (p. 85-104). Chicoutimi, Québec : GRIR/UQAC.

Tremblay, S. (2009). Interventions de quartier, recomposition sociale des communautés et reconversion du développement. *Économie et Solidarités*, 38(1), 182-192.

Tremblay, S. (2006). *Profil sociodémographique du quartier Saint-Jean-Eudes. Perspectives et enjeux pour l'avenir*. Chicoutimi, Québec : GRIR/UQAC.

Tremblay, S. (2006). Hétéronomie ou coproduction du développement social : réflexion sur l'usage du concept de développement social. Dans M. Tremblay, P.-A. Tremblay & S. Tremblay (dir.), *Le développement social un enjeu pour*

*l'économie sociale* (p. 27-47). Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Vaillancourt, Y. (2006). Le développement social, un enjeu fondamental pour le bien-être des communautés. Dans M. Tremblay, P.A. Tremblay & S. Tremblay (dir.), *Le développement social : un enjeu pour l'économie sociale* (p. 12-36). Sillery, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Villeneuve, D. (2013, 24 avril). Petit-Saguenay. Le dossier du magasin général avance. *Le Quotidien*.



## **AU TEMPS DE LA TRAITE DES FOURRURES : LES PERLES DU « CONTACT »**

**Jean-François MOREAU, UQAC**

### **La formation de la population américaine**

Deux événements incontournables marquent l'histoire des Amériques.

D'abord, les premiers peuplements amérindiens. En effet, vers 9 000 avant notre ère et au cours des deux millénaires suivants va se développer d'ouest en est en Amérique du Nord la culture Clovis. Cette dernière compte quelques milliers de sites, en net contraste avec les occupations qui précèdent (période dénommée *préprojectile*) pour laquelle, entre 9 000 et peut-être 25 000 ans, on compte à peine une centaine de sites disséminés sur la totalité des Amériques. On aura, bien sûr, compris que le débat sur l'origine des populations américaines est loin d'être clos, mais que, par ailleurs, Clovis marque les débuts de la succession évolutive qui mène les populations amérindiennes à un développement propre au Nouveau Monde, même si les grandes étapes de ce développement convergent en nature avec celles de l'Ancien Monde (successivement : populations exploitant seulement des ressources spontanément disponibles, communautés ayant développé l'agriculture, civilisations étatiques).

Second événement incontournable, les Européens mettent pied en Amérique au cours de la Renaissance. À l'insu des acteurs tout autant européens qu'amérindiens, ces premiers contacts auront une conséquence démographique majeure : les Européens, vecteurs de transport de maladies auxquelles ils sont adaptés (particulièrement les maladies du système respiratoire : tuberculose, influenza) vont induire chez les populations amérindiennes des pertes de population estimées, et cela à la grandeur des Amériques, par les plus conservateurs des chercheurs à 30 % environ et par les plus libéraux à 70 %, avec une estimation moyenne de 50 %.

Bien sûr, les Européens rencontrent, selon les lieux, une diversité amérindienne considérable. Combinés à la diversité des colonisateurs, les « premiers contacts » présentent donc un caractère polymorphe.

Dans les hautes terres mexicaines et andines, la « rencontre » entre les Espagnols et les Incas et les Aztèques illustre, selon Todorov (1982), le transfert des comportements ayant alors cours entre États naissants européens, à savoir lutter pour agrandir son territoire et augmenter la richesse (ultimement les moyens financiers) de l'État. Toujours selon Todorov, le transfert de ce comportement vers les civilisations andines et celles des hautes terres mexicaines constitue la reconnaissance, fort probablement plus implicite que consciente, de ce que pour les colonisateurs espagnols, ces civilisations américaines ne pouvaient faire l'objet d'autre attitude que celle qui prévalait entre États européens. Toutefois, alors que les techniques disponibles, y compris du point de vue militaire, étaient relativement semblables entre les États européens, les techniques aztèques et incas, certainement efficaces, ne pouvaient faire face aux techniques espagnoles, d'autant que le contexte religieux semble avoir constitué un creuset favorable à une autoperception de faiblesse (mythes d'étrangers envahisseurs à peau blanche, barbus et montés sur des créatures fantastiques – le cheval).

Alors qu'au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, les Espagnols installent leurs colonies en Amérique méridionale, plusieurs essais sont tentés pour coloniser les territoires de l'Amérique septentrionale, parmi lesquels le nord-est de l'Amérique du Nord (actuelles portions méridionales du Québec et de l'Ontario canadiens et de la Nouvelle-Angleterre états-unienne), notamment autour de l'axe du Saint-Laurent. Ainsi, Cartier (1986), au cours du second quart du XVI<sup>e</sup> siècle, ne réussit pas à implanter une telle colonie (*Les vaines tentatives* comme les appelle un important historien du Québec : Trudel, 1965; voir aussi Moussette & Waselkov, 2013). Cette vaine tentative revêtit cependant une grande importance puisque le texte de Cartier est le seul témoignage direct rapportant la rencontre des populations des Iroquoiens du Saint-Laurent respectivement à Hochelaga (actuelle ville de Montréal) et à Stadacone (ville actuelle

de Québec) et en laisse donc des relations incontournables puisque ces villages sédentaires n'existent plus du tout au moment de la colonisation de Champlain (début du XVIIe siècle).

À travers le XVIe siècle, particulièrement au cours de la seconde moitié du siècle, les Basques ont surtout laissé des traces écrites « indirectes » : la plupart du temps des décomptes des objets échangés entre Européens et Amérindiens au travers des archives notariales afférentes aux armements de bateaux. Il est vraisemblable que les activités halieutiques (pêche à la morue et chasse à la baleine) dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent aient constitué une occasion d'augmenter la profitabilité de ces entreprises en y ajoutant la traite des fourrures (Turgeon, 1986).

Cette dernière se développe de façon extensive alors que, sous l'égide de Champlain et de ses collaborateurs, notamment religieux (d'abord les Récollets, ensuite les Jésuites), la Nouvelle-France prend forme. De façon essentielle, la traite des fourrures a constitué un système d'échanges où lors des années les plus productives de la première moitié du XVIIe siècle, les fourrures amenées à Québec et, de là, en Europe ont pu avoisiner annuellement la vingtaine de milliers de peaux, essentiellement du castor. En échange, les communautés amérindiennes acquièrent des biens en matériaux inconnus d'eux, notamment des objets en fer (couteaux, hache), en cuivre (chaudrons, bagues dites de jésuites) et en verre (perles en verre).

### **Des perles, avant et après le contact**

Se parer de bijoux est un comportement ancien. Ainsi dès -75 000, Homo sapiens commençait à se parer de coquillages, par exemple au site de Blombos (Afrique du Sud : Vanhaeren & d'Errico, 2008). Les premières perles, donc, consistent en aménagement de leur forme par transformation physique (couper, taper, percer) de matériaux organiques, voire inorganiques (pierre).

Sur la base du Néolithique (production de nourriture), vers 3 000 avant notre ère (Dubin, 1987), l'émergence de sociétés complexes (civilisations) et de l'écriture est accompagnée de nouvelles techniques mettant à contribution l'usage des hautes températures

produites par confinement de la chaleur (four), à savoir la métallurgie, mais aussi la production du verre. Vers le troisième millénaire avant notre ère donc, en Égypte pharaonique notamment, se retrouvent des perles en verre.

Dans le nord-est de l'Amérique du Nord, avant le contact, la fabrication de perles par transformations physiques de matériaux organiques (os, coquillages) et inorganiques (pierre) est bien attestée. Les travaux de Hamel (1983, 1987, et Miller, 1986) ont bien montré que les teintes de ces perles portent une lourde charge symbolique : perles pâles (généralement blanchâtres), perles foncées (noires, bleu foncé) et rouge sang (ou rouge brique).

Avec le contact, en particulier lors de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, sont introduites d'Europe des perles découlant de la production du verre à haute température. Quels facteurs ont joué en faveur de l'intégration de ces perles en verre d'origine européenne dans les communautés amérindiennes du nord-est de l'Amérique du Nord? Il ne fait guère de doute que la production verrière européenne a permis une diffusion de masse de perles probablement plus productive que les techniques physiques traditionnelles de production des perles amérindiennes. Il est cependant très vraisemblable que le spectre des couleurs offert par les perles européennes correspondait bien aux habitudes symboliques amérindiennes. Ainsi note-t-on que les couleurs des perles en verre au cours de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle comprennent des perles au même spectre de couleur que les perles produites par les groupes amérindiens : pâles (blanchâtres), sombres (noires, bleu foncé) et rouges (rouge sang ou rouge brique). En fait, une seule nouvelle couleur est exportée d'Europe, savoir le bleu turquoise (et plus occasionnellement des perles polychromes), inexistante dans la palette précontact et bien présente à la suite du contact.

En somme, les contraintes techniques de la disponibilité des couleurs à la Renaissance et au XVII<sup>e</sup> siècle pour produire le verre correspondaient très largement aux contraintes symboliques nord-américaines, mais ont été, par ailleurs, source de changement à la fois par la nouveauté du matériel (verre) mais aussi par l'élargissement de la palette de couleur (turquoise).

## **Dater les premiers contacts au moyen des perles en verre : le poste de traite de Chicoutimi**

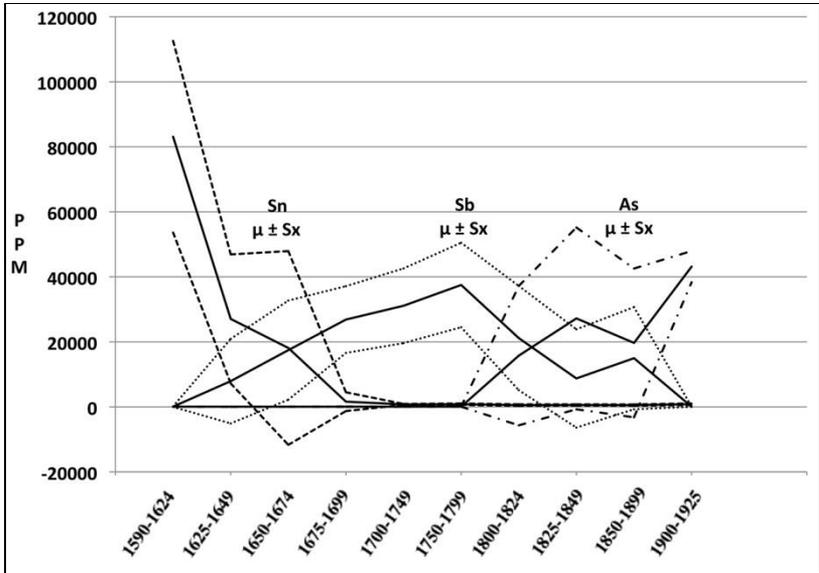
On comprendra que cette constatation nécessite des outils scientifiques robustes afin de bien asseoir de telles affirmations. Comment procéder? Si l'approche typologique mise en place pour le nord-est de l'Amérique du Nord depuis les années 1970 (Kidd & Kidd, 1972; Karklins, 1982) s'est révélée largement efficace pour analyser les perles en verre d'origine européenne, s'est aussi développée l'archéométrie de ces mêmes perles en verre. L'essentiel de ces analyses consiste en caractérisation des éléments chimiques des perles au moyen de l'activation neutronique, méthode en cours de remplacement actuellement pour une part importante par la spectrométrie de masse, compte tenu, surtout, des coûts nettement moindres de la spectroscopie.

Ces analyses ont permis de bien comprendre les modalités de fabrication des perles. À l'élément principal, la silice, viennent s'ajouter des éléments jouant le rôle de fondants et de stabilisants lors de la fonte de la silice (sodium, potassium, calcium, chlore, aluminium), cela dans des ordres de grandeur variant de 1 % à 10 % selon la couleur de la perle. Par ailleurs, trois éléments, l'étain, l'antimoine et l'arsenic jouent le rôle d'opacifiants dans des proportions de 0,5 % à 5 %. Enfin, divers éléments jouent le rôle de colorant (manganèse, cuivre, cobalt et zinc) dans des ordres de grandeur similaires aux opacifiants. Ces ordres de grandeur, en particulier pour les opacifiants et les colorants permettent de prendre conscience que les techniques mises en œuvre ont dû être semblables à une « recette ». Ainsi, dans un contexte de production artisanale, rappelons que 1 % d'oxyde de cuivre pour produire du verre turquoise signifie que pour une masse d'un kilogramme de silice, il faut incorporer 10 grammes d'oxyde de cuivre, une quantité aisément mesurable aujourd'hui, mais qui, au cours des siècles précédant la révolution industrielle (fin XVIIIe et XIXe siècles), impliquait de larges marges d'erreurs (Bonneau *et al.*, 2013).

Il demeure que les analyses archéométriques ont permis de mettre en lumière plusieurs interprétations des perles en verre, parmi lesquelles, notamment la chronométrie, à savoir le positionnement des perles dans le temps. Ainsi, depuis 1990, des séries de perles, particulièrement les perles blanches, combinées à leur contexte de datation obtenu soit de façon relative (stratigraphie) ou absolue (carbone 14) ont permis de proposer que les opacifiants se sont succédé dans le temps, d'abord à base d'étain au cours des trois premiers quarts du XVIIIe siècle, ensuite d'antimoine entre 1650 à 1750; enfin l'arsenic de 1750 à 1900 (fig. 1). Pourquoi une telle succession? Question de développements techniques : l'étain est bien connu depuis longtemps en métallurgie (bronze); l'antimoine élémentaire semble un développement technique du XVIIIe siècle alors que l'arsenic est produit de façon élémentaire à partir du début de la révolution industrielle. Par ailleurs, la figure 1 montre bien que le caractère opacifiant de l'étain requiert des quantités de l'ordre du double de celle requise par l'antimoine et l'arsenic. Dès lors que l'antimoine d'abord, l'arsenic ensuite, sont disponibles, la pression économique pousse alors à déloger successivement l'étain et l'antimoine.

L'application de ce modèle au poste de traite de Chicoutimi est particulièrement illustrative d'une contribution cruciale pour l'archéologie de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Figure 1 : Sériation des opacifiants selon le temps



Abscisse : périodes de temps. Ordonnée : échelle en ppm (partie par millions) commune aux trois opacifiants : étain (Sn), antimoine (Sb) et arsenic (As).  $\mu \pm Sx$  : valeur moyenne (lignes pleines) plus ou moins 1 écart-type (lignes tiretées).

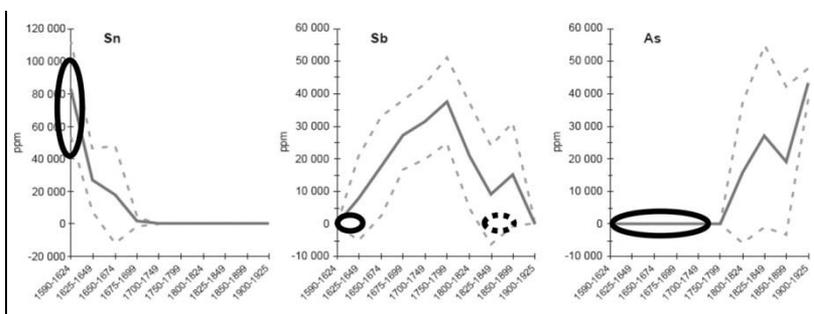
Ainsi, selon la documentation ethnohistorique, le premier Européen ayant effectivement mis les pieds au Saguenay–Lac-Saint-Jean est le jésuite Jean De Quen qui rapporte avoir fait un tel voyage au lac Saint-Jean en 1647.

Pourtant, dans les couches stratigraphiques sous-jacentes au poste de traite de Chicoutimi érigé postérieurement à un tremblement de terre qui eut lieu en 1663, la couche amérindienne comprend un nombre important de perles en verre. De quand datent donc ces perles? Avant le voyage de De Quen? Entre cette visite et 1663? La typologie suggère qu'un certain nombre de perles datent de  $\approx 1600$  à 1647 (Moreau, 1993, 1994).

Des travaux d'analyse par activation neutronique ont montré que, pour les perles blanches, un nombre important d'entre elles couvre le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle (Moreau & Hancock, 2010).

La figure 2 illustre ce phénomène. Ainsi les perles blanches de Chicoutimi comprennent de 40 000 à 100 000 ppm (parties par million) d'étain, valeur qui correspond à celle de la période de 1600 à 1625 observée pour une grande série de sites. En corollaire, les valeurs presque nulles d'antimoine et d'arsenic viennent confirmer la période de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

**Figure 2 : Chronométrie des perles blanches du poste de traite de Chicoutimi**



Abscisse : périodes de temps. Ordonnée : échelles en ppm des valeurs des trois opacifiants. Les courbes (moyennes en traits pleins et  $\pm 1$  écart-type en traits pointillés) représentent les variations des trois opacifiants pour une série de sites archéologiques du nord-est nord-américain, séries, par ailleurs, calées dans le temps par diverses méthodes de datation (stratigraphie, C14, etc. : voir texte et figure 1). Les ellipses représentent les proportions en ppm des trois opacifiants (étain, antimoine et arsenic) spécifiques aux perles blanches mises au jour à Chicoutimi.

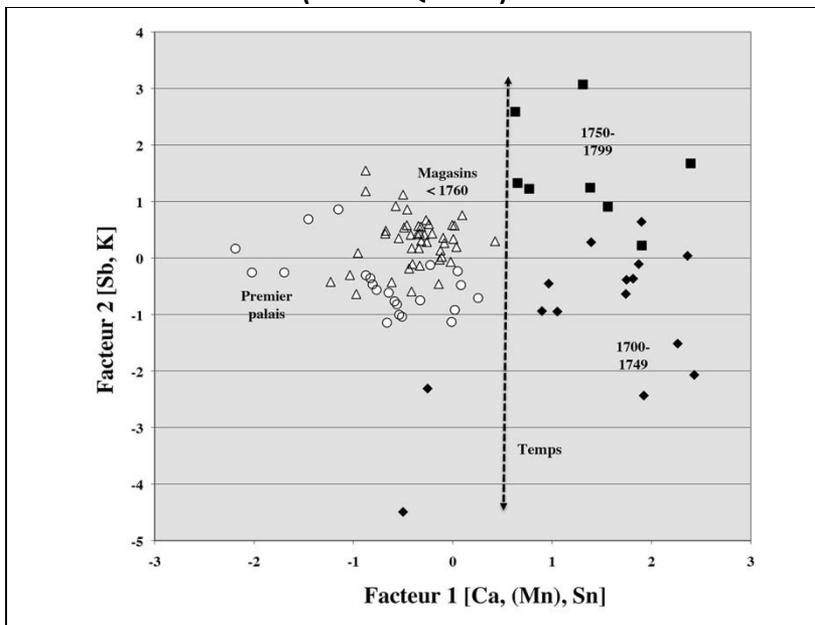
Si l'analyse neutronique des trois opacifiants montre sans ambiguïté que les datations des perles blanches de Chicoutimi s'étalent sur le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, on comprend aisément que doit alors être avancée une autre explication que la présence européenne elle-même comme vecteur de dissémination

des perles en verre dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean au début du XVIIe siècle. Selon toute vraisemblance, ces perles résultent de la transmission de « main à main » entre groupes amérindiens depuis ceux qui ont des contacts directs avec les Français établis sur les rives du Saint-Laurent, particulièrement à Québec, jusqu’aux groupes en lien avec ces primo-distributeurs.

### **Échanges postérieurs au contact et autres couleurs**

Si Chicoutimi illustre un bel exemple de détermination chronométrique qui démontre des premiers contacts établis de façon indirecte, l’analyse neutronique peut tout aussi efficacement rendre compte de perles plus tardives (Moreau *et al.*, 2006). Ainsi le site du palais du premier palais de l’Intendant à Québec (fin XVIIe et début XVIIIe siècles) et le second palais (ainsi que les magasins du Roy associés à lui) ont livré des collections de perles blanches, l’une couvrant la première moitié du XVIIIe siècle et l’autre la décennie précédant l’incendie du second palais et de ses magasins lors de la prise de Québec par les Anglais (1760). En figure 3, une analyse factorielle prend en considération non seulement les opacifiants, mais encore les autres éléments chimiques que sont les fondants, les stabilisants et les colorants. On observe que les séries de perles datées par d’autres méthodes (stratigraphie, C14) de la première moitié du XVIIIe siècle (en bas à droite) sont coiffées par celles de la seconde moitié du même siècle (en haut à droite). À gauche, les perles du premier palais (première moitié du XVIIIe siècle) coiffent celles du second palais et de ses magasins (1750-1760). Ainsi donc, le vecteur temps est-il orienté de la même façon (du bas vers le haut) aussi bien pour les perles du XVIIIe siècle provenant des palais de l’intendant que pour les séries multiples colligées dans le nord-est de l’Amérique du Nord.

**Figure 3 : Chronométrie des perles blanches des Palais de l'Intendant (ville de Québec)**



Tenant compte de l'ensemble des onze éléments chimiques mesurés par l'activation neutronique, une analyse factorielle est calculée. En abscisse se retrouve la dimension 1 (ou facteur 1) dont les principaux éléments constitutifs sont le calcium (Ca), le manganèse (Mn) et l'étain (Sn). Les principaux éléments du facteur 2 en ordonnée sont l'antimoine (Sb) et le potassium (K).

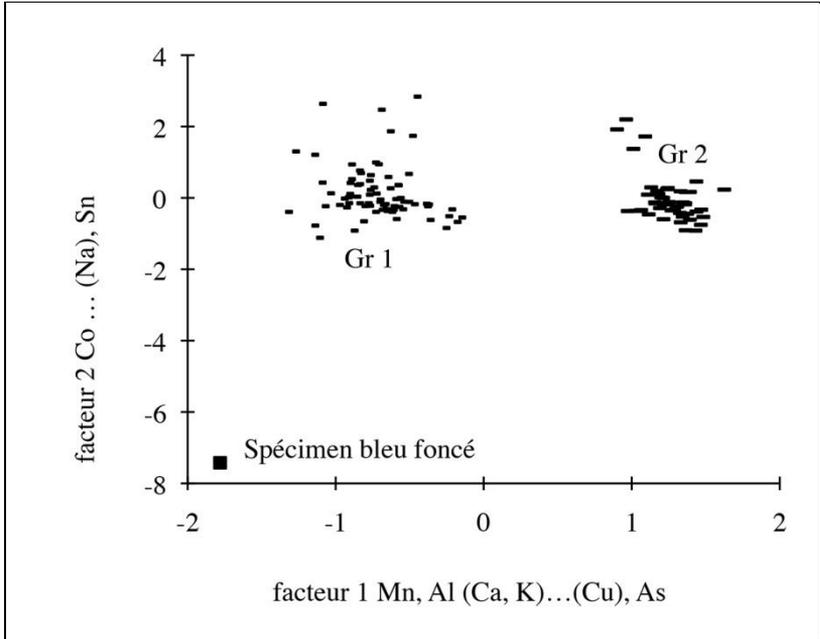
Le même exercice d'analyse neutronique peut être accompli pour les perles d'autres « couleurs » que blanches. Si, de façon générale, les résultats demeurent satisfaisants, ils sont moins assurés que pour les perles blanches comme le montre l'exercice d'analyse des perles de couleurs du poste de traite de Chicoutimi (Bonneau *et al.*, 2012).

## Décorer avec des perles

L'exercice de chronométrie n'est pas le seul à pouvoir être réalisé au moyen de l'activation neutronique des perles en verre. Par exemple, un exercice d'analyse de caractérisation élémentaire au moyen de cette méthode réalisé sur des perles provenant d'un site de l'Ashuapmushuan a fourni l'occasion d'un exercice d'interprétation archéologique fondé sur le croisement des informations tirées de la distribution spatiale des perles au sein du site archéologique avec les caractérisations chimiques. Ainsi les perles bleues (colorant résultant de la combinaison du cobalt et du cuivre) se séparent sans ambiguïté en deux groupes selon leurs caractéristiques élémentaires (fig. 4a; voir Moreau *et al.*, 1997). De même les perles blanches présentent aussi une ségrégation nette en divers groupes dont deux sont eux-mêmes subdivisés en deux sous-groupes (fig. 4b; voir Moreau *et al.*, 2002).

**Figure 4 : Caractérisation chimique des perles bleues et blanches du site DhFk-7 (Ashuapmushuan)**

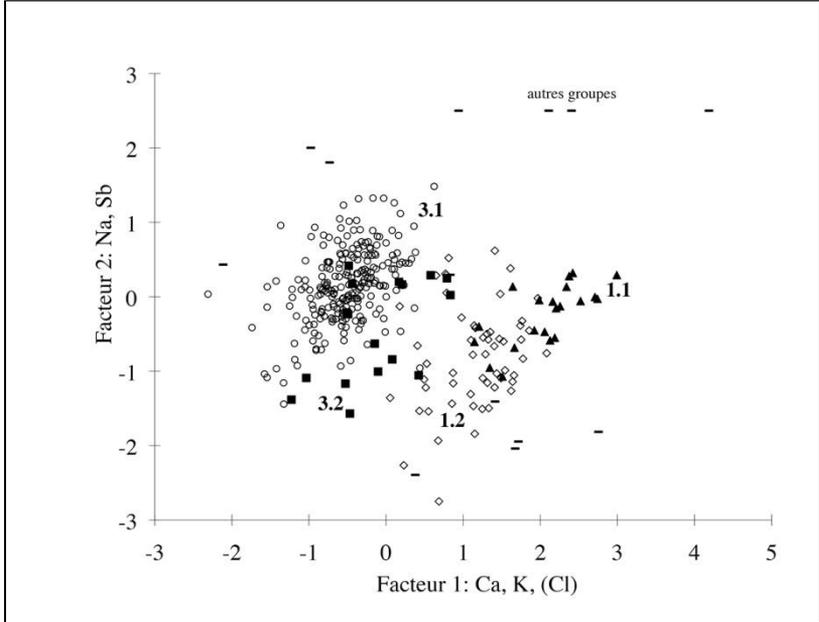
*a : différenciation des deux groupes de perles bleues*



Tenant compte de l'ensemble des onze éléments chimiques mesurés par l'activation neutronique, une analyse factorielle est calculée. Les principaux éléments constitutifs de la dimension ou facteur 1 sont indiqués en abscisse. De même en est-il pour la dimension ou facteur 2 en ordonnée. Afin de bien démarquer la différence entre les deux groupes de perles bleues (colorée au moyen de la combinaison du cobalt et du cuivre), une perle colorée uniquement au cobalt est aussi comparée (position inférieure gauche dans le graphique). Les deux groupes de perles bleues sont rapportés en tableau 1.

**Figure 4 : Caractérisation chimique des perles bleues et blanches du site DhFk-7 (Ashuapmushuan)**

*b : différenciation des groupes et des sous-groupes de perles blanches*

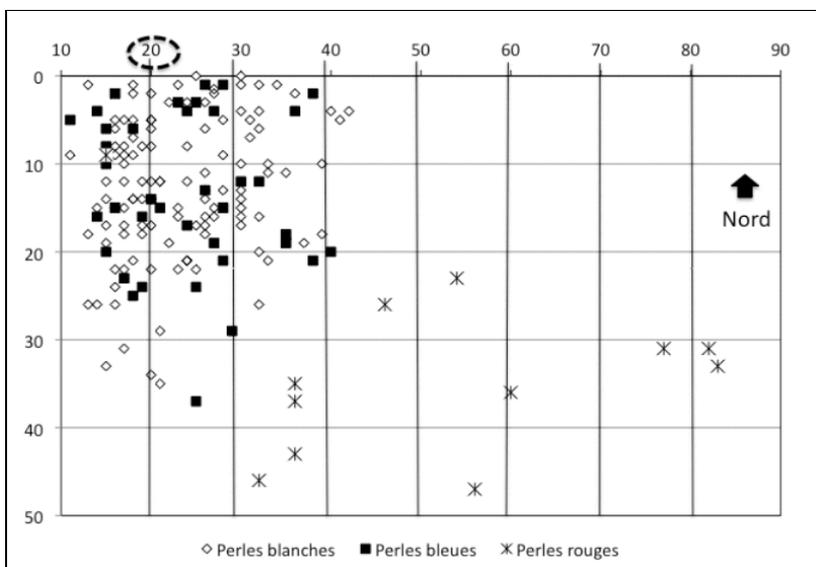


Tenant compte de sept éléments chimiques mesurés par l'activation neutronique (les colorants – cobalt, cuivre, manganèse, zinc – sont omis), une analyse factorielle est calculée. Les principaux éléments constitutifs de la dimension ou facteur 1 sont indiqués en abscisse. De même en est-il pour la dimension ou facteur 2 en ordonnée. Les différents groupes de perles sont rapportés en tableau 1.

La figure 5, quant à elle, rend compte de la localisation de ces perles telles que découvertes sur le site, à savoir une zone d'étalement de perles d'environ 30 cm par 30 cm et une concentration de la taille d'un poing au nord de cet étalement. En examinant la composition élémentaire des perles d'une part dans l'étalement, d'autre part dans la concentration grosse comme le

poing, il appert que l'essentiel des regroupements des perles blanches et bleues selon leurs caractéristiques élémentaires correspond de façon significative à la distribution spatiale (voir tableau 1). Bref, les perles blanches et bleues de l'étalement de 30 cm par 30 cm correspondraient aux perles de décoration cousues à même un sac, événement indépendant des perles blanches et bleues de la concentration qui correspondraient à des perles libres se retrouvant au fond dudit sac, à être éventuellement utilisées plus tard.

**Figure 5 : Localisation des perles bleu foncé et blanches du site DhFk-7**



Localisation des perles dans la partie nord d'un sondage (échelles nord-sud et est-ouest en cm) du site DhFk-7. La répartition vers le sud-ouest (droite inférieure du dessin) combinée à leurs positions stratigraphiques montre que les perles rouges représentent une période, antérieure aux perles bleues et blanches. Ces dernières sont respectivement réparties dans une zone d'étalement d'environ 30 cm par 30 cm et dans une concentration du volume d'un poing localisée au nord du sondage, indiquée par une ellipse dans le dessin.

En somme, cet exercice, si hypothétique soit-il, montre comment l'archéométrie vient renforcer les exercices traditionnels de terrain et d'analyse en archéologie.

**Tableau 1 : Répartition des perles du site DhFk-7 selon leur caractérisation élémentaire et leur distribution spatiale**

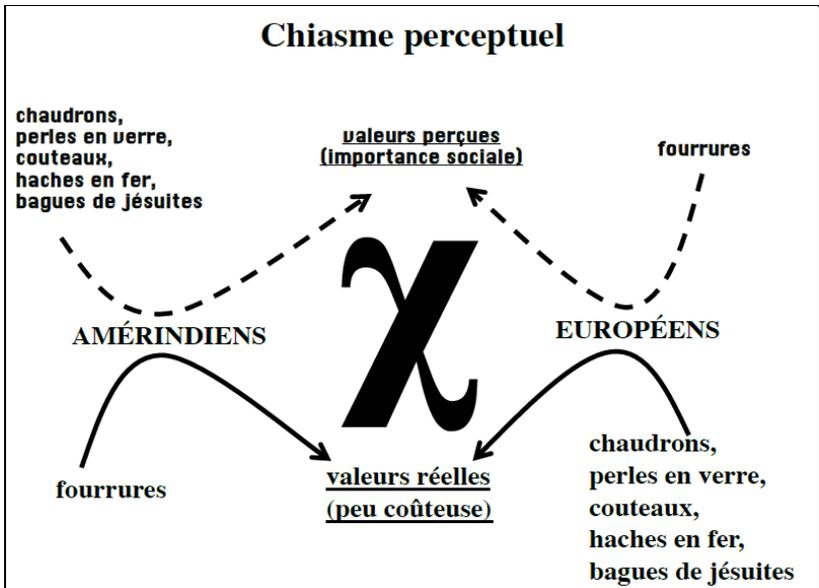
Couleurs	Groupes	Concentration de perles	Étalement de perles	Totaux
BLANCHES	1.1	<b>MAJORITÉ</b> N = 13 (62 %)	certaines N = 8	21
	1.2	<b>MAJORITÉ</b> N = 51 (91 %)	certaines N = 5	56
	1.2a	toutes N = 1		1
	1.3	toutes N = 5		5
	1.4		toutes N = 3	3
	2	certaines N = 1	majorité N = 3	4
	3.1	<b>CERTAINES</b> N = 84 (35 %)	<b>MAJORITÉ</b> N = 153 (65 %)	237
	3.2	<b>MAJORITÉ</b> N = 12 (71 %)	certaines N = 5	17
				344
BLEU	1	<b>CERTAINES</b> N = 22 (29 %)	<b>MAJORITÉ</b> N = 54 (71 %)	76
	2	<b>MAJORITÉ</b> N = 32 (72 %)	<b>CERTAINES</b> N = 13 (28 %)	46
				122
Bleu foncé		<b>MAJORITÉ</b> N = 10 (67 %)	certaines N = 5	15 15
Noires		<b>TOUTES</b> N = 17 (100 %)		17 17
Rouges			toutes N = 17 (100 %)	17 17

En gras sont indiquées les corrélations les plus significatives entre distributions spatiales et caractéristiques élémentaires des perles blanches et bleues. Ainsi la concentration des perles au nord du sondage comprend la majorité des perles blanches des groupes 1.1 et 1.2 ; par contraste, si la majorité du groupe 3.1 forme surtout l'étalement des perles, la majorité du groupe 3.2 se retrouve dans la concentration. La même observation contrastée est observée pour les perles bleues (groupe 1 dont la majorité se retrouve dans l'étalement et le groupe 2 dont la majorité est localisée dans la concentration). Enfin, les perles bleu foncé et noires, malheureusement non localisées précisément dans le sondage (figure 5) ont été retrouvées dans les tamis permettant de les assigner respectivement en majorité et toutes dans la concentration de perles.

## Chiasme perceptuel

Tout cela invite à réfléchir plus avant sur le processus de traite des fourrures (fig. 6). En effet, il est probable qu'Amérindiens et Français partagent une conception asymétrique des biens respectivement donnés et reçus au cours de la traite des fourrures. Ainsi, il ne fait guère de doute que le trappage du castor constitue pour les Amérindiens une activité sans grandes difficultés, faisant partie de la vie quotidienne; tout au plus, peut-on penser que la demande majeure (insatiable, diraient certains) en peaux de castors de la part des Européens a pu exercer une certaine pression quant au rythme de trappage. De même, les objets européens (perles en verre bien sûr, mais encore chaudrons à base de cuivre, bagues « de jésuites », haches et couteaux en fer) échangés contre les fourrures ne sont pas des objets de luxe en Europe; probablement demeurent-ils quelque peu coûteux, mais leur production, si artisanale soit-elle encore, est relativement nombreuse compte tenu du nombre important d'unités artisanales, et cela à l'échelle de toute l'Europe.

Figure 6 : Chiasme perceptuel de la circulation des biens impliqués dans la traite des fourrures



La lettre grecque khi ( $\chi$ ) symbolise les perceptions contrastées des populations amérindiennes et européennes (françaises) des biens qu'ils s'échangeaient lors de la traite des fourrures particulièrement au cours du XVIIe siècle. La partie du bas rend compte de ce que les *commodités* obtenues réciproquement des acteurs ne constituent PAS des biens coûteux pour ces derniers, aussi bien en ce qui a trait aux fourrures obtenues des Amérindiens (il s'agit pour eux d'une pratique quotidienne de l'existence) que les biens obtenus des Européens. Il convient de préciser que la multiplication des échoppes artisanales en Europe entre la fin du Moyen Âge et le XVIIe siècle ont rendu les objets en verre et en métal plus accessibles notamment par la mise en place de processus techniques permettant de diminuer significativement les coûts de production (notamment la spécialisation des gestes avec augmentation conséquente du rythme de production). Par ailleurs, la partie supérieure du dessin représente les *perceptions* des acteurs eu égard aux biens reçus; pour les Amérindiens, les chaudrons, perles en verre et autres commodités sont des nouveautés susceptibles d'induire une transformation sociale peut-être même de mettre en place de nouveaux moyens de différenciation voire d'ascension sociale; pour les Européens (Français), il est évident que le transfert de fourrures constitue une plus-value à la fois économique et sociale, la fourrure constituant un objet de luxe. Il est d'ailleurs vraisemblable que les balbutiements de la traite des fourrures entre Basques et Amérindiens dans la seconde moitié du XVIe siècle aient constitué pour les premiers un moyen de rendre systématiquement rentables les activités coûteuses pour lesquelles ils naviguaient jusqu'au golfe et dans l'estuaire du Saint-Laurent (pêche à la morue, chasse à la baleine pour leur huile).

---

Par contraste, les objets obtenus des Européens sont certainement perçus comme plus importants, en particulier d'un point de vue social, que leur simple valeur économique par les Amérindiens. Par exemple, des sépultures avec collier ou bracelet de perles en verre ou encore avec chaudrons à base de cuivre sont rapportées dans les sites du nord-est de l'Amérique du Nord. Quant aux Européens, la plus-value des peaux de castors en Europe est en directe proportion de leur utilisation : notamment, vêtements ou parties de vêtements d'appareils accessibles surtout aux plus riches.

Bref, la traite des fourrures constitue un bel exemple de distorsion (chiasme perceptuel) des valeurs des biens reçus et donnés et selon la perspective adoptée, amérindienne ou européenne.

## **Remerciements**

Mes remerciements vont à Pierre-André Tremblay pour sa lecture heureusement incisive du texte. Mes remerciements aux membres de Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi, notamment Érik Langevin, qui, depuis sa création il y a trente ans, ont fréquemment contribué à enrichir mes préoccupations de recherche sur les premiers contacts et la traite des fourrures. Mes remerciements à Ron Hancock, physicien retraité de l'Université de Toronto, aujourd'hui à l'Université MacMaster sans qui les analyses élémentaires par activation neutronique n'auraient pas pu avoir lieu.

## Références bibliographiques

- Bonneau, A., Moreau, J.-F., & Hancock, R.G.V. (2012). Les perles en verre de couleur du poste de traite de Chicoutimi : contribution à la datation des occupations des premiers contacts. *Archéologiques*, 25, 84-105.
- Bonneau, A., Moreau, J.-F., Auger, R., Hancock, R.G.V. & Émard, B. (2013). Analyses physico-chimiques des perles de traite en verre de facture européenne : quelles instrumentations pour quels résultats. *Archéologiques*, 26, 109-132.
- Cartier J. (1986). *Relations. Édition critique par M. Bideaux*. Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.
- Dubin, L. S. (1987). *The History of Beads*. New York, NY : Harry N. Abrams.
- Karklins K. (1982) Perles de verre. Ottawa, Parcs Canada, *Histoire et Archéologie*, 59.
- Kidd K.E., & Kidd, M. A. (1972). Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain. *Lieux historiques canadiens, Cahiers d'archéologie et d'histoire* 1, 47-100.
- Hamell, G. R. (1983). Trading in Metaphors : The Magic of Beads. Dans *Another Perspective upon Indian-European Contact in Northeastern North America*. New York, NY : State Museum.
- Hamell, G. R. (1987). Mythical realities and European contact in the Northeast during the sixteenth and seventeenth centuries. *Man in the Northeast*, 33, 63-87.
- Miller, C. L., & Hamell, G. R. (1986) A new perspective on Indian-White contact : Cultural symbols and colonial trade. *The Journal of American History*, 73(2), 311-328.
- Moreau, J.-F. (1993). Histoires de perles... d'avant Jean de Quen. *Saguenayensia*, 35(2), 21-29.
- Moreau, J.-F. (1994). Des perles de la « protohistoire » au Saguenay-Lac-Saint-Jean? *Recherches amérindiennes au Québec*, 24(1-2), 31-48.

- Moreau, J.-F., Hancock, R.G.V., Aufreiter, S., & Kenyon, I. (1997). Taphonomical and chronological studies of a concentration of European glass trade beads from Ashuapmushuan, Central Québec (Canada). *Iskos* (Finska Fornminnesföreningen), 11, 173-181.
- Moreau, J.-F., Hancock, R.G.V., Aufreiter, S., & Kenyon, I. (2002). Late French (1700-1750) to Early English (1750-1800) Regime White Glass Trade Beads From A Presumed Decorated Bag Found at the Ashuapmushuan Site (Eastern Central Québec), Canada. Dans Jerem, E. & Biro, K.T. (dir.), *Archaeometry 98. Proceedings of the 31st Symposium*, 2 volumes, (British Archaeological Research, p. 613-619, Coll. BAR International Series n° 1043).
- Moreau, J.-F., Hancock, R.G.V. & Moussette, M. (2006). Toward a Chrono-Seriation Method Based on European Trade White Beads in Northeastern North America. Dans J. Pérez-Arantegui (dir.), *34th International Symposium on Archaeometry*, (Institution « Fernando el Catolico », Zaragoza, p. 85-90).  
Repéré à <http://www.dpz.es/ifc/libros/ebook2621.pdf>
- Moreau, J.-F., & Hancock, R.G.V. (2010). Un siècle d'approvisionnement : 1550-1650 : de la préhistoire à l'histoire au site du poste de traite de Chicoutimi. *Archéologiques*, 23, 84-98.
- Moussette, M. & Waselkov, G.A. (2013) *Archéologie de l'Amérique coloniale française*. Montréal, Québec : Lévesque Éditeur.
- Todorov, T. (1982). *La conquête de l'Amérique. La question de l'autre*. Paris, France : Seuil.
- Trudel, M. (1965). *Histoire de la Nouvelle-France, Volume I : Les vaines tentatives*. Montréal, Québec : Fides.
- Turgeon, L. (1986). Pour redécouvrir notre 16e siècle : les pêches à Terre-Neuve d'après les archives notariales de Bordeaux. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 39(4), 523-549.
- Vanhaeren, M. & d'Errico, F. (2008, juillet). Aux origines de la parure. *Pour la Science*, 369, 58-64.

# **PREMIER REGARD. MOBILITÉ ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE CHEZ LES JEUNES DES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC (CANADA). INNUS, ATIKAMEKW ET ALGONQUINS.**

**Serge CÔTÉ, UQAR**

**Camil GIRARD, UQAC**

**Patrice LEBLANC, UQAT**

**Jacques KURTNESS, UQAC**

## **Introduction**

Cet article porte sur la migration interne et le processus de construction identitaire des jeunes autochtones du Québec. Souvent partagés entre leur culture première et la culture québécoise (d'origine européenne), tiraillés entre des valeurs traditionnelles et d'autres plus modernes, les repères dont les jeunes autochtones ont besoin ne sont pas faciles à trouver dans ces départs qui remettent en question les acquis du milieu d'origine et en particulier la vie dans les réserves. Dans cette quête d'identité, tant individuelle que collective, l'affirmation des peuples autochtones s'appuie sur une certaine réappropriation du territoire ancestral et sur la prise en charge, par des gouvernements autochtones, des destinées des populations en cause qui vivent des changements importants.

À cet égard, les négociations politiques qui ont mené à la signature l'Approche commune du 31 mars 2004 n'ont peut-être pas suffisamment tenu compte de ce que les jeunes ont à dire sur l'avenir des peuples autochtones. Dans les rapports au territoire qu'ils tissent sur fond de colonisation et de mondialisation, les jeunes autochtones du Québec cherchent à sortir de la réserve pour critiquer celle-ci, certes, mais surtout pour tenter de réinventer à la fois les territoires traditionnels et surtout à prendre leur place dans les villes où ils revendiquent une reconnaissance pour les peuples autochtones.

Au Québec<sup>1</sup>, mais aussi ailleurs dans d'autres sociétés, cette construction identitaire est imbriquée dans un processus d'affirmation des peuples autochtones en opposition aux politiques d'extinction développées par les gouvernements, Loi des Indiens (1876), perte de droits fondamentaux, création des réserves, tutelle fédérale, pensionnats, pauvreté systémique (Commission royale sur les peuples autochtones du Canada, 1995; Gill, 1995).

L'analyse présentée ici s'inscrit dans le prolongement des enquêtes menées par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes au Québec<sup>2</sup>. Poser le problème de la migration dans les sociétés contemporaines, y incluant les peuples autochtones, conduit à un questionnement sur la construction identitaire dans des dynamiques d'échanges interculturels (Commission royale sur les peuples autochtones du Canada, 1995, vol. 4, chapitre 7- migration et urbanisation; Girard et Ntetu, 2006 et 2009 ; Girard, 1997b, Girard, Garneau et Fréchette, 2004 ; questions interculturelles : Girard, Gagné, 1995 ; Girard, 1997a; Turgeon, Delâge et Ouellet, 1996; Espagne, Werner, 1988). Après avoir posé quelques jalons théoriques sur les rapports de la culture et des dynamiques interculturelles dans le processus de construction identitaire, nous présenterons un portrait de la mobilité des jeunes autochtones du Québec, puis une analyse de quelques éléments de leur identité à partir d'un corpus d'entrevues réalisées auprès d'une trentaine de jeunes Innus, Atikamekw et Algonquins (volet qualitatif) et d'un sondage mené auprès d'un peu plus d'une centaine de jeunes des trois mêmes nations (volet quantitatif) à partir d'un questionnaire qui a été aussi adressé aux Québécois.

## **Culture et construction identitaire des peuples autochtones du Québec**

La culture – ou l'ensemble des faits de civilisation – ne peut être cernée qu'en vertu de traits spécifiques à chaque groupe humain (Girard, 1997b ; Retschtzki, 1989 ; Selim, 1986 ; Kurtness, 1983). Dès son plus jeune âge, chaque individu fait l'apprentissage de traits identitaires qui l'associent à son groupe. L'humain accapare ainsi un ensemble d'éléments qui lui permettront de s'insérer dans une certaine collectivité culturelle, qu'il s'agisse d'une civilisation de type sédentaire ou nomade, d'une culture orale ou écrite, d'une

culture autochtone ou autre. En adoptant une manière d'être, les humains font à la fois des apprentissages spécifiques à leur condition humaine et à leur identité culturelle.

Les rapports interculturels peuvent déboucher, à terme, sur un phénomène d'acculturation et de déterritorialisation des identités et des appartenances. L'acculturation a d'abord une dimension de contrainte : celle de la domination d'une culture sur une autre. Cependant, si ce concept est porteur d'un décloisonnement inégal entre les cultures, il s'inscrit aussi dans un processus d'échanges et de transferts complexes qui marquent toutes les cultures, même celles qui affirment avoir « conquis ou découvert » les peuples autochtones des Amériques (Girard, Gagné, 1995, 3-15 ; Todorov, 1982, p. 72 ; Axtell, 1982, p. 246, 274). Dans ce contexte, lorsque le volume des emprunts et le rythme des novations s'accroissent, semblant dès lors bouleverser en profondeur les sociétés d'origine, on peut définir l'acculturation comme l'ensemble des phénomènes qui résultent du contact direct et continu entre des groupes d'individus de cultures différentes avec des changements subséquents dans les types culturels de l'un et l'autre groupe (Clapier-Valladon et Mannoni, 1991, p. 541; Sélim, 1986, p. 99). Ainsi considérée, « l'acculturation apparaît soit comme une superposition d'éléments culturels qui sont intégrés, soit comme une dépossession; elle s'inscrit tout autant comme facteur d'assimilation d'éléments étrangers à sa culture que comme une rupture véritable. » (Girard, 1997a ; Girard, 1997b, p. 231 ; Maffesoli, 1997 : 75-76).

Les cultures autochtones, tout comme les autres cultures, sont influencées par le métissage et les processus de transferts culturels (Clapier-Valladon et Mannoni, 1991). Devant les innovations et les progrès qui se multiplient à un rythme de plus en plus rapide, les cultures perdent leurs systèmes de référence et en viennent à ne plus assimiler les changements. Ce phénomène, que nous appellerons à l'instar du spécialiste Jean Poirier (1991) la « dysculturation » affecte en profondeur mais de manière inégale les sociétés. Dans cette perspective, les individus et les groupes sont appelés à construire leur identité dans ces rapports incessants d'échanges liés à la culture d'origine et aux rapports de proximité

avec d'autres cultures (interculturalité), jouant soit à se replier sur sa culture ou à intégrer des éléments nouveaux à sa culture (Girard, 1997b).

Ainsi, alors que l'idéologie de la globalisation semble inviter à *s'intégrer à tout prix*, l'insertion citoyenne dans les sociétés contemporaines ne peut se faire au détriment d'un questionnement profond des cultures et dans les rapports intra, inter ou trans culturels que chaque culture peut jouer. Cependant, il est souvent difficile pour un individu qui s'identifie à un peuple minoritaire de trouver place à une affirmation positive de son identité à partir d'une culture première mal reconnue dans l'espace public (Eveno, 2003; Roy, 2002; Darou, Kurtness et Hum, 2000 ; Girard, 1997b; Collin, 1994; Roy, 1993 ; Larose, 1989; sur le Mexique, Bartolomé, 2006 ; Lartigue, Quesnel, 2003 ; Yanes, 2006). Dans cette quête d'identité individuelle et collective, dans les crises de l'adolescence et de la jeunesse que vivent les jeunes adultes des Premières Nations au Québec ou ailleurs, la reconnaissance et l'affirmation des peuples autochtones s'appuient sur une construction identitaire qui se déroule dans une tension, voire une certaine marginalité ou exclusion qui invite à de nouvelles études sur la jeunesse dans les cultures minoritaires (Erikson, 1972. 162 ss ; Marcia, 1966, Jaccoud, 1995; Xiberras 1993; Castel, 1994; Parazelli, 2002; Pérez Islas et Valdez González, 2003 et 2004).

Cette recherche sur la migration des jeunes donne la possibilité d'examiner la construction identitaire autour de la mobilité et des rapports au territoire qui se manifestent. À la faveur des déplacements, migrations, installations, retours, etc., qu'ils sont nombreux à entreprendre et qu'ils multiplient souvent, ils semblent chercher à suivre les traces de leurs ancêtres qui parcouraient de vastes étendues et se déplaçaient sur des distances impressionnantes, tout en se projetant dans leur projet de vie qui se passe souvent dans la ville. On peut ainsi parler d'un *nouveau nomadisme* au sens où les jeunes autochtones explorent une nouvelle mobilité soit dans les villes de proximité ou les métropoles et où, successivement, ils découvrent de multiples espaces et des contextes d'habitation, des vies de quartiers, des cadres variés de relations amicales et familiales, de circonstances



## **La mobilité, attrait pour le milieu d'accueil mais attachement au milieu d'origine : quelques réflexions sur la construction de l'identité à partir des données qualitatives<sup>3</sup>**

Le volet qualitatif présenté ici permet de dégager certaines particularités concernant les jeunes des Premières Nations. Les propos retenus permettent de nuancer et de préciser comment les jeunes autochtones ont des traits distinctifs même s'ils s'inscrivent dans des mouvements typiques des autres jeunes qui ont participé à nos enquêtes : affirmation de soi, proximité et distance du milieu d'origine, valeurs portées à l'éducation, au travail et à la famille.

Les jeunes autochtones quittent généralement leur milieu d'origine pour poursuivre des études ou pour travailler (Cousineau-Mollen, 2001 ; Croteau, 1991). Tous estiment que l'éducation est un moyen pour s'accomplir. Plusieurs voient aussi dans leur réussite scolaire, une fierté pour toute leur famille. Sous ce rapport, les filles semblent plus déterminées que les garçons à compléter leurs projets d'étude. Le départ coïncide avec le désir de prendre une distance d'avec le milieu d'origine quitte à revenir sous certaines conditions. C'est l'occasion pour les jeunes de prendre une distance à la fois de leur famille immédiate, mais aussi d'un milieu de vie perçu comme contraignant.

Néanmoins, si le départ est perçu comme nécessaire, il n'en demeure pas moins que l'intégration dans les milieux d'accueil n'est pas facile. Quitter la réserve ou une petite ville pour aller vivre dans une grande ville, c'est, à la limite, comme aller vivre dans un pays étranger:

C'est comme si tu t'en vas d'un pays que tu connais puis tu t'en vas dans un pays étranger. C'est la même chose, c'est deux mondes... (INN-07, homme, 31 ans, étudiant, maîtrise)

Je voulais surtout partir de [petite ville] puis je suis déménagée à Hull vers la fin de l'été puis j'ai fréquenté le cégep là pendant toute la session de l'automne. Puis j'ai déménagé dans une petite chambre. [...] Quand tu viens de l'Abitibi puis que tu

arrives en ville comme ça puis qu'il y a des voitures qui passent vite puis qu'il y a du monde partout, mais moi, je n'étais pas vraiment préparée à ça. (ALG-02, femme, 28 ans, travailleuse, cégep)

Dans le milieu d'accueil, les besoins sont souvent plus pressants pour les jeunes mères. L'entraide des amies permet de le dépanner. Cependant, c'est autour de divers organismes que les femmes trouvent les moyens de s'en sortir. Les centres d'amitié autochtones et les garderies sont privilégiés par les jeunes mères autochtones qui vivent un stress considérable. La recherche de petits emplois rémunérés permet de combler un budget de famille souvent insuffisant.

Oui, je me suis mis (sic) dans des organismes autochtones là [à Montréal]. Comme Terres en Vues [...] C'est une entreprise, je pourrais dire autochtone mais il n'y en a pas beaucoup là mais... [...] Oui, j'allais au centre d'amitié aussi. Je faisais partie de comités de jeunes là. (ALG-05, femme, 23 ans, travailleuse, secondaire)

Lors de ces départs, les jeunes découvrent à la fois leurs limites mais aussi leurs possibilités. En cela, les jeunes migrants de toutes les cultures se ressemblent. Ils se découvrent à distance de leur milieu d'origine. Le fait d'être laissé à soi-même dans un nouveau milieu permet à chacun de découvrir ses limites mais aussi des forces jusque-là ignorées. En cela, l'expérience du départ est jugée comme positive.

J'ai découvert en dedans de moi que j'étais quelqu'un de débrouillard. Si j'aurais (sic) resté à [nom de la réserve], c'est sûr que là-bas, je sais pas ce que je serais devenu si j'aurais (sic) resté là-bas. Ici, je me suis découvert, le monde m'ont découvert. [...] Quand je suis retourné là-bas [milieu d'origine], j'ai travaillé là-bas, les gens ont commencé à me connaître. (ATT-05, homme, 23 ans, travailleur, cégep)

Les jeunes ont un regard assez critique sur leur communauté d'origine tout en découvrant, une fois partis, que leur milieu de vie leur manque. Avec l'arrivée des enfants, les possibilités de retour sont envisagées. La remémoration des lieux et des temps où toute la famille se retrouvait contribue à reconstruire une image plus positive du milieu d'origine. Le retour peut ainsi être envisagé.

C'est sûr que j'aimerais ça travailler pour les autochtones, faire quelque chose pour les enfants. Je sais pas, montrer c'est quoi la culture, y a pas assez de choses qu'on voit pour les enfants, comme le mien. Le mien, y s'en vient. Ça me manque beaucoup les *makushan* (n.a. repas et fête traditionnels) [...] C'est pas icitte je pense que j'vas le trouver... (ATT-02, femme, 21 ans, travailleuse, cégep)

Pour d'autres, le départ reste difficile à assumer. À mesure que l'on vieillit, que la famille se crée et que l'insertion professionnelle s'accomplit en dehors de sa communauté, certains constats s'imposent au jeune adulte qui doit faire certains deuils.

C'est une partie de moi que j'avais laissée là-bas. Sauf qu'aujourd'hui, je garde ça comme des beaux souvenirs. Je prends ça positif. Je m'ennuie... oui je m'ennuie. Quand je vais là, je fais mon possible pour faire le tour, de voir... toute la gang avant de partir. (ATT-13, homme 33 ans, travailleur, baccalauréat)

En définitive, si le départ s'inscrit dans une volonté d'améliorer sa condition par les études, le travail et le contact avec ses pairs, il reste qu'un choc culturel est vécu par les jeunes autochtones. Ce choc incite le jeune à remettre en question les valeurs de sa culture d'origine tout en jetant un regard critique sur sa culture d'accueil.

### **Le milieu d'origine des jeunes autochtones et la dynamique de construction de l'identité**

Dans la famille autochtone, la famille élargie, plus particulièrement, les grands-parents jouent un rôle important. Les jeunes adultes interviewés ont parlé davantage des rapports qu'ils avaient eus

avec leurs grands-parents plutôt qu'avec leurs parents dans leur milieu d'origine. Les grands-parents interviennent dans l'éducation des jeunes, du moins durant l'enfance. La famille élargie aux parents, grands-parents, frères, sœurs, oncles, tantes, cousins et cousines, constitue le noyau des liens communautaires du jeune autochtone.

Nous autres, c'était plus collectivité... avec mes frères, mes sœurs. On jouait plus ensemble puis avec d'autres enfants aussi de la communauté surtout l'été quand on retournait après les écoles. (n.a. : Les jeunes de Kitcisakik sont scolarisés à Val-d'Or où ils demeurent dans des foyers durant l'année scolaire). (ALG-10, femme, 29 ans, étudiante, cégep).

Certains problèmes ont été soulevés eu égard à l'exiguïté des maisons et à un certain manque d'intimité.

Je restais chez ma grand-mère. À côté de chez nous, il y avait deux de mes oncles. En face de chez nous, il y avait une tante. [...] Dans le village, on était situés proches proches. Chez ma grand-mère, il y avait deux de mes tantes qui restaient là, c'était vraiment serré. On était vraiment proches, ce qui se passait sous un toit se passait aussi sous l'autre toit parce qu'on finissait tout le temps par se promener d'une place à l'autre. (INN-04, femme, 23 ans, travailleuse, secondaire)

On se plaint parfois que dans le milieu d'origine, il n'y « a rien à faire ». Cependant, la plupart des interlocuteurs ont affirmé avoir leur réseau d'amis autochtones.

Certaines activités organisées localement ont pour but de se réapproprier des éléments de sa culture traditionnelle. Les souvenirs les plus marquants concernaient les *makushan* (fêtes et repas traditionnels), les danses, les prières, les rites de passage auxquels les membres de la communauté sont associés. D'autres activités comme les Jeux autochtones qui regroupent les jeunes de

différentes nations autochtones sont perçues comme des temps privilégiés pour élargir les réseaux d'amitié en milieu autochtone.

Ça, les Jeux, ça a commencé en 90. [...] C'est des communautés de partout, c'est des rassemblements. [...] C'est les Jeux du Québec pour les jeunes. On avait mille jeunes qui arrivaient à Pointe-Bleue, ça fait que là, tu en connaissais, tu te faisais des chums à travers, à tous les soirs il y avait des partys. Ah! ça, c'était spécial! Là, ça fait deux ans qu'il y en a pas pis je suis ben déçue. (INN-04, femme, 23 ans, travailleuse, secondaire).

Même si les jeunes fréquentent peu le territoire ancestral, ils estiment que ces territoires permettent de perpétuer leur culture traditionnelle. Lieux mythiques où les pratiques traditionnelles peuvent se continuer autour des familles. Ce sont des lieux, loin des réserves, qui permettent un ressourcement. Les jeunes adultes désirent assurer une certaine transmission des valeurs traditionnelles à leurs enfants. Il est évident que les jeunes autochtones fréquentent peu ces territoires, cependant, ils y sont fortement attachés.

Malgré cet attachement à leur culture, les jeunes restent ouverts au changement. Ils désirent poursuivre des études afin d'occuper des emplois si possible dans leur milieu d'origine. Cependant, pour retourner dans les communautés, les jeunes croient qu'il faut y trouver une certaine qualité de vie. Parmi les points négatifs soulevés, la rareté des emplois vient en premier lieu, mais aussi les problèmes de consommation de drogue et d'alcool. Pour les femmes, la qualité déficiente de l'enseignement dans les écoles de certaines communautés pose problème.

Les jeunes accordent une grande importance à leur milieu d'origine qu'ils considèrent comme le lieu premier de construction de leur identité. Les valeurs associées à la famille, à la communauté, au territoire et à la nature, sont au centre des préoccupations des jeunes qui estiment que la transmission de ces valeurs apparaît bien difficile pour les générations à venir.

## **L'identité autochtone en reconstruction**

Les jeunes sont fiers de leur identité et de leur appartenance à leur culture d'origine autochtone. Plusieurs estiment d'ailleurs important de transmettre à leurs propres enfants cette culture. Par exemple, ce jeune Algonquin de 25 ans (travailleur, secondaire) nous explique, au sujet de sa toute jeune fille (2 ans), qu'il « veut qu'elle apprenne avant tout ma langue, ma langue à moi [l'algonquin] ».

Outre les questions des langues ancestrales et des pratiques traditionnelles dont la transmission reste fragile, ce sont les liens avec les membres de la famille qui manquent le plus aux jeunes qui quittent leur milieu. Ainsi, s'ils pouvaient y trouver des conditions favorables à leur vie, les jeunes adultes retourneraient dans leur communauté pour se rapprocher des êtres qui leur sont chers.

La fierté d'être autochtone ne fait pas de doute parmi les témoignages recueillis. Par leur langue, leur rapport à la nature et à leurs territoires, par leur statut et leur appartenance à des nations autochtones, ils se considèrent avant tout comme les membres de cultures distinctes. Dans ce contexte, les jeunes autochtones du Québec s'identifient d'abord à leur nation d'origine avant de signifier leur appartenance au Québec ou au Canada.

### **Des jeunes qui se déplacent : l'éclairage des données quantitatives sur la construction de l'identité**

Les jeunes constituent une population mobile. Sur ce plan, les jeunes des Premières Nations du groupe centre et les jeunes régionaux du croissant périnordique du Québec se ressemblent (LeBlanc, Girard, Côté, Potvin, 2003). Arrivés à l'adolescence et à l'âge adulte, ils sont nombreux à quitter la localité où ils ont grandi pour s'installer dans une autre localité de leur région d'origine ou pour se diriger vers une autre région<sup>4</sup>. En effet, au moment du sondage de 2004-2005, pas moins de 50 % des jeunes autochtones interrogés ne vivaient pas dans leur municipalité d'origine (somme des migrants intrarégionaux et des migrants interrégionaux), ce qui était aussi le cas de pas moins de 58 % des jeunes des trois régions retenues (tableau 1). Il est donc intéressant de suivre le parcours

de ces jeunes et de comparer les réactions de ces deux populations différentes. Une autre donnée du sondage illustre la mobilité qui conduit les jeunes à sortir de leur région d'origine : on constate, en effet, qu'une proportion de 24 % des jeunes des Premières Nations du groupe centre et de 28 % des jeunes régionaux du croissant périnordique vivaient dans les milieux urbains de Québec et de Montréal au moment du sondage de 2004 (voir aussi Environics 2010 – Canada ; Hohban 2009 sur Montréal). Ces installations en milieu métropolitain ne sont pas toutes définitives et on trouve plusieurs cas de réinstallation dans les communautés d'origine. Ce cas de figure de la migration de retour concerne environ un cinquième des jeunes présents dans l'échantillon (tableau 1) : ces jeunes avaient antérieurement effectué une migration dans une autre région – métropolitaine ou non -, mais se trouvaient au moment du sondage installés dans leur région d'origine.

**Tableau 1 Comparaison des profils de migration des jeunes des Premières Nations du groupe centre et des jeunes des régions de la Côte-Nord (CN), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ) et de l'Abitibi-Témiscamingue (AT), 2004**

PROFIL DE MIGRATION	JEUNES PÉRINORDIQUES	
	Jeunes des Premières Nations (groupe centre)	Jeunes des régions CN / SLSJ / AT
	%	%
Non-migrants	30	25
Migrants intrarégionaux	16	14
Migrants interrégionaux	34	44
Migrants interrégionaux de retour	20	17
Total	100	100

N = 1 093

La différence entre les deux groupes de jeunes n'est pas significative au plan statistique.

Source : Sondage du Groupe de recherche sur la migration des jeunes CN

Ce ne sont pas tous les jeunes qui sont candidats à la migration. Environ un jeune sur quatre n'a jamais quitté, même temporairement, la localité où il a grandi pour s'installer ailleurs. Les raisons qui expliquent la décision de ne pas migrer sont multiples, mais pour chacune d'entre elles il n'existe pas de différence significative entre les deux populations de jeunes. Les principales raisons invoquées par les jeunes sont la qualité de vie (mentionnée par 87 % des jeunes non migrants), le désir de vivre près de sa famille et de ses amis (82 %) et la proximité avec la nature (76 %).

### **Le départ du foyer familial et la première migration**

La majorité des jeunes ont eu l'occasion de quitter leur localité d'origine, certains pour se rendre dans d'autres localités de la même région (migration intrarégionale) et certains pour aller s'installer dans d'autres régions (migration interrégionale). La première migration coïncide assez souvent avec le départ du domicile des parents. Le sondage fournit l'âge de la décohabitation d'avec les parents. L'âge moyen est de 19 ans, mais il est sensiblement plus faible chez les jeunes des Premières Nations (17 ans et 4 mois) que chez les jeunes régionaux (19 ans et 4 mois). Cet écart de deux ans, significatif au plan statistique, est important et il peut s'expliquer en partie par le fait que les jeunes autochtones, pour poursuivre leurs études, doivent s'éloigner assez tôt de leurs parents, car l'offre scolaire est plus limitée en milieu autochtone qu'elle ne l'est dans le reste de la population. La réussite scolaire des jeunes autochtones passe beaucoup par les séjours à l'extérieur de leur communauté. Un autre facteur qui contribue à un départ plus hâtif des jeunes autochtones du milieu familial est la formation des couples qui intervient relativement tôt dans la vie des jeunes. Les lieux d'habitation sont parfois densément occupés dans les collectivités autochtones et les jeunes ont hâte de prendre leur distance.

### **Les motifs associés à la première migration**

La décohabitation peut s'effectuer sans donner lieu à une migration certes, mais il n'en reste pas moins que les deux phénomènes sont souvent associés. Si l'on considère les principaux

motifs associés à la première migration (ces motifs pouvant s'additionner et n'étant donc pas mutuellement exclusifs), on trouve la volonté d'améliorer ses perspectives d'avenir (énoncé choisi par 74 % des jeunes) et l'impératif des études (69 %). Ces deux motifs, qui recueillent une forte adhésion chez les répondants, appartiennent autant aux jeunes des Premières Nations qu'aux jeunes régionaux. Deux motifs présentant des scores élevés sont davantage choisis par les jeunes autochtones : il s'agit du projet de vivre sa vie et de la recherche d'une bonne qualité de vie (tableau 2). Dans les deux cas, les jeunes des Premières Nations semblent plus avides de se réaliser par le canal de la migration que les autres jeunes.

Certains autres motifs représentent bien le sentiment des jeunes des Premières Nations sur la migration. Sans qu'il ne s'agisse de motifs recueillant des scores très élevés, ce sont des éléments à propos desquels le contraste entre les jeunes des deux populations est particulièrement marqué. Ces motifs concernent le fait de migrer en suivant les conseils des parents et des professeurs, de quitter sa localité d'origine en raison de problèmes familiaux et de sortir de son milieu pour éviter de se sentir victime de discrimination (tableau 2). Il semble donc qu'une partie des jeunes autochtones soient invités par les adultes qui comptent dans leur vie à envisager la migration comme voie de réalisation personnelle.

**Tableau 2 Importance de certains motifs justifiant la première migration selon la population d'appartenance des jeunes, 2004**

<b>Motifs associés à la première migration des jeunes</b>	<b>Jeunes des Premières Nations (groupe centre)</b>	<b>Jeunes des régions CN / SLSJ / AT</b>
	%	%
<b>Vivre sa vie</b>		
Proportion des jeunes qui avancent ce motif	<b>86</b>	<b>72</b>
Probabilité du chi-carré = 0,047 N = 764		
<b>Avoir une bonne qualité de vie</b>		
Proportion des jeunes qui avancent ce motif	<b>81</b>	<b>48</b>
Probabilité du chi-carré = 0,000 N = 764		
<b>Suivre les conseils des parents et des professeurs</b>		
Proportion des jeunes qui avancent ce motif	<b>30</b>	<b>11</b>
Probabilité du chi-carré = 0,003 N = 763		
<b>À cause de problèmes familiaux</b>		
Proportion des jeunes qui avancent ce motif	<b>25</b>	<b>5</b>
Probabilité du chi-carré = 0,000 N = 764		
<b>Pour éviter de se sentir victime de discrimination</b>		
Proportion des jeunes qui avancent ce motif	<b>19</b>	<b>1</b>
Probabilité du chi-carré = 0,000 N = 763		

*Source* : Sondage du Groupe de recherche sur la migration des jeunes

Par ailleurs, la présence de problèmes familiaux apparaît comme un facteur qui pousse le jeune à se distancier de son milieu. Enfin, une impression subjective de discrimination est nourrie par la perception que le milieu d'origine est source d'exactions et d'injustices. Cette croyance alimente la propension à migrer chez les jeunes autochtones. C'est comme si la migration leur offrait une bouffée d'air frais pour leur permettre de mieux s'accomplir. Ces réponses traduisent, d'une part, un sentiment que le départ est un tremplin pour améliorer sa situation dans la vie et, d'autre part, un besoin d'affirmation plus grand des jeunes autochtones par rapport à leur milieu d'origine. S'éloigner de son milieu est vu comme un geste salutaire par plusieurs.

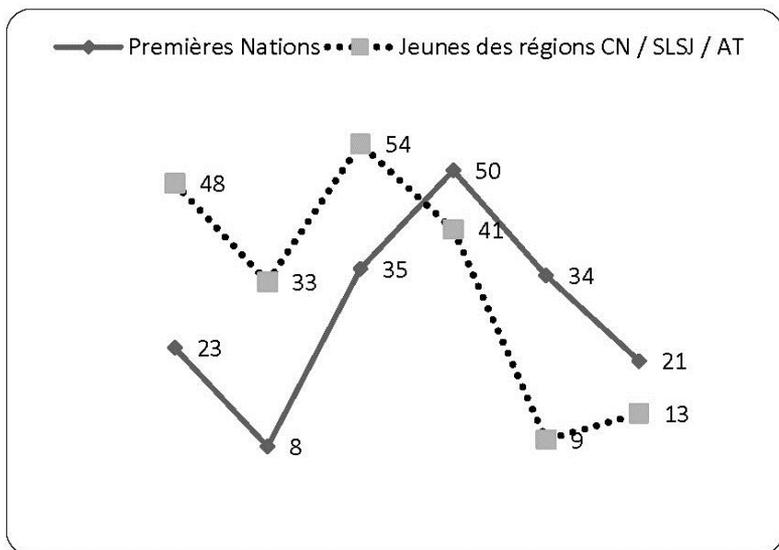
Une série d'affirmations portant sur la première migration ont été soumises aux jeunes afin de mieux explorer leur état d'esprit à ce moment crucial de leur vie. Dans quelques cas, le degré d'appui accordé aux affirmations ne diffère pas vraiment chez les jeunes des Premières Nations et chez les jeunes régionaux. Il s'agit par exemple des affirmations à l'effet que la migration s'expliquait par le fait que le programme d'études choisi ne se donnait pas dans le milieu d'origine (57 % des jeunes se disant beaucoup ou assez d'accord) ou encore par l'aspiration à un autre style de vie (50 %). Dans d'autres cas, les opinions des jeunes des Premières Nations tranchent avec celles des jeunes régionaux. Par exemple, trois affirmations faisant partie du sondage recueillent un niveau d'appui systématiquement plus fort chez les jeunes autochtones que chez les jeunes régionaux : migrer parce que l'on a d'autres ambitions que les gens de son milieu d'origine (66 % contre 33 %), migrer parce que l'on trouve son milieu trop contrôlant (29 % contre 9 %) et, enfin, migrer parce que tout le monde est au courant de sa vie (29 % contre 7 %). Ces résultats montrent que les jeunes autochtones sentent une pression quelque peu étouffante provenant de l'intérieur de leur milieu et la migration devient un moyen d'échapper aux contraintes qu'ils y perçoivent.

## **Le contexte entourant la première migration**

Le sondage a cherché à cerner certains éléments du contexte entourant la première migration des jeunes. En particulier, il a été possible de connaître le niveau des établissements fréquentés par ceux qui se sont déplacés pour poursuivre leurs études. Chez les jeunes des Premières Nations, il s'agissait surtout de fréquenter des établissements secondaires (35 %) et collégiaux (65 %), alors que les jeunes régionaux se sont principalement déplacés pour suivre des études collégiales (55 %) et universitaires (37 %). L'état des ressources éducatives dans les communautés autochtones pousse les jeunes à partir de leur localité plus tôt (âge moyen 17 ans et 8 mois) que les jeunes régionaux (âge moyen de 19 ans et 2 mois), ce qui représente une différence non négligeable (et significative au plan statistique) d'un an et demi.

La situation financière au moment de la première migration a été perçue de façon plus positive par les jeunes régionaux (62 % la jugeant bonne) que par les jeunes des Premières Nations (47 %). Les principales sources de revenus au moment de la première migration laissent paraître des différences importantes entre les deux populations (graphique 1). Les jeunes autochtones ont proportionnellement plus recours aux paiements de transfert (assurance-emploi, sécurité du revenu et allocations familiales) et aux prêts et bourses, tandis que les sources comme le soutien des parents, les revenus de travail et les économies accumulées concernent, en proportion, davantage de jeunes régionaux.

**Graphique 1 Répartition en pourcentage des sources de revenu lors de la première migration selon la population d'appartenance des jeunes, 2004**



N.B. : Les sources de revenus sont cumulables et ne représentent pas des catégories mutuellement exclusives. N = 761

Source : Sondage du Groupe de recherche sur la migration des jeunes

Pour conclure cette partie sur le contexte de la migration, il y a beaucoup de ressemblances dans le processus migratoire des jeunes, qu'ils soient autochtones ou non. Plusieurs doivent s'éloigner de leur milieu pour les études. Cependant, les jeunes autochtones connaissent une situation financière moins avantageuse que les autres jeunes.

**Les liens et les rapports avec le milieu d'origine**

La perception que les jeunes ont de leur milieu d'origine peut conditionner leur mobilité tant dans la volonté de quitter le milieu d'origine que celle d'y revenir. D'une façon générale, on constate à la lecture du tableau 3 que les jeunes des Premières Nations ont une perception plus négative de leur milieu d'origine que les jeunes des régions.

**Tableau 3 Opinion sur le milieu d'origine selon la population d'appartenance des jeunes, 2004**

Concernant le milieu d'origine	Jeunes des Premières Nations (groupe centre)	Jeunes des régions CN / SLSJ / AT
	%	%
<b>Intérêt pour ce qu'il va devenir</b>		
Proportion des jeunes qui se disent très ou assez intéressés	<b>42</b>	<b>73</b>
Probabilité du chi-carré = 0,002 N = 443		
<b>Les décideurs ne bougent pas assez vite</b>		
Proportion des jeunes qui sont en accord avec l'affirmation	<b>76</b>	<b>63</b>
Probabilité du chi-carré = 0,046 N = 1 038		
<b>Les gens n'ont pas le sens de l'entraide</b>		
Proportion des jeunes qui sont en accord avec l'affirmation	<b>30</b>	<b>13</b>
Probabilité du chi-carré = 0,003 N = 1 082		

Source : Sondage du Groupe de recherche sur la migration des jeunes

La différence la plus notable – plus de 30 points de pourcentage séparant les deux groupes – concerne l'intérêt pour le devenir du milieu d'origine. Si près de trois jeunes sur quatre des régions (73 %) se disent intéressés par l'avenir de leur milieu d'origine, c'est moins d'un jeune sur deux des Premières Nations (42 %) qui dit la même chose. Les jeunes des Premières Nations estiment aussi plus fortement que les décideurs ne bougent pas assez vite. De plus, un peu moins d'un jeune autochtone sur trois (30 %) affirme que les gens de leur milieu d'origine n'ont pas le sens de l'entraide. Bien que ce ne soit pas une majorité des jeunes des Premières Nations qui disent cela, c'est quand même 17 % de plus qui le font comparativement aux jeunes des régions (13 %).

Cette perception plus négative du milieu d'origine par les jeunes des Premières Nations est sans doute à mettre en lien avec les conditions de vie plus difficiles qu'ils y connaissent. Déjà nous avons vu que la première migration était motivée par la recherche d'une meilleure qualité de vie.

### **Les liens et les rapports avec la famille d'origine**

Parmi les jeunes des Premières Nations interrogés, 22 % résident en permanence chez leurs parents (tableau 4), alors que, chez les jeunes des régions, ce pourcentage est de 15 %. Le peu de logements en milieu autochtone explique cette situation en partie. Il est en effet plus facile pour les jeunes des régions de se trouver un logement qui leur est propre lorsqu'ils décident de demeurer dans leur milieu d'origine ou de revenir y vivre après un épisode migratoire. À l'inverse, la qualité moindre des logements, la situation de surpeuplement des logements et la promiscuité avec les parents expliquent aussi sans doute que les problèmes familiaux soient reliés plus fortement avec les raisons de la migration chez les jeunes des Premières Nations lorsqu'on les compare avec les jeunes des régions.

**Tableau 4 Liens et rapports avec la famille d'origine selon la population d'appartenance des jeunes, 2004**

	Jeunes des Premières Nations (groupe centre)	Jeunes des régions CN / SLSJ / AT
	%	%
<b>Réside en permanence chez ses parents</b>		
Proportion de réponses positives	<b>22</b>	<b>15</b>
Probabilité du chi-carré = 0,144 N = 1 093		
<b>A présentement de la parenté dans la ville où il demeure</b>		
Proportion de réponses positives	<b>86</b>	<b>72</b>
Probabilité du chi-carré = 0,02 N = 1 092		
<b>S'est établi au lieu actuel à la suite de problèmes familiaux</b>		
Proportion des jeunes qui sont en accord avec l'affirmation	<b>14</b>	<b>4</b>
Probabilité du chi-carré = 0,028 N = 762		
<b>Dans les premiers temps, avait de la parenté au lieu actuel de résidence</b>		
Proportion des jeunes qui sont en accord avec l'affirmation	<b>75</b>	<b>57</b>
Probabilité du chi-carré = 0,028 N = 762		

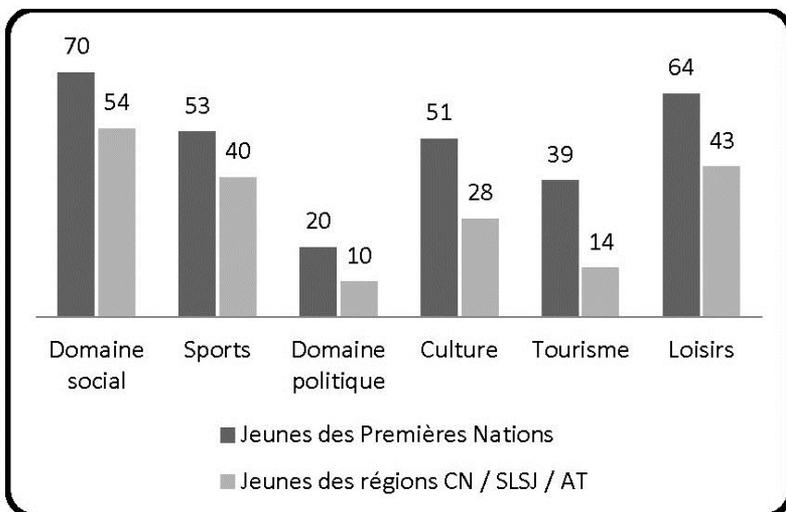
Source : Sondage du Groupe de recherche sur la migration des jeunes

La famille demeure toutefois importante dans la vie des jeunes. D'une façon générale, 73 % déclarent avoir de la parenté dans la ville où ils demeurent et 59 % disent avoir eu de la parenté dans les premiers temps au lieu actuel de résidence. Ce sont les jeunes autochtones du groupe centre de notre enquête qui entretiennent davantage ces liens familiaux. Ainsi, bien que les relations avec la famille proche semblent plus difficiles pour les jeunes autochtones et expliquent leur départ du foyer familial, la parenté reste toutefois plus présente dans leur vie que dans celle des jeunes des régions.

### **L'implication des jeunes**

Nous avons vu que les jeunes des Premières Nations estimaient plus fortement que les jeunes des régions qu'il n'y avait pas de place pour eux dans leur milieu d'origine. Toutefois, c'est près des deux tiers des jeunes autochtones (63 %) qui disent prendre très souvent ou assez souvent des responsabilités dans leur milieu, tandis qu'ils ne sont que 47 % à le faire parmi les jeunes des régions. Cette question portant sur les responsabilités visait le milieu de vie des jeunes : pour certains, il pouvait s'agir du milieu d'origine et, pour d'autres, du milieu d'accueil. Si l'on examine les domaines d'implication des jeunes (graphique 2), cette implication est la plus élevée dans les domaines du social, des loisirs, des sports et de la culture et ce tant pour les jeunes des Premières Nations que pour les jeunes des régions.

## Graphique 2 Participation active à la réalisation de projets selon la population d'appartenance des jeunes, 2004



*Probabilité du chi-carré varie entre 0,001 et 0,05; N varie entre 1 090 et 1 092 (selon les domaines d'implication)*

*Source : Sondage du Groupe de recherche sur la migration des jeunes*

Dans tous les domaines, les jeunes autochtones sont toujours plus fortement impliqués que les jeunes des régions. Lorsque l'on compare les deux populations, on remarque que des écarts particulièrement importants se retrouvent dans les domaines du tourisme (39 % contre 14 %), de la culture (51 % contre 28 %) et de la politique (20 % contre 10 %). Cela nous semble refléter les enjeux identitaires auxquels sont confrontés les jeunes des Premières Nations. La préservation de leur culture, la valorisation de leur mode et de leur milieu de vie ainsi que les revendications politiques imprègnent fortement leur quotidien.

## **Aspirations et valeurs**

Selon les résultats consignés au tableau 5, le départ du foyer familial et la première migration sont, chez les jeunes des Premières Nations, plus motivés par la volonté d'améliorer leurs conditions de vie (73 %) et par la perspective d'une augmentation de leurs chances dans la vie (85 %) que ce n'est le cas chez les jeunes des régions (scores inférieurs de 30 et de 20 points de pourcentage). Dans le même ordre d'idées, il y a aussi un désir d'échapper à la routine du quotidien (65 % contre 35 %) et une volonté de changement (41 % contre 18 %) qui se manifestent avec plus de force chez les jeunes autochtones.

**Tableau 5 Aspects des aspirations et valeurs des jeunes selon la population d'appartenance des jeunes, 2004**

	<b>Jeunes des Premières Nations (groupe centre)</b>	<b>Jeunes des régions CN / SLSJ / AT</b>
	<b>%</b>	<b>%</b>
<b>Avoir une bonne qualité de vie comme raison du départ du foyer familial</b>		
Oui	<b>73</b>	<b>43</b>
Probabilité du chi-carré = 0,000 N = 973		
<b>Augmenter ses chances dans la vie comme motif de la première migration</b>		
Proportion des jeunes qui ont dit « beaucoup et assez »	<b>85</b>	<b>65</b>
Probabilité du chi-carré = 0,011 N = 763		
<b>Sortir de la routine comme motif de la première migration</b>		
Proportion des jeunes qui sont en accord avec l'affirmation	<b>65</b>	<b>35</b>
Probabilité du chi-carré = 0,001 N = 762		

**Tableau 5 Aspects des aspirations et valeurs des jeunes selon la population d'appartenance des jeunes, 2004 (suite)**

	<b>Jeunes des Premières Nations (groupe centre)</b>	<b>Jeunes des régions CN / SLSJ / AT</b>
	<b>%</b>	<b>%</b>
<b>Choix entre stabilité et changement comme valeur personnelle qui l'emporte sur l'autre</b>		
Proportion des jeunes qui choisissent le changement	<b>41</b>	<b>18</b>
Probabilité du chi-carré = 0,001 N = 1 089		
<b>Choix entre « vivre avec les autres » et « vivre de façon indépendante » comme valeur</b>		
Proportion des jeunes qui ont dit « vivre de façon indépendante »	<b>57</b>	<b>39</b>
Probabilité du chi-carré = 0,026 N = 1 090		
<b>Choix entre « s'impliquer dans son entourage » et « vivre en solitaire » comme valeur</b>		
Proportion des jeunes qui ont dit « vivre en solitaire »	<b>31</b>	<b>18</b>
Probabilité du chi- carré=0,051) N = 1 089		

Source : Sondage du Groupe de recherche sur la migration des jeunes

D'autres constats (tableau 5) sont dignes de mention, notamment que les jeunes des Premières Nations sont plus enclins que les jeunes des régions à affirmer leur indépendance (57 % contre 39 %) et à accepter de vivre une certaine solitude (31 % contre 18 %). Il est certain que la migration comporte pour les jeunes autochtones un certain éloignement par rapport à leur famille élargie. Cela converge avec l'affirmation de leur autonomie et avec la volonté de se distancier de leur milieu d'origine. Cela correspond aussi à une insatisfaction par rapport à la vie actuelle et à une aspiration à un avenir meilleur.

Nous sommes ici en présence des caractéristiques psychologiques et sociales de personnes qui ont vécu le passage d'un style de vie plus traditionnel à un style de vie plus moderne où les traits dominants liés à l'affirmation de soi, à l'indépendance de pensée par rapport à son milieu et la confiance en soi sont des caractéristiques de base (Kurtness, 2007).

## **Langues**

La langue est souvent considérée comme un marqueur identitaire. Pour les jeunes autochtones, qui n'ont pas tous grandi dans une réserve et dont un certain pourcentage n'a pas non plus le statut d'Indien inscrit (voir Annexe méthodologique), la langue ancestrale a parfois été reléguée au second plan ou même perdue. Néanmoins, 31 % des jeunes interrogés ont une langue autochtone comme langue maternelle et 6 % l'utilisent comme langue principale à l'extérieur de la maison. Par comparaison, les jeunes des régions ont le français comme langue maternelle dans une proportion de 98 % et utilisent principalement cette langue en dehors de la maison dans une proportion de 96 %. En ce qui concerne les conjoints des jeunes des Premières Nations, leur langue est le français dans 60 % des cas et une langue autochtone dans 14 % des cas. Pour les jeunes des régions, la langue du conjoint est le français dans 96 % des cas. La continuité linguistique est donc plus grande pour les jeunes régionaux que pour les jeunes autochtones qui doivent composer avec d'autres langues pour mener leurs rapports avec la société ambiante.

Au terme de l'examen des résultats du volet quantitatif de notre enquête, nous pouvons affirmer que, à beaucoup d'égards, les jeunes autochtones et les jeunes régionaux ont des réactions identiques et que, par conséquent, le processus de la construction identitaire n'est pas, à la base, radicalement différent dans les deux populations. Ceci dit, la comparaison entre les deux échantillons a permis de dégager certains traits par lesquels les jeunes autochtones se singularisent. Ces particularités colorent fortement leur construction identitaire. Il suffit de rappeler les points suivants : la précocité des expériences, notamment la mise en couple ; la volonté d'indépendance et d'autonomie vis-à-vis un milieu porteur de contraintes et perçu comme étouffant sous certains aspects ; la forte sensibilité aux dimensions symboliques de l'héritage reçu des générations antérieures se traduisant par une implication conséquente dans des domaines tels que la culture, la politique et le tourisme ; l'importance prépondérante des relations familiales dont les jeunes cherchent à se distancier, mais qui occupent en même temps un espace affectif important dans leur vie et structurent de façon consistante leurs rapports avec les autres ; l'obligation de composer avec plusieurs langues au quotidien.

## **Conclusion**

Par l'analyse de deux corpus de données - qualitatives et quantitatives - portant sur la migration des jeunes autochtones au Québec, ce texte visait à cerner le processus de la construction identitaire chez ces jeunes à travers les dynamiques de l'échange interculturel qu'implique le fait de se déplacer dans l'espace. Si le matériel qualitatif a surtout permis de mettre en lumière le discours des jeunes autochtones quant à leur mobilité et aux impacts que cette dernière a sur leur vie et leur construction identitaire, les résultats du sondage de 2004-2005 ont, quant à eux, fait voir des ressemblances et des différences entre ces autochtones et les jeunes des régions du croissant périnordique du Québec.

Le phénomène de la migration des jeunes adultes autochtones est apparu plus récemment au Québec (années 1980) que dans l'ouest du Canada (depuis les années 1960-1970). Dans l'Ouest canadien,

ils en sont à une troisième génération à vivre en ville, alors qu'au Québec, les autochtones en sont aux premières générations. Aussi, cet état de fait explique que les liens familiaux et avec les communautés d'origine demeurent très structurants pour une majorité d'entre eux ; on peut observer cette situation dans les villes en périphérie ou à proximité des communautés, spécialement celles qui ont le statut de « réserves ». On constate une différence avec ce qui a été observé dans l'Ouest : là-bas les autochtones migrent principalement dans les grands centres urbains, tandis qu'au Québec, mais cela reste à documenter de façon plus méticuleuse, la population autochtone urbaine qui migre va demeurer la plupart du temps dans les régions et villes moyennes limitrophes où elle a les avantages de la ville (qualité de vie) sans les inconvénients de la « réserve » (promiscuité, violence, insécurité, népotisme, pauvreté, désintégration sociale, etc.) ou de la grande ville (isolement, perte de réseaux, exclusion sociale).

Par ailleurs, si nous considérons la croissance démographique galopante des jeunes des Premières Nations (le double de la population canadienne en moyenne), l'application de la loi C-31 qui permet un recouvrement du statut autochtone pour les femmes ayant épousé des « Blancs » ainsi que les dispositions de l'arrêt *McIvor* (9 avril 2009, Cour d'appel de la Colombie-Britannique) qui permet un recouvrement de statut pour les proches (par exemple, les cousins et cousines), sans oublier l'attrait des services que peuvent offrir les villes ou les centres métropolitains, nous pouvons prédire, sur la base de l'expérience de l'Ouest canadien notamment, qu'il y aura une accélération de la mobilité et de la migration des jeunes dans les années à venir. Les communautés autochtones où la qualité de vie laisse le plus à désirer pourraient être davantage touchées par ce phénomène. Les questions identitaires pourraient s'y poser de façon plus accentuée.

En ce qui a trait à leur processus de construction identitaire, les jeunes autochtones présentent des différences notables par rapport aux jeunes Québécois. Leur défi est de construire leur identité dans une modernité qu'ils assument et désirent, mais aussi dans un contexte d'affirmation, de tension et d'ambivalence qui est particulier aux valeurs de leur culture d'origine. Leur situation

pourrait être caractérisée comme un nouveau nomadisme qui met en jeu un va-et-vient entre les territoires d'origine et d'accueil, entre les valeurs de la communauté de provenance et la société ambiante, entre la langue maternelle et la langue de la majorité « blanche ». À distance de leur milieu d'origine et dans la ville impersonnelle, les jeunes autochtones peuvent se permettre de repenser leur société d'origine. Les individus font l'expérience d'une transculturation où ils cherchent à intégrer des valeurs contemporaines sans renoncer à leurs propres valeurs. Aux deux extrémités du spectre, on peut observer des postures qui véhiculent leur lot de difficultés : à un extrême, certains se tournent vers une sorte d'idéal traditionnel, alors qu'à l'autre extrême, plusieurs optent résolument pour la modernité et essaient de prendre appui sur des valeurs sociales et économiques typiques de la société québécoise. Malgré toutes ces difficultés, la circulation dans l'espace, dans les cultures et dans les réalités sociales différentes éveille les capacités de traduction et de réinterprétation des enjeux culturels qui permettent aux individus d'intégrer le nouveau tout en conservant le meilleur de l'ancien.

Les données de notre enquête qualitative nous permettent de voir que les rapports que les jeunes autochtones entretiennent avec leurs parents, et donc leur culture première, semblent être médiatisés par les liens privilégiés qui sont entretenus avec les grands-parents, les tantes ou les oncles. Sous ce rapport, les anciens viennent jouer un rôle important dans le transfert intergénérationnel, particulièrement dans la transmission des valeurs aux jeunes. C'est à travers cette filiation avec ceux qui les ont précédés que les jeunes cherchent à rétablir les ponts avec leur milieu d'origine. Les jeunes que nous avons rencontrés se distinguent des générations autochtones qui les ont précédés puisqu'ils cherchent à reconstruire leur identité à partir d'un territoire beaucoup plus large que le territoire traditionnel qui est généralement associé à la réserve et aux territoires de chasse et de pêche (Girard, 1997a; Girard, 2003; Girard, Bourassa et Tremblay, 2003; Girard, Garneau et Fréchette, 2003). Parce qu'ils sont soumis à des repères d'identification qui sont en mutation (réseaux sociaux, cultures, langues, modèles de valeurs et de comportements différents), un nouveau rapport au territoire

« autochtone » constitue un enjeu important pour le maintien de l'identité des nations autochtones au Québec. Chez les jeunes que nous avons étudiés se manifeste toujours la nécessité de maintenir une identité d'origine et cela malgré la fragilité d'une reconstruction qui se fera autour de fragments identitaires et dans une certaine marginalité (ici la ville). Il s'ensuit sans doute des problèmes d'insertion sociale et culturelle (Girard, 1997a; 1997b) qui auront pour effet d'accroître les tensions et le stress. Peut-être faut-il le voir comme un passage obligé. Ces résultats de recherches rejoignent ceux de Cristina Oehmichen Bazán sur les peuples autochtones de la ville de Mexico. La ville y apparaît comme centre-marge dans des dynamiques interculturelles complexes lorsqu'elle traite des lieux de refuge des cultures, des lieux d'interstices et des banlieues (dans Lartigue et Quesnel).

Les jeunes autochtones qui ont participé à notre étude font le pari de construire leur identité au confluent de divers espaces transitionnels empruntant à la fois à la modernité et à la tradition, aux milieux naturel, rural et urbain. Tout se passe comme si ces jeunes qui s'identifient aux nations autochtones utilisaient tous les territoires où se déploie leur expérience comme espaces de jeu pour reconstruire leur identité d'origine, retisser des liens affectifs avec leurs proches et leur culture première. Ils le font, dans plusieurs cas, à partir de nouvelles valeurs souvent marquées par la vie urbaine.

On assiste donc à une inévitable mise en rapport, souvent critique, du dedans et du dehors concernant les territoires, les univers culturels, les habitudes, les valeurs. Les jeunes autochtones essaient de tirer le meilleur parti des tensions qu'ils vivent au quotidien. Il est évident que la situation actuelle de développement économique des communautés autochtones laisse peu d'espoir aux jeunes. Plusieurs envisagent ainsi leur avenir en dehors de leur communauté d'origine tout en perpétuant les valeurs de leur culture autochtone à partir de la ville. Cela pose des défis pour les États-Nations et les peuples autochtones tant du Québec que du Canada ou des Amériques.

## Notes

<sup>1</sup> Depuis 1985, le gouvernement du Québec a reconnu officiellement le statut des Premières Nations et des Inuits sur son territoire. La Constitution du Canada a reconnu en 1982 les peuples autochtones sur le territoire canadien.

<sup>2</sup> Il s'agit d'une recherche menée par le *Groupe de recherche sur la migration des jeunes* (GRMJ), sous la direction de Madeleine Gauthier. Il regroupe des professeurs du réseau des Universités du Québec, de l'Université de Sherbrooke et de l'Université d'Ottawa. L'étude a été financée par le FODAR (Université du Québec), le Fonds FCAR, les CRD, les CRCD, Emploi-Québec, le Secrétariat à la jeunesse, le ministère des Régions et le ministère de la Solidarité sociale du gouvernement du Québec ainsi que par le CRSH (Alliance Recherche universités-communautés). L'UQAC a contribué à cette recherche via son comité de liaison institutionnel (CLI) et son comité de perfectionnement long. Un merci s à Gervais Tremblay, Carl Brisson, géographe, UQAC, Christiane Grenon, Edith Gagné (prof. Cégep Saint-Félicien) Anne Cazin, UQAT, Lise Gill (Mashteuiahtsh) ; Véronique Petiquay, étudiante atikamek et Stéphane Savard, Innu, pour leur participation dans la cueillette des témoignages auprès des jeunes de leur communauté.

<sup>3</sup> Dans ce volet qualitatif, l'expérience des jeunes des Premières Nations a été recueillie sur le terrain au moyen d'entrevues semi-dirigées. Ces témoignages ont été recueillis en 2001 et 2002 auprès de 33 jeunes adultes d'origine autochtone âgés de 18 à 34 ans. Un peu plus de la moitié de ces jeunes vivaient dans leur communauté d'origine à l'âge de 15 ans, les autres demeurant à ce même âge dans des villes proches de leur communauté, La Tuque, Sept-Îles, ou Val-d'Or par exemple. Parmi les jeunes interviewés, 13 s'identifiaient à la nation atikamek, 9 à la nation innue et 11 à la nation algonquine; 15 jeunes étaient de sexe masculin et 18 de sexe féminin.

<sup>4</sup> Dans ce volet quantitatif, les données proviennent d'un sondage réalisé en 2004-2005 par le GRMJ. Une comparaison entre jeunes autochtones et jeunes Québécois fournit une toile fond qui permet de saisir certaines particularités des jeunes autochtones. L'échantillon des jeunes autochtones est composé de 112 personnes se déclarant appartenir aux nations de ce qu'il est convenu d'appeler le « groupe centre » des autochtones au Québec (24 Atikamekw, 34 Algonquins et 54 Innus). Les quatre cinquièmes de ces personnes sont des Indiens inscrits. Un peu moins de la moitié de ces personnes résidaient dans une réserve au moment du sondage. Les jeunes régionaux, qui servent de base de comparaison avec les jeunes autochtones dans cette partie de l'article,

composent un échantillon de 981 jeunes originaires de trois des régions de ce qu'il est convenu d'appeler le « croissant périnordique » du Québec (271 jeunes de la Côte-Nord, 344 jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean et 366 jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue). Le corpus d'ensemble comprend donc 1 093 jeunes. Des explications plus détaillées sur la méthodologie de ce sondage sont données dans Gauthier, LeBlanc, Côté, Deschenaux, Girard, Laflamme, Magnan et Molgat (2006).

## Références bibliographiques

- Axtell, J. (1982). *The European and the Indian. Essays in the Ethnohistory of Colonial North America*, Toronto : Oxford University Press.
- Bartolomé, M.-A. (2006). *Los laberintos de la identidad. Procesos identitarios en las poblaciones indígenas*, Repéré à : <http://www.scielo.org.ar/pdf/ava/n9/n9a03.pdf>
- Castel, R. (1994). « La dynamique des processus de marginalisation ». *Cahiers de recherche sociologique* 22 : 11-28.
- Clapier-Valladon, S., Pierre Mannoni. (1991) « Psychologie des relations interculturelles », dans Jean Poirier (dir.), *Histoire des mœurs, vol. III. Thèmes et systèmes culturels* : 540-597. Paris : Gallimard.
- Collin, D. (1994). « Modernité et tradition dans le discours identitaire autochtone ». *Recherches sociographiques* XXXV(3) : 477-504.
- Commission Royale sur les peuples Autochtones. (1995) *À l'aube d'un rapprochement. Points saillants du Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*, vol. 3 et 7, Gouvernement du Canada, Ottawa. Accès en ligne : [http://www.collectionscanada.gc.ca/webarchives/20071115211319/http://www.ainc-inac.gc.ca/ch/rcap/sg/sgmm\\_f.html](http://www.collectionscanada.gc.ca/webarchives/20071115211319/http://www.ainc-inac.gc.ca/ch/rcap/sg/sgmm_f.html)
- Cousineau-Mollen, M., Napess, I., Vollant, M. (2001). *Le Nouveau Cercle*, Rassemblement des Jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador.
- Croteau, P. (1991). *Jeunes et Société: à propos sur la pauvreté, l'emploi, le féminisme, les communautés culturelles, les autochtones et la culture et les valeurs des jeunes au Québec*, Québec : Conseil permanent de la jeunesse.
- Darou, W.-G., Kurtness, J., Hum, A. (2000). « The Impact of Conducting Research with First Nation, » *Canadian Journal of Counselling/ Revue canadienne de counseling*, 34(1) : 43-54.

- Environics Institute, 2010 : *Urban Aboriginal Peoples Study. Main Report*. Disponible en ligne : <http://uaps.ca/wp-content/uploads/2010/03/UAPS-report-FRENCH.pdf>
- Erikson, E.-H. (1972). *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Paris : Flammarion.
- Espagne, M., Werner, M. (dir.). (1988). *Transferts: les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles)*. Paris : Éditions Recherche sur les Civilisations.
- Eveno, S. (2003). *Le suicide et la mort chez les Mamit-Innuat*. Paris : L'Harmattan,.
- Gauthier, M., Leblanc, P., Côté, S., Deschenaux, F., Girard, C., Laflamme, C., Magnan, M.-O. et Molgat, M. (2006). *La migration des jeunes au Québec. Rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*. Québec : INRS Urbanisation, Culture et Société.
- Gauthier, M. (dir.). (1997) : *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Québec : Les Éditions de l'IQRC (PUL), Collection Culture et Société, Presses de l'Université Laval.
- Gill, L. (dir.). (1995) *De la Réserve à la ville: les Amérindiennes en milieu urbain au Québec*. Ottawa : Condition féminine Canada.
- Girard, C., Gagné, E. (1995). « Première alliance interculturelle. Rencontre entre Montagnais et Français à Tadoussac en 1603 ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXV(3) : 3-15.
- Girard, C., Perron, N. (1995). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec : Les Éditions de l'IQRC, Presses de l'Université Laval.
- Girard, C. (2003). « Identité et territoire chez les Innus de Mashteuiatsh. Réappropriation d'une culture ancestrale et dynamique de modernité », dans C. Girard, M.-A. Bourassa, G. Tremblay, *Identité et Territoire. Les Innus de Mashteuiatsh et la trappe au castor sur la rivière Péribonka* : 1-12. Chicoutimi : GRIR/UQAC.

- Girard, C. (1997a). « Le choc des cultures dans le phénomène migratoire. Une étude de cas », dans M. Gauthier, (dir.). *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui* : 257-274. Québec : Les Éditions de l'IQRC, Presses de l'Université Laval, Collection Culture et Société.
- Girard, C. (1997b). *Culture et dynamique interculturelle. Trois femmes et trois hommes témoignent de leur vie*, Chicoutimi : Les Éditions JCL, Collection INTERCULTURE
- Girard, C., Bourassa, M.-A., Tremblay, G. (2003). *Identité et Territoire. Les Innus de Mashteuiatsh et la trappe au castor sur la rivière Péribonka*. Chicoutimi : GRIR/UQAC.
- Girard, C., Garneau, S., Fréchette, L. (2004). « On ne part jamais seul: espace et construction identitaire chez les jeunes migrants au Québec », dans P. LeBlanc, M. Molgat (dir.). *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps*. Québec : Les Presses de l'Université Laval et Les Éditions de l'INRS/Culture.
- Girard, C., L.-N., A. (2009). « Les jeunes migrants autochtones au Québec. La marge comme espace de construction identitaire et culturelle », dans M. Gauthier & C. Laflamme (dir.). *Ancrage de l'identité et lieux de participation*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Girard, C., Lutumba-Ntetu, A. (2006). « Les jeunes migrants autochtones au Québec. Entre intégration et exclusion : la marge comme espace de construction identitaire et culturelle ». Université nationale autonome de Mexico (UNAM) et CAFAC, colloque international sur *Les jeunes adultes et les problèmes d'insertion* organisé en collaboration Québec-Mexico. publié en format CD, CAFAC-UNAM, 2009.
- Girard, C., Leblanc, P., Fortin, V. et al, 2007 : *La migration des jeunes au Québec: résultats d'un sondage auprès des autochtones de 20-34 ans*. Québec : INRS-Culture et Société.
- Hohban, L. (2009). *Profil de la population autochtone de 2006 pour Montréal*. Statistique Canada. Repéré à : <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-638-x/2009002/article/11059-fra.htm>

- Jaccoud, M. (1995). « L'exclusion sociale et les Autochtones ». *Lien social et politique*, RIAC, 34 : 93-100.
- Kurtness, J. (2007). (18 mai). *Traditions – Modernités et changements psychoculturels chez les Premières Nations d'Amérique du Nord*. Conférence, Université du Québec en Abitibi.
- Kurtness, J. (1983). *Les facteurs psychologiques des parcours de l'acculturation chez les Montagnais du Québec*. Université Laval, Québec : École de psychologie.
- Larose, F. (1989). « L'environnement des réserves indiennes (au Québec) est-il pathogène? » *Revue québécoise de psychologie*, vol. 10(1) : 31-44.
- Lartigue, F., Quesnel, A. (coord.). (2003). *Las dinámicas de la población indígena. Cuestiones y debates actuales en México*. Mexico : CIESAS, IRD, Miguel Angel Porrua.
- Leblanc, P., Girard, C., Côté, S., Potvin, D. (2003). « La migration des jeunes et le développement régional dans le croissant péri-nordique du Québec ». *Recherches sociographiques* XLIV (1) : 35-55.
- Leblanc, P. et Molgat, M. (dir.). (2004). *La migration des jeunes : aux frontières de l'espace et du temps*, Québec : Éditions de l'IQRC.
- Maffesoli, M. (1997). *Du nomadisme. Vagabondage initiatique*. Paris : Édition Poche INÉDIT.
- Marcia, J.-E. (1966). « Development and validation of ego identity status ». *Journal of Personality and Social Psychology*, 3 : 551-558.
- Oehmichen-Bazan, C. (2003). « Procesos de integración en el espacio urbano. Indígenas en la ciudad de México », dans Lartigue, F., Quesnel, A. coord. *Las dinámicas de la población indígena. Cuestiones y debates actuales en México* : 265-281. CIESAS. Mexico : IRD, Miguel Angel Porrua.

- Parazelli, M. (2002). *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Pérez-Islas, J.-A. et Valdez-Gonzàles, M. (dir.). (2004). *Regard sur la jeunesse mexicaine*. Québec : Les Éditions de l'IQRC et Les Presses de l'Université Laval.
- Pérez-Islas, J.-A., Valdez-Gonzàles, M., Gauthier, M., Gravel, P.L. (dir.). (2003). *Mexico-Quebec. Nuevas Miradas sobre los Jovenes*. Mexico : Centro de Investigacion y Estudios sobre Juventud.
- Poirier, J. (1991). « De la tradition à la postmodernité: la machine à civiliser ». dans Jean Poirier (dir.), *Histoire des mœurs. Vol. III. Thèmes et systèmes culturels*. Paris : Gallimard.
- Retschtki, J. et al., (1989). *La recherche interculturelle*. Paris : L'Harmattan.
- Roy, B. (2002). *Sang sucré, pouvoirs codés et médecine amère. Diabète et processus de construction identitaire: les dimensions socio-politiques du diabète chez les Innus de Pessamit*. Québec : Thèse de doctorat, Université Laval.
- Roy, F. (1993). *De la réserve à la ville: urbanisation montagnaise dans la région de Québec*. Québec : Mémoire de maîtrise, Université Laval.
- Selim, A. (1986). *L'identité culturelle: relations interethniques et problèmes d'acculturation*. Paris : Anthropos.
- Todorov, T. (1982). *La conquête de l'Amérique*. Paris : Seuil.
- Turgeon, L., Delàge, D., Ouellet, R. (dir.). (1996) *Transferts culturels et métissages. Amérique/Europe (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Xiberras, M. (1993). *Les théories de l'exclusion*. Paris : Méridiens, Klinksieck.
- Yanes, P., Molina, V., González, O. (dir.). (2006). *El triple desafío. Derechos, instituciones y políticas para la Ciudad pluricultural*. Universidad Autonoma de la Ciudad de México et Direction générale de Equidad y Desarrollo Social, Mexico. Disponible en ligne: <http://www.sideso.df.gob.mx/documentos/ETD1.pdf>

## **EMPOWERMENT ET INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL : LE CAS DES COOPÉRATIVES DE SANTÉ DU QUÉBEC**

**Sabrina TREMBLAY, UQAC,**

Il est généralement admis que le développement local (DL) est un concept qui a été mis de l'avant dans la décennie 1970, en réaction aux résultats moins que probants des théories du développement à une échelle régionale (Favreau, 2003a; Friedman, 1992; Gendron & Gagnon, 2004; Goudet, 2009; Klein, 2006; Levy, 2012; Polèse, 1996; Störh & Taylor, 1981; Vachon, 1993). Après plus de quarante ans à expérimenter et développer le concept, on constate encore aujourd'hui qu'il ne s'est presque jamais éloigné de son caractère multidisciplinaire, voire transdisciplinaire. La véracité de cette affirmation peut être aisément vérifiée par l'analyse des concepts qui se sont graduellement greffés à l'approche au cours des ans. Pour notre part, c'est le concept d'*empowerment* des communautés qui nous intéresse plus particulièrement en raison de sa filiation avec le celui du DL. Dans les pages qui suivent, nous traiterons donc de cette dimension en la transposant au cas des coopératives de santé du Québec. Toutefois, avant d'aborder pleinement leur cas, il est nécessaire de remettre en perspective certaines particularités des termes que nous venons d'avancer.

### **Développement local**

Qu'est-ce donc que ce terme très à la mode et appelé à grand renfort par la quasi-totalité des acteurs régionaux? Assez étonnamment, et compte tenu de la multitude de disciplines scientifiques qui se sont penchées sur le sujet, on en arrive à une définition assez unanime. On parle du DL comme d'une approche qui vise l'autodéveloppement économique et social des communautés frappées de plein fouet par des problèmes socio-économiques (déclin démographique, perte d'emplois massive, vieillissement de la population, perte de services de proximité, etc.) et surtout, qui ont perdu la capacité de surmonter leurs difficultés (Bebbington, 2001; Bernatchez, 1996; Coffey & Polèse, 1982; Favreau, 2003a; Friedman, 1992; Klein, 2006; Levy, 2012; Ninacs,

2000; Proulx, 2008; Saffache, 2005; Vachon, 1993). Le DL regroupe ainsi toute initiative locale q<sup>1</sup>ui, dans un cadre de démarche de concertation entre différents acteurs, s'attaque à des problèmes qui nuisent au bien-être et à la qualité de vie des communautés (Joyal, 2002; Klein & Champagne, 2011).

Les dernières années, nous l'avons dit, ont permis de peaufiner et dégager certains critères incontournables pour favoriser la réussite des projets en DL. Le critère premier est probablement celui de la « territorialisation » des projets, c'est-à-dire qu'ils sont rattachés, ancrés, dans une communauté qui se reconnaît comme telle. Encore faut-il que la population locale s'approprie le projet de DL de sa communauté, ce qui est parfois un travail de longue haleine, particulièrement dans le cas où il relève d'une intervention de type « planning social »<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, la concertation et le partenariat entre les différents acteurs socio-économiques de la collectivité doivent prévaloir dans les efforts de revitalisation<sup>3</sup>, ce qui inclut les instances municipales bien sûr, mais aussi gouvernementales. On veut ainsi s'assurer que l'État ne se dégage pas de ses responsabilités en « pelletant » tout le travail dans la « cour » des communautés qui périclitent, mais aussi donner une visibilité « politique » aux communautés afin qu'elles puissent acquérir plus de pouvoir ou de ressources (Goudet, 2009; Joyal, 2006; Klein & Champagne, 2011; Levy, 2012; Vachon, 1993). Mine de rien, nous venons d'aborder une pléthore de nouveaux concepts : perte de capacité décisionnelle, abdication, autodéveloppement, concertation, implication, identité, pouvoir, bref, tous des termes qui nous seront utiles pour la suite des choses.

## **Développement local et empowerment**

Le lecteur attentif l'aura compris : le DL, tel que nous l'avons défini précédemment, doit nécessairement comporter un volet de prise en charge des projets de développement pour et par la communauté concernée (Coffey & Polèse, 1982). Assez rapidement, ce critère a évolué vers les concepts d'appropriation du développement et des ressources, donc d'une « capacitation » des collectivités. On pourrait dire que c'est à partir de ce point que le concept *d'empowerment* a commencé à faire

concrètement son apparition dans les sciences régionales grâce au travail de certains auteurs, dont l'incontournable Friedman (1992).

Ceci est assez étonnant dans la mesure où l'empowerment était, à l'époque, surtout vu comme un processus qui se réalise à un niveau individuel (Ramon, 1999). Pourtant, malgré cette différence « d'échelle », on commencera à emprunter certains mots du vocabulaire de l'intervention sociale et pour les appliquer à la « prise en charge » des communautés, à l'autonomie, à l'implication démocratique et à l'apprentissage social. Au final, selon la perspective du DL, *l'empowerment* est vu comme le résultat d'une initiative locale qui a porté ses fruits et qui permet à une communauté en difficulté de « rebondir » de manière durable, ce qui lui permet de se sortir de sa situation de dépendance face au soutien [contrainte?] de l'État (Friedman, 1992; Goudet, 2009; Klein & Champagne, 2011; Mendell, 2006).

Plus tard, on ajoutera au concept la notion d'action de « prendre ou reprendre » le contrôle de sa destinée (Communagir, 2012; Duperré, 2004; Friedman, 1992; Goudet, 2009; Klein, 2006; Le Bossé, 1996; Levy, 2012; Miller, 1991; Ninacs, 2008; Ramon, 1999; Rappaport, 1987; Ridde, Delormier & Goudreau, 2007; Ross, 1987; Wolff, 1987). Cette précision est importante pour deux raisons. D'abord, l'empowerment n'est plus seulement vu comme un résultat, mais également comme un processus. Ainsi, on commence à s'intéresser un peu plus aux conditions dans lesquelles se réalisent les projets en DL, tant au niveau des individus, que des organisations et des communautés. Ensuite, le fait de spécifier que l'on peut « reprendre » un pouvoir signifie alors que quelque chose a été « perdu » par rapport à une situation idéale passée. On ne naît donc pas nécessairement en situation de « disempowerment », on peut le devenir! Ici encore on fait référence à un processus quelconque qui conduit à une perte de pouvoir, bref à des conditions qui doivent être présentes pour éviter une telle situation.

À l'heure actuelle, on se retrouve avec un certain consensus sur ce qu'est l'empowerment : autonomie, sentiment de compétence, démocratie et bien sûr, pouvoir (Communagir, 2012; Friedman, 1992; Goudet, 2009; Le Bossé, 2003; Ninacs, 2008).

L'empowerment, pour les différents auteurs consultés, concerne presque toujours une solution de rechange au courant dominant, une recherche active de capacité d'influencer les décisions. On parle aussi d'une plus grande maîtrise sur les ressources de la communauté, c'est-à-dire de la capacité d'en disposer, voire de les partager dans une dynamique partenariale (Favreau & Lévesque, 1999; Klein & Champagne, 2011; Levy, 2012; Ninacs, 2008). Dans les grandes lignes, cela rejoint parfaitement ce que Friedman (1992, p. 165) perçoit de l'empowerment : « même si le courant dominant en tant que doctrine continue de prévaloir, il est remis en question ».

Quant à l'opérationnalisation du concept d'empowerment, on notera que quelques auteurs ont tenté d'identifier les facteurs nécessaires à l'empowerment (Friedman, 1992; Goudet, 2009; Ninacs, 2008; Ramon, 1999; Rappaport, 1987). Il est clair que l'empowerment demande de « l'espace », c'est-à-dire une possibilité de le développer et de le maintenir. Plus spécifiquement, Mendell (2006) constate que des lieux formels doivent être créés afin de favoriser l'empowerment et l'apprentissage des communautés. Au travers, et par ces dispositifs institutionnels, il doit y voir une mise en réseau d'acteurs qui proviennent dans la sphère civile et économique et qui sont engagés dans des efforts de recherche-action participative. Ramon (1999) ajoute que l'État peut devenir un obstacle majeur si les désirs de la communauté « prétendante » vont à l'encontre de ses orientations ou politiques publiques<sup>4</sup>. C'est un constat assez semblable qui avait déjà été fait par Friedman (1992) et qui a été repris plus récemment par des auteurs en développement local (Klein, 2006; Klein & Champagne, 2011; Levy, 2012). L'empowerment est soumis aux forces politiques et économiques dominantes et dans certains cas, il pourrait être très difficile à développer, voire ne pas l'être du tout dans des sociétés plus contraignantes. Au Québec et au Canada, ces cas de figure se produisent rarement. L'État connaît ses limites et cherche, dans une certaine mesure, à les dépasser (Mendell, 2006). C'est donc à son avantage d'apprendre à traiter avec des communautés en *situation de pouvoir* et c'est d'ailleurs ce qu'il fait avec une relative constance depuis plusieurs années avec son soutien au

développement local et à l'économie sociale (Levesque, 2001; Lévesque, 2007; Lévesque & Mendell, 1999). Pour Mendell (2006), la question n'est plus de « forcer » l'État à reconnaître les communautés en situation de pouvoir (ou ayant le désir de l'être), mais bien de continuer à favoriser la cohabitation entre les deux logiques d'action.

Un constat se dégage des informations que nous venons de survoler. Les définitions présentées par les différents auteurs sont certainement utiles afin de mieux comprendre l'empowerment, mais ils ne permettent pas de saisir dans toute sa complexité l'ensemble du processus par lequel une communauté parvient à prendre ou reprendre le contrôle sur son développement. En fait, très peu de chercheurs se sont attardés à comprendre comment se réalise concrètement ledit processus. Très peu sauf peut-être une personne ici au Québec, William Bill Ninacs<sup>5</sup>.

### **L'empowerment communautaire selon Ninacs**

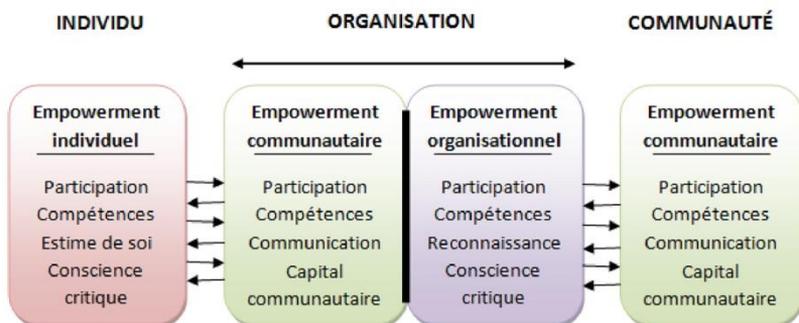
Pour cet auteur, l'empowerment communautaire renvoie « à un état où la communauté<sup>6</sup> est capable d'agir en fonction de ses propres choix et où elle favorise le développement du pouvoir d'agir de ses membres » (Ninacs, 2008, p. 39). Dans cette définition transparaît la notion de « choisir », de « décider » et « d'agir ». Les deux premiers termes se rapporteraient au *processus* alors que le troisième serait plutôt *l'état* d'empowerment. Notons au passage que pour l'auteur, il est peu probable que la communauté locale dans son ensemble puisse développer un processus d'empowerment à l'instar de ce qui se fait au niveau des individus. Cette communauté, en tant qu'entité unique, ne peut agir; ce sont ses membres qui le font au nom du plus grand nombre et probablement jamais à l'unanimité. On ne parle donc pas *d'empowerment* de la communauté, mais bien *d'empowerment* communautaire, c'est-à-dire un ensemble de facteurs structurants qui permettent aux individus de développer leur propre empowerment.

L'empowerment communautaire, selon Ninacs (2008), se réalise sur quatre plans : la participation réfère à l'implication des citoyens évidemment, mais aussi aux structures à mettre en place pour

soutenir la participation. Les compétences concernent pour leur part les ressources (humaines, matérielles) déjà présentes et celles à développer, ce qui inclut le développement des réseaux de collaboration. L'élément communication a trait à la circulation transparente de l'information et à son accessibilité pour tous. Enfin, le capital communautaire concerne le sentiment d'appartenance et la conscience citoyenne. Signalons que les quatre éléments doivent être présents pour véritablement parler d'empowerment communautaire bien que chacun puisse agir séparément afin d'enrayer un déficit dans son propre champ.

Avant d'aborder pleinement le cas qui nous intéresse, il faut ajouter une dernière précision au cadre théorique de l'auteur. Le processus d'empowerment communautaire ne saurait se faire que s'il se réalise dans un processus d'empowerment plus complexe qui inclut les organisations (communautés fonctionnelles) et les individus. Il s'agit d'un processus à forte saveur systémique qui signale que la communauté ne peut devenir en situation de pouvoir que si les individus le sont également (empowerment individuel). C'est d'ailleurs le point de départ, selon Ninacs, de ce processus global et encore mal compris qui semble avoir comme véhicule les organisations (empowerment organisationnel). À coup sûr, la typologie de Ninacs (figure 1) demande encore approfondissement, mais elle demeure un point de départ très prometteur pour le sujet qui nous interpelle, les coopératives de santé.

**Figure 1 : Processus d'empowerment global<sup>7</sup>**



Tiré de Ninacs (2008, p. 70)

## Empowerment et coopératives de santé

Les initiatives locales que nous avons choisi de scruter sous l'angle de l'empowerment communautaire sont celles des coopératives de santé (CS) du Québec. Apparues dans le paysage québécois à la fin des années 1990, elles n'ont cessé d'être encensées pour leur audace et leur innovation alors que d'autres ont préféré les pourfendre pour leur empiètement appréhendé sur le système de santé gratuit et universel qui est le nôtre (Hébert, 2010; Hébert & Prémont, 2010; Rioux-Soucy, 2011).

Rappelons d'abord qu'une coopérative, peu importe le secteur d'activité, est une association de personnes qui, réunies volontairement, ont le désir de répondre à des besoins communs ou des aspirations. Les coopérants ont choisi d'avoir recours à une entreprise détenue collectivement et où le pouvoir est exercé démocratiquement (Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, 2012). Dans le cas des coopératives de santé, on parle alors d'une :

Entreprise collective qui produit des services pour promouvoir, maintenir et améliorer l'état de santé et les conditions de vie des communautés tout en impliquant ses membres à l'organisation des services sur une base décisionnelle. Ces derniers définissent et

gèrent les services et les investissements de la coopérative en fonction de leurs besoins. Cette gestion démocratique assure l'arrimage entre les besoins locaux et les services offerts (Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec, 2009, p. ).

La majorité des CS sont apparues dans la deuxième moitié des années 2000, après que le modèle des premières coopératives<sup>8</sup> s'est propagé à la grande majorité du Québec (Brassard, Leblanc & Étienne, 2009). Aujourd'hui, il existe 53 CS au Québec et la totalité de ces coopératives est de type « solidarité » (Brassard, 2012), c'est-à-dire que la gestion et les décisions concernant des CS sont prises conjointement entre les membres travailleurs, les membres utilisateurs et les membres soutien (Chagnon, 2004). Les CS, à l'instar des cabinets de médecin de famille ou des Groupes de médecine familiale (GMF), offrent des services de santé de première ligne<sup>9</sup>. Spécifions que les médecins qui œuvrent au sein des CS sont toujours rémunérés par la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ). Il ne s'agit donc pas de « clinique privée payante » (Brassard, 2008) comme celles ayant défrayé la chronique durant l'année 2010 (Girard, 2010; Lacoursière, 2010).

### **Le point de départ : la perte de pouvoir**

Dans notre analyse sur l'empowerment communautaire découlant d'une initiative de développement local, il est nécessaire de s'attarder à certains éléments. Le premier et non le moindre est très certainement celui de la présence d'une perte de pouvoir (*disempowerment*). La question est cruciale, car pour Ninacs (2008), on ne peut entreprendre un processus d'empowerment si le « pouvoir » est déjà présent. Comment, donc, reconnaître une communauté qui est en situation de perte de pouvoir? Pour y répondre, au moins de façon préliminaire, il faut se ramener à la définition de départ de l'empowerment : Est-ce que la communauté en question est en mesure de répondre à ses propres choix et besoins et ainsi favoriser le développement du pouvoir agir de ses membres?

La question est complexe et appelle différentes réponses selon la perspective de recherche. Dans notre cas, puisque nous nous intéressons à l'approche de développement local autant du point de vue des sciences régionales que de l'intervention sociale<sup>10</sup> nous pouvons nous attarder d'abord sur le concept de dévitalisation de Vachon (1993) :

Processus par lequel une collectivité territoriale est graduellement dépossédée de sa vitalité démographique, économique et sociale du fait de sa marginalisation, de son exclusion par rapport aux espaces qui accaparent la croissance économique et ses retombées sur le plan des services, des équipements et du bien-être (p. 18)

Le cycle de dévitalisation proposé par Vachon inclut une multitude de facteurs qui démontrent comment une communauté en vient à se fragmenter : exode des jeunes, perte de services de proximité, démission politique, perte du sentiment identitaire, etc. Nombre de ces indicateurs sont retrouvés, à peu de chose près, dans le cadre théorique de l'empowerment de Ninacs (2008) et témoignent, comme le souligne Fellin (1995), de communautés qui ont « perdu la capacité de s'engager dans un processus de résolution de problème afin d'atteindre leurs objectifs » (p. 5) [notre traduction].

Bien qu'extrêmement éclairant, le concept de dévitalisation a le désavantage de passer sous le radar certains indicateurs de nature plus « sociosanitaire », ce qui est particulièrement flagrant lorsque l'on consulte l'indice de dévitalisation élaborée pour le MAMROT (Groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010) à partir des écrits de Vachon (1993, 1991). Pour pallier ce qui nous apparaît comme un manque, on peut mettre à contribution les travaux de Boisvert (2007) qui constate qu'en la matière, et hormis les facteurs déterminants de dimension socio-économique (emploi, scolarisation, revenu moyen, etc.), les variables sociosanitaires (mortalité, criminalité, signalement à la DPJ, etc.) et intermédiaires (participation électorale, mobilisation, cohésion sociale, etc.) sont tout aussi importantes dans la caractérisation des communautés. Bien que toujours en évolution, le travail de Boisvert permet de

mieux comprendre pourquoi et comment, à un même problème donné, certaines communautés s'enlisent et d'autres, résistent<sup>11</sup> et surtout, dans quel type de cycle de développement, elles sont engagées<sup>12</sup> (Tableau 1).

**Tableau 1 : Cycles de développement et phases d'évolution des communautés selon Boisvert**

Type de communauté	Cycle de développement		
Problématique	rupture	désintégration	remontée
Vulnérable	effritement	fragilisation	raffermissement
Résiliente	affaissement	résistance	mutation
En émergence	chute	détérioration	récupération
Moyenne	recul	bien-être	avancée
Aisée	repli	aisance	attention
Avantagée	distanciation	prospérité	externalisation

Tiré de Boisvert (2007), p. 40

Pour résumer, et surtout pour répondre à notre question de départ, on dira qu'une communauté en situation de *disempowerment* est une collectivité aux prises avec plusieurs difficultés économiques, sociales et environnementales propres au milieu, difficultés qui par un effet complexe d'accumulation et d'amplification expliquent aussi l'incapacité dudit milieu à reprendre le contrôle de son développement et lui permettre ainsi de jouer le rôle qui lui est dévolu, soit de constituer un milieu de vie favorisant le bien-être et la qualité de vie des individus qui la compose. Ceci étant maintenant arrêté, on peut dès lors utiliser ces repères afin d'observer ce qui se passe dans le cas des coopératives de santé du Québec.

Il est difficile de rendre compte de ce qui s'est réellement passé dans chacune des 53 communautés concernées par les coopératives de santé. Quelques rares études sur les premières CS (avant 2006) semblent suggérer qu'elles se sont souvent implantées dans de petites communautés éloignées vivant des difficultés socio-économiques plus ou moins importantes<sup>13</sup> (Girard & Langlois, 2004; Langlois, 2004a; Secrétariat aux coopératives,

2005; Vallée, 2007). Dans certains cas, les études témoignent clairement de municipalité « dévitalisée » alors que pour d'autres, cela n'est que suggéré. On sait aussi que ce sont des milieux désavantagés sur le plan de l'offre de services de santé de proximité, comme en témoigne l'étude de Brassard et al. (2009), qui a pu constater que plus de la moitié des coopératives de santé du Québec sont situées dans les régions qui comportent le plus faible ratio médecin/population totale<sup>14</sup>. On notera par contre que pour plusieurs de ces communautés, on ne parle plus seulement de régions dites « éloignées », mais bien de communautés vivant en périphérie des grands centres urbains. À partir de ce point s'observent deux cas de figure:

Le premier, qui avait d'abord été soulevé dans l'étude Brassard et al. (2009) et qui a été reconfirmé trois ans plus tard (Brassard, 2012) est celui propre à la « banlieue » de Montréal. Dans ce cas, la poussée des coopératives de santé (après 2006) semble être un symptôme de la migration massive des jeunes familles de Montréal vers ses banlieues. Ici, c'est l'explosion de la demande en service de santé dans des communautés prises au dépourvu par l'augmentation rapide de leur population qui semble être responsable de la poussée des CS dans ces secteurs (Brassard, 2012). Au contraire des premières coopératives de santé qui ont vu le jour dans ce qui semble être des collectivités en difficulté, on ne semble pas assister ici à un cycle de dévitalisation classique au sens de Vachon<sup>15</sup> (1993). Il n'en demeure pas moins que ces communautés ont vécu des difficultés d'adaptation relativement à des transformations socio-économiques importantes (migration de masse), phénomène qu'elles ont dû *subir* au départ au lieu de *choisir*.

Le deuxième cas de figure concerne les communautés situées hors de la périphérie montréalaise, mais elles aussi à proximité de centres urbains.. Au contraire du cas précédent, les déplacements migratoires sur le territoire sont souvent à leur désavantage, ce qui maintient les communautés dans leurs difficultés de développement. Un cas intéressant concerne la Beauce, plus particulièrement la MRC Robert-Cliche<sup>16</sup> et sa coopérative santé du même nom. La communauté en question, « coincée » entre Saint-

Georges/États-Unis d'un côté et Ste-Marie/Lévis/Québec de l'autre, souffre depuis longtemps de sa position mitoyenne en matière de développement socio-économique (Agence de santé et de services sociaux de la Chaudière-Appalaches, 2009). Ces dix dernières années, la communauté s'est trouvée confrontée à une problématique de pertes d'emplois importantes<sup>17</sup> rendant ainsi le milieu encore moins « attrayant » pour les jeunes familles potentiellement intéressées à venir s'installer dans la MRC (CLD Robert-Cliche, 2009). La Beauce ayant toujours été dynamique sur le plan de l'emploi (Palard, 2009), la MRC aurait pu combler assez facilement ses besoins en travailleurs et leur famille si cela n'avait été de certains manques en ce qui concerne les attributs du milieu de vie. Par exemple, avant la mise en place de la coopérative (2007), l'offre de services de santé était plutôt précaire, voire complètement inadaptée à la vie de famille moderne<sup>18</sup>, encore que le scénario appréhendé à court terme était encore plus catastrophique : des 11 médecins alors en pratique, la moitié d'entre eux prévoyait un départ à la retraite dans les cinq années à venir. Pire encore, aucun nouveau médecin n'était venu s'installer dans la MRC depuis 1994, malgré les efforts de recrutement constants des cabinets de médecins locaux. Les jeunes médecins engagés pour travailler dans les établissements du territoire du CSSS de Beauce-Sartigan préféraient plutôt s'installer dans la ville de Saint-Georges dans la MRC voisine<sup>19</sup>. La MRC Robert-Cliche était ainsi une communauté prise dans une spirale de désintégration des rares services encore en place, au bord de la catastrophe et sans capacité apparente de réagir sinon d'assister au départ de ses familles à la recherche d'un meilleur milieu de vie dans les communautés voisines.

Est-ce à dire, donc, que les communautés ayant mis sur pied leur propre coopérative santé étaient, à l'origine, des communautés en situation de perte de pouvoir? Sans prétendre à une analyse exhaustive, majoritairement par manque d'études sur le sujet, nous répondrons positivement, surtout lorsque l'on observe plus attentivement notre cas à l'étude, la MRC Robert-Cliche. On se trouve devant des communautés désavantagées par leur position géographique face au centre, subissant des phénomènes qui dépassent souvent leur capacité d'action directe (surtout sur le

plan socio-économique) et devenant dès lors « paralysées », incapables de décider selon leurs propres choix et besoins.

### **L'empowerment par la coopérative de santé?**

Si on peut partir de l'hypothèse de départ que les communautés qui ont mis sur pied leur CS étaient des communautés en situation de perte de pouvoir, peut-on alors parler d'*empowerment* comme à la suite de la réalisation de leur initiative de développement local? Là encore, la question demande prudence en regard du faible nombre d'études sur le sujet. Avant d'aborder le cas de la coopérative de santé Robert-Cliche, permettons-nous un petit tour d'horizon sur la question.

Premier élément à considérer: la forme coopérative. Il existe une littérature raisonnablement importante qui tend à démontrer que l'économie sociale, dont les coopératives sont l'une des plus dignes représentantes, est souvent associée au développement local d'une part, mais aussi à l'empowerment<sup>20</sup>, d'autre part (Chantier de l'économie sociale, 1996; D'Amours, 2000; Demoustier & Institut de l'économie sociale., 2004; Favreau, 2003b, 2008; Favreau & Larose, 2004; Favreau & Lévesque, 1999; Gendron & Gagnon, 2004; Groupe de travail sur l'économie sociale, 1996; Klein, 2006, 2008; Lévesque, 2004; Lévesque & Mendell, 1999; Morin, 2006; Ross, 1987; Simard & Saucier, 2008; Tremblay, Tremblay, & Tremblay, 2006; Vaillancourt & Favreau, 2001). Plus encore, le type de « solidarité » serait plus favorable à l'émergence de cohésion et de capital social (Chagnon, 2004; Gagnon & Girard, 2001; Langlois, 2004a, 2004b, 2005; Michaud, 2006). C'est la présence et l'interrelation sociale et économique entre les différents types de membres qui seraient responsables de tels « bénéfices ». Sur ce point, il semble que l'on peut avoir un indice important quant à la présence d'une forme d'empowerment dans les communautés accueillant une CS puisque dans la très récente étude de Brassard (2012), la totalité des CS répondantes ont effectivement choisi d'être des coopératives de solidarité en santé. La forme coopérative répondrait ainsi théoriquement aux dimensions de l'empowerment de Ninacs (2008) que sont la participation, la communication voire le développement des compétences<sup>21</sup>.

D'autres indices concernant un éventuel empowerment communautaire sont fournis par le fonctionnement de ces organisations. Plusieurs auteurs notent que la grande majorité des CS ont élargi leur offre de service originelle, soit celle de l'accès à un médecin de famille, pour toucher à d'autres facettes de la santé des individus<sup>22</sup>. Plus encore, un petit nombre d'entre elles développent des programmes de prévention et de promotion de la santé rattachés aux principales problématiques identifiées sur le territoire (Brassard, 2012; Coopérative de santé Robert-Cliche, 2010b; Girard, 2006; Giroux, 2008; Langlois, 2004a; Secrétariat aux coopératives, 2005). Tous ces ajouts de services, selon les études consultées, auraient été faits avec la consultation et la participation des membres de la coopérative. En cela, on compare avantageusement à ce qui se fait dans le système de santé actuel où l'on tente sans grand succès depuis trois décennies d'impliquer la population de multiples manières<sup>23</sup> (Forest et al., 2000; Thibault, 2007). C'est ce qui fait dire à plusieurs que les communautés ayant mis sur pied leur propre CS se sont prises en main dans la détermination des besoins et des services en santé (Brassard, 2012; Brassard et al., 2009; Gélinas, 2007; Girard, 2011). Pour notre part, le simple tour de force de réussir à attirer un médecin, quand toutes les autres solutions publiques ou privées ont échoué, serait révélateur de cette nouvelle capacité d'influencer l'offre de service sur un territoire<sup>24</sup>. Dans des termes similaires, Friedman (2010) dirait que ce développement alternatif du modèle dominant est le résultat d'un processus d'empowerment social et politique. Pour sa part, Ninacs pourrait affirmer que les coopératives de santé (organisation) ont permis aux individus d'acquérir du pouvoir sur leur vie et d'évoluer dans une communauté qui répond à leurs besoins, bref qui est elle aussi compétente.

Sur ces différents points, la coopérative de santé Robert-Cliche ne fait pas exception à la règle. Depuis ses tout débuts, l'implication et la participation de la communauté sont phénoménales. Trois mois après le début des séances d'information, alors que le projet n'était encore que sur papier, 700 personnes avaient déjà acquis une part sociale (Coopérative de santé Robert-Cliche, 2010a). Aujourd'hui, ils sont près de 5800 membres, majoritairement de type « utilisateur-consommateur »<sup>25</sup>. Soulignons au passage que la

coopérative Robert-Cliche ne porte pas le même nom que la MRC par pur hasard. Au contraire de toutes les autres coopératives de santé du Québec, cette dernière a comme objectif de desservir la population de la MRC au complet et non pas seulement une ou deux municipalités. Cette façon de faire favorise l'implication et la participation d'un plus grand nombre de personnes, empêche les dommages « collatéraux » des premières coopératives de santé<sup>26</sup>, bref augmente la « compétence » de la communauté.

La coopérative de santé Robert-Cliche offre elle aussi un ensemble de services à ses membres et à la population en général qui a été pensé pour et par la communauté. L'innovation la plus intéressante concerne les groupes *Hans Kai*. Ce sont des groupes de 8 à 15 personnes qui ont deux principaux objectifs. D'abord, augmenter les connaissances et responsabiliser les membres sur leur propre santé en leur fournissant des ateliers mensuels, des capsules santé et la possibilité d'évaluer leur état de santé par quelques indicateurs de base : glycémie, tension artérielle, poids, tour de taille, etc. Ensuite, le groupe se fixe collectivement un objectif relié à la santé ou aux habitudes de vie (par exemple : arrêter de fumer, réussir à courir cinq kilomètres, perdre du poids, etc.) et se soutiennent mutuellement dans l'atteinte de ces objectifs. Tout dépendant de l'objectif, les capsules et les ateliers d'information varieront. Des agents de promotion et professionnels de la santé soutiennent et encadrent, dans une certaine mesure, les membres de ces groupes (Coopérative de santé Robert-Cliche, 2010b). Ici, on joue davantage sur l'empowerment individuel, mais l'objectif global est de faire de la prévention et de la promotion de la santé dans l'ensemble de la communauté en plus de favoriser le maillage avec les organismes communautaires du milieu (ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, 2012). Le projet est actuellement en évaluation dans le cadre des Laboratoires ruraux, mais promet des données intéressantes quant aux dimensions qui nous intéressent le plus : Participation, compétence, communication et capital communautaire.

## **En conclusion : l'importance de bien cerner et comprendre**

Les travaux qui se réalisent dans une perspective de développement local ont à cœur de mettre en valeur et de mieux comprendre comment un projet collectif peut permettre à une communauté de rebondir et de se développer dans un contexte social global qui laisse peu de place au repos et à la contemplation. D'où l'intérêt des autorités publiques et des chercheurs pour des concepts comme l'empowerment, qui permettent de mieux comprendre les cycles de développement des collectivités.

Or, nous l'avons vu, des concepts de ce genre provenant de disciplines connexes apportent déjà leur lot d'imprécisions et de flou théoriques. Comment dans ces conditions prétendre les utiliser de manière adéquate ou pire encore, ne pas leur faire dire ce qu'ils ne sont pas. La recherche scientifique bien sûr permet de faire des avancées à ce propos et doit continuer d'être valorisée tous azimuts. Car sur ce sujet les enjeux sont grands pour bon nombre d'acteurs de la société; mal utilisé, le concept d'empowerment peut être à double tranchant (Ninacs, 2008). Trop d'intérêts publics ou privés seraient très heureux de laisser la responsabilité complète du développement aux individus et aux communautés avec un minimum d'investissement (Friedman, 1992; Mendell, 2006; Ninacs, 2008; Ramon, 1999; Rappaport, 1987). L'ironie de perpétuer les fondements de l'approche néolibérale<sup>27</sup> par ses plus ardents adversaires serait alors complète et la défaite de ces derniers, amère.

## NOTES

<sup>1</sup> Le terme « initiative locale », dans un contexte de développement local, est surtout attribué à Klein et ses collaborateurs et utilisé pour parler d'un projet individuel ou collectif, à une échelle microrégionale, qui engage tout un réseau d'acteurs locaux décidé à combattre les difficultés socio-économiques que leur communauté vit (Klein, 2006). Pour réussir, une initiative locale se doit d'être prise en main par une organisation locale et si cette dernière n'existe pas encore, elle peut être mise sur pied dans le but de coordonner les efforts et ancrer l'action dans le territoire.

<sup>2</sup> Sans entrer ici dans un débat sur les pour et les contre de l'intervention exogène, il faut convenir que dans le cas où les communautés sont trop fortement dévitalisées, une impulsion extérieure est parfois nécessaire, ne serait-ce que pour « stopper la chute » (Favreau & Lévesque, 1999; Klein, 2006).

<sup>3</sup> Dans ce dernier cas, Joyal (2006) parlera de « globalisation » du DL au sens où les parties prenantes doivent être impliquées dans le projet et que ce dernier doit avoir un impact social et économique sur la communauté tout entière. Le terme ne doit donc pas être entendu au sens de « mondialisation », fort éloigné du sujet qui nous intéresse.

<sup>4</sup> L'auteur donne l'exemple des années Reagan-Thatcher qui ont été difficiles pour la recherche et la valorisation de l'empowerment communautaire. Cette époque a survalorisé les individus et leur famille au détriment de la société, niant de fait toute forme de relations autres que celles filiales, incluant « l'esprit de communauté ». Pour Ramon (1999), il va sans dire que cela s'est réalisé sans égard au fameux débat Tönnies-Weber. L'idée était surtout de nier toute forme d'organisation collective, que ce soit à l'échelle micro ou macro et cela, dans le but d'amoinrir une éventuelle force politique qui aurait pu contester le pouvoir en place.

<sup>5</sup> En effet, on ne peut qu'observer l'écart de méticulosité entre le travail de Ninacs (2008) et les autres auteurs ci-dessus évoqués. Alors que pour le premier, il existe trois types d'empowerment avec leurs spécificités, processus et déterminants propres (bien qu'en interaction dynamique, les trois ensembles), Friedman (1992), Klein et al. (2006; 2011) et Mendell (2006) ne semblent pas s'embarrasser de telles considérations. Les auteurs en DL ne font pas de distinction claire et précise entre l'empowerment de la communauté et l'empowerment individuel, sauf dans le cas notable de Friedman (1992) et, dans une moindre mesure de Mendell (2006).

<sup>6</sup> Précisons que pour Ninacs (2008), il peut exister plusieurs communautés au sein d'une « grande » communauté (d'intérêt, d'appartenance territoriale ou d'idéal), ce qui inclut certaines organisations. Ces dernières, par des liens plus étroits entre leurs membres, le partage de compétences et d'un but commun, deviennent pour ces individus ce que Fellin (1995) appelle des « communautés fonctionnelles ». Les communautés fonctionnelles ont pour principale fonction de servir de pont entre les individus et le reste de la communauté. Ainsi, lorsque l'auteur parle d'empowerment communautaire, il réfère aussi à l'empowerment communautaire de ces communautés fonctionnelles.

<sup>7</sup> La raison pour laquelle on retrouve l'empowerment communautaire à deux endroits, c'est-à-dire au centre et à la droite de la figure est la suivante. L'un (centre) est l'empowerment de la communauté fonctionnelle alors que l'autre (droite) est l'empowerment communautaire dans son ensemble, donc les facteurs qui permettent aux individus de développer leur propre empowerment via l'organisation mise sur pied pour atteindre les objectifs de la communauté (par exemple, l'accès à des services de santé de proximité). L'empowerment prend la forme « communautaire » pour les individus qui composent cette organisation/communauté fonctionnelle alors que pour l'ensemble de la communauté locale, l'empowerment demeure de nature organisationnelle (dispositif formel qui devient de plus en plus compétent, donc plus apte à réaliser les buts et objectifs décidés collectivement par les individus de la communauté). Vu de cette manière, on saisit mieux la position mitoyenne de l'organisation, qui est à la fois véhicule et moteur de l'empowerment.

<sup>8</sup> La première coopérative de santé a vu le jour en 1995 dans le village de Saint-Étienne-des-Grès. Il faut attendre les années 2000 pour voir apparaître le trois quarts des coopératives actuelles.

<sup>9</sup> Les services de première ligne sont des soins de santé universellement accessibles à tous, favorisant la participation des individus et l'autodétermination. Ils sont le premier niveau de contact des individus et des communautés avec le système national de santé. Les CLSC en *étaient* de bons exemples (Conseil de la santé et du bien-être, 2003).

<sup>10</sup> Soulignons au bénéfice des néophytes que les deux disciplines ne sont nullement en opposition dans une perspective de développement des communautés. Les sciences régionales ont toujours été multidisciplinaires, tandis que l'intervention sociale, dans sa version collective, doit participer à l'évaluation et l'élaboration de programmes et

politiques publiques dédiés au développement socio-économique du territoire (RQIIAC, 2010)

<sup>11</sup> C'est ainsi que l'auteur est parvenu à identifier sept types de communautés : problématique, vulnérable, résiliente, moyenne, à surveiller, aisée, avantagée. Les deux premiers types (problématique et vulnérable) toucheraient davantage le sujet qui nous intéresse, la désappropriation du pouvoir des communautés.

<sup>12</sup> Il faut comprendre ainsi que pour Boisvert, il existe sept types de cycle de développement, appelant chacun une réponse différente en matière d'intervention gouvernementale.

<sup>13</sup> De manière globale la plupart de ces difficultés concernaient l'accès à des services de santé de proximité (médecin, hébergement pour personnes âgées et services associés, infirmière, etc.), mais un examen plus poussé fait le portrait de communautés fragilisées depuis plusieurs années par manque d'emploi et de désertion démographique.

<sup>14</sup> C'est-à-dire la Montérégie, le Centre-du-Québec, l'Outaouais et Chaudière-Appalaches

<sup>15</sup> D'où l'intérêt ici d'utiliser les travaux de Boisvert (2008) qui, avec ses sept types de collectivité, apporte un raffinement intéressant au concept de « communauté en difficulté ». Par exemple, ces communautés pourraient être considérées comme « avantagées » sur le plan matériel, mais moins en ce qui concerne les solidarités locales, les projets collectifs ou la sécurité dans les milieux, donc sur l'aspect « qualité de vie ». À l'instar des communautés en difficulté, on peut alors se retrouver avec une communauté « riche », mais tout aussi incapable de décider selon ses propres choix et besoins, car l'esprit communautaire, le désir de vivre ensemble dans une communauté à son image ne sont pas présents. Si, pour citer Boisvert (2010, p. 7), « [l]es vertus du développement des communautés ne tiennent pas dans la seule lutte contre la pauvreté », on peut aussi s'interroger sur cette affirmation en l'appliquant à l'empowerment. Appartient-il seulement à ceux qui vivent dans la pauvreté ou l'exclusion ou peut-il aussi s'appliquer aux individus et communautés plus avantagés, mais pour des raisons diverses, ne peuvent prendre le pouvoir qui est pourtant à leur portée?

<sup>16</sup> Ce cas fait présentement l'objet de notre thèse de doctorat, étude qui était à l'étape d'analyse des résultats à l'automne 2013.

<sup>17</sup> Pour suivre leur plan de restructuration, le groupe Quebecor World ainsi qu'Olymel, respectivement propriétaires d'une imprimerie et d'un abattoir, ont fermé leurs portes et entraîné la perte de plusieurs centaines d'emplois au courant des années 2000.

<sup>18</sup> Les difficultés relevées par les participants de notre étude font état de deux problèmes reliés entre eux : D'abord, l'accès simple à un médecin de famille, de plus en plus difficile au fur et à mesure que les enfants naissent (non-renouvellement du corps médical) et ensuite, des heures de consultation sans « rendez-vous » de plus en plus limitées : Bureaux ouverts seulement de 8 h à 17 h, donc fermés les soirs et les fins de semaine. Dans un contexte où les deux parents travaillent, l'obligation de devoir s'absenter du travail (si cela est permis par le milieu de travail!) était probablement vue comme le plus important de ces deux problèmes.

<sup>19</sup> Il faut ici préciser que le territoire sociosanitaire du CSSS a été fusionné et dessert aujourd'hui deux MRC : Robert-Cliche et Beauce-Sartigan. Les nouveaux médecins engagés sont attachés à un territoire de CSSS et non aux MRC. Au sein de ce territoire, ils peuvent choisir librement leur lieu de pratique, ce qui dans le cas présent est au désavantage de la MRC Robert-Cliche. Rajoutons à cela que l'urgence est située au CSSS de Saint-Georges, ce qui est beaucoup plus attrayant pour les médecins qui sont obligés de réaliser des heures de pratique en milieu hospitalier (actes médicaux prioritaires), à plus forte raison pour les jeunes médecins qui doivent pour leur part compléter obligatoirement près de 15 heures de pratique dans un centre hospitalier par semaine (Charlebois, 2010).

<sup>20</sup> Il faut noter que la plupart des auteurs consultés n'utilisent pas une définition aussi complète de l'empowerment que Ninacs (2008). Généralement, on fait référence à une « reprise en main » des individus et des communautés ou à une « appropriation du développement ». Cette prolifération de termes synonymes ou connexes à l'empowerment dans les recherches sur les coopératives de santé comporte une difficulté majeure pour notre propre étude et nourrit les critiques à l'égard du concept même d'« appropriation du pouvoir ».

<sup>21</sup> On pense notamment aux assemblées générales qui permettent aux différents types de membres de se côtoyer et développer éventuellement des liens entre eux (réseaux) ainsi que par la présence des observateurs, eux aussi appelés à bâtir des relations avec d'autres individus/organisations rencontrés lors de ces événements.

<sup>22</sup> Entre autres choses, on note l'intervention sociale, l'animation de groupe, les habitations supervisées, la physiothérapie, la podiatrie, etc.

<sup>23</sup> Les deux grandes formes de participation qui sont utilisées par le MSSS pour favoriser la participation publique sont la nomination de citoyens dans les conseils d'administration ou les comités d'établissements ou encore la consultation, c'est-à-dire la participation d'individus ou de groupes à la détermination d'objectifs ou d'orientations du système. C'est cette dernière forme qui est devenue la plus populaire au fil des années, au détriment de la première. À ces deux types de participation publique, on pourrait en rajouter une troisième, qui ne concerne pas uniquement le système de santé et de services sociaux, mais bien l'ensemble de l'appareil étatique de la province : la participation électorale (Thibault, 2007).

<sup>24</sup> Il faut souligner le contexte de pénurie de médecins qui sévit au Québec depuis les années 1990 (Godin, 2009; Hébert, 2010; Lamontagne, 2007) et qui force les organisations régionales à rivaliser de créativité afin d'attirer les jeunes médecins en leurs murs. Considérant que la faible « popularité » de la médecine familiale vient amplifier la pénurie dans les régions (Méthot, 2010) il faut offrir un milieu de travail stimulant, à la fine pointe de la technologie et permettant le travail en équipe afin d'intéresser les candidats. Les coopératives de santé doivent trouver la « plus-value » d'œuvrer dans une organisation de leur genre et tenter de se battre à armes égales avec les hôpitaux et autres cabinets de médecins privés.

<sup>25</sup> La coopérative santé Robert-Cliche est elle aussi une coopérative de type « solidarité ». Hormis les membres utilisateurs-consommateurs, on retrouve des membres travailleurs (personnel administratif, pour la plupart), des membres « utilisateurs-producteurs » (médecins et professionnels de la santé) et des membres « soutien » (entreprises locales et organismes de développement économique locaux).

<sup>26</sup> Les premières coopératives ont du faire face à de nombreuses critiques parfois justifiées. On pense entre autres au fait que l'ouverture d'une coopérative de santé dans une municipalité drainait les ressources médicales des environs (les médecins préféraient les avantages des CS), « déplaçant » ainsi le problème d'une collectivité à une autre, sans vraiment régler le problème de fond (Collectif des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska, 2008). En cela, les porteurs de projets de la MRC Robert-Cliche ont été particulièrement méticuleux et se sont assurés de l'implication des cabinets de médecins locaux dans la mise en place de la Coopérative de santé Robert-Cliche sans retirer quoi que ce soit aux communautés environnantes.

<sup>27</sup> On parle ici, notamment, de déresponsabilisation des pouvoirs publics vers les individus et les communautés afin de les rendre responsables de leur succès et surtout, de leurs échecs. Cela constitue la première étape menant à l'exclusion et la marginalisation, puis à la pauvreté (Favreau & Fréchette, 1995; Friedman, 1992; Klein & Champagne, 2011; Rist, 1996).

## Références bibliographiques

- Agence de la santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches. (2009). *Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir*. Sainte-Marie, Québec : Gouvernement du Québec, Repéré à <http://www.agencesss12.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Caracterisation...Cliche.pdf>
- Bebbington, A. (2001). Development rural, development strategies. Dans N.-J., Smelser & P.-B. Baltes, (Éds.), *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Science*, (pp. 3578-3583). Palo Alto & Berlin: Elsevier Science.
- Bernatchez, G. (1996). *Développement rural, développement régional, développement local : pour une histoire des stratégies territoriales de l'État (l'Est du Québec de 1930-1980)*. Rimouski, Québec : Université du Québec à Rimouski.
- Boisvert, R. (2007). *Les indicateurs de développement des communautés : Vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance*. Rapport de recherche adressé au gouvernement du Québec. Québec : Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- Boisvert, R. (2010, mai). Indicateurs et dispositif de connaissance du développement des communautés : éléments de synthèse. *Vie économique*, 1. Repéré à <http://www.eve.coop/?a=40>
- Brassard, M.-J. (2008, 10 mars). Une pensée binaire qui occulte l'innovation coopérative. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/2008/03/10/179700.html>
- Brassard, M.-J., & Darou, J. (2012). *Portrait des coopératives de santé au Québec*. Rapport de recherche adressé à ARUC-DTC, Lévis, Québec : ARUC-DTC.
- Brassard, M.-J., Leblanc, P. & Étienne, O. (2009). *Les coopératives de santé : du consommateur à l'acteur*. Rapport de recherche n° 5, Rimouski, Québec : UQAR/ARUC-DTC.

- Chagnon, J. (2004). *Les coopératives de solidarité au Québec*. Québec, Québec : Ministère du Développement économique et régional et de la recherche.
- Chantier de l'économie sociale. (1996). L'économie sociale : définitions. Repéré à <http://www.chantier.qc.ca/>
- Charlebois, M. (2010, 16 avril 2010). À propos des AMP. Repéré à <http://www.lactualite.com/sante/propos-des-amp>
- CLD Robert-Cliche. (2009). Portrait du territoire. Repéré à <http://www.cldrc.qc.ca/site.asp>.
- Coffey, W. J., & Polèse, M. (1982). *Les politiques de développement local: éléments de définitions*. Rapport de recherche adressé à l'INRS. Montréal, Québec : INRS-Urbanisation.
- Collectif des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska. (2008, 21 octobre). Pénurie de médecins - Une menace en région rurale. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/2008/10/21/211624.html>
- Communagir. (2012). Le pouvoir d'agir (empowerment). Repéré à <http://www.communagir.org/cle-de-comprehension/les-conditions-favorables-au-processus/>
- Conseil de la santé et du bien-être. (2003). *Avis - L'organisation locale et la régionalisation des services de santé et des services sociaux*. (Rapport de recherche adressé au gouvernement du Québec. Québec, Québec : Gouvernement du Québec.
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. (2012). Une coop c'est... Repéré à <http://www.coopquebec.coop/fr/principes-cooperatifs.aspx>
- Coopérative de santé Robert-Cliche. (2010a). *Coop Santé Robert-Cliche - Réseau de services de proximités en soins de santé*. [Présentation Power Point]. Coopérative de santé Robert-Cliche : Beauceville. Repéré à [http://www.csss-iugs.ca/images/from\\_fckeditor/fichiers/Coop\\_Sante\\_NancieAllaire\\_22mars2010.pdf](http://www.csss-iugs.ca/images/from_fckeditor/fichiers/Coop_Sante_NancieAllaire_22mars2010.pdf)

- Coopérative de santé Robert-Cliche. (2010b, 15 novembre). Les premiers groupes Hans Kaï voient le jour. *Économie sociale Québec*. Repéré à <http://economiesocialequebec.ca/?module=directory&action=getMod&subMod=COM&type=1&uid=2410>
- D'Amours, M. (2000). *Procès d'institutionnalisation de l'économie sociale au Québec*. Cahiers du LAREPPS no 99-05. Montréal, Québec : CRISES/LAREPPS.
- Demoustier, D., & Institut de l'économie sociale. (2004). *Économie sociale et développement local : colloque franco-québécois, 9 au 11 décembre 2002*. Paris, France : L'Harmattan.
- Duperré, M. (2004). *L'organisation communautaire : la mobilisation des acteurs collectifs*. Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Favreau, L. (2003a). *Économie sociale et développement local au Québec(1990-2000) : innovation et institutionnalisation des initiatives locales de création de richesses*. Série Comparaisons internationales n° 1. Hull, Québec : Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités.
- Favreau, L. (2003b). *Économie sociale et développement régional (1990-2000) : des pratiques et des politiques publiques croisées?* Série Développement régional n° 4. Hull, Québec : Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités.
- Favreau, L. (2008). *Entreprises collectives et développement des communautés : une mise en perspective de la dernière décennie de coopération et d'économie sociale au Québec*. Série Recherche n° 12, Gatineau, Québec : ARUC-ISDC, UQO.
- Favreau, L., & Fréchette, L. (1995). Pauvreté urbaine et exclusion sociale. Les nouvelles figures du travail social auprès des personnes et des communautés locales en difficulté. *Service social*, 44(3), 71-93.

- Favreau, L., & Larose, G. (2004). Économie sociale et développement local au Québec (Canada) : Innovation et institutionnalisation des initiatives de la société civile (1990-2004). Dans L. Favreau, G. Larose & A. S. Fall (dir.), *Le Sud...et le Nord dans la mondialisation, quelles alternatives? : Le renouvellement des modèles de développement* (p. 266-292). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L., & Lévesque, B. (1999). *Développement économique communautaire - économie sociale et intervention*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec. (2009). Qu'est-ce qu'une coopérative de santé. Repéré à <http://www.fcsdsq.coop/>
- Fellin, P. (1995). Voluntary association. *The community and the social worker*, 2e éd., 119-137. Itasca, IL : Peacock Publishers.
- Forest, P.-G., Abelson, J., Gauvin, F.-P., Smith, P., Martin, É., & Eyles, J. (2000). *Participation de la population et décision dans le système de santé et de services sociaux du Québec*. Rapport de recherche adressé au GRIG. Québec, Québec : Université Laval.
- Friedman, J. (1992). *Empowerment: the politics of alternative development*. Cambridge, MA : Blackwell Publishers.
- Gagnon, A.-G., & Girard, J.-P. (dir.). (2001). *Le mouvement coopératif au coeur du XXIe siècle*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gélinas, B. (2007, 24 juillet 2007). Les coopératives de santé: une option gagnante. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/societe/sante/151181/les-cooperatives-de-sante-une-option-gagnante>
- Gendron, C., & Gagnon, C. (2004). *Développement durable et économie sociale : convergences et articulations*. Les cahiers de la CRSDD, collection Recherche 02-2011, Montréal, Québec : ARUC-ÉS, UQAM.

- Girard, J.-P. (2006). *Notre système de santé autrement. L'engagement citoyen par les coopératives*. Montréal, Québec : BLG.
- Girard, J.-P. (2011). *Coopératives de santé au Québec : 15 ans de cheminement, d'adaptation, d'apprentissage*. 14, (Juin), 5. Repéré à [http://www.productionslps.com/fr/user/i42011JUN23\\_Co-ops\\_sante.pdf](http://www.productionslps.com/fr/user/i42011JUN23_Co-ops_sante.pdf)
- Girard, J.-P., & Langlois, G. (2004). *Problèmes et solutions au développement des coopératives dans le domaine de la santé*. Rapport de recherche. Québec, Québec : Conseil de la coopération du Québec.
- Girard, M. (2010, 12 mai 2010). *Médecin de famille à 499 \$... objet d'une enquête*. *La Presse*. Repéré à <http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/opinions/chroniques/michel-girard/201005/12/01-4279553-medecin-de-famille-a-499-objet-dune-enquete.php>
- Giroux, M.-È. (2008). *Les enjeux et la place des coopératives et des OBNL dans le système de santé au Québec*. Série Recherches n° 21. Montréal, Québec : ARUC-ISDCS/CRIDÉS.
- Godin, L. (2009). *La valorisation de la médecine familiale, plus essentielle que jamais*. *Le médecin du Québec*, 44(11), 13.
- Goudet, B. (2009). *Développer des pratiques communautaires en santé et développement local*. Lyon, France : Chronique sociale.
- Groupe de travail sur l'économie sociale. (1996). *Osons la solidarité! - Rapport du groupe de travail sur l'économie sociale*. Québec, Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à <http://www.unites.uqam.ca/econos/rososnf.htm>
- Groupe de travail sur les communautés dévitalisées. (2010). *Des communautés à revitaliser - un défi collectif pour le Québec - Document synthèse*. Rapport de recherche adressé au MAMROT, Québec, Québec : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

- Hébert, R. (2010). Les coopératives de santé: un apport ou une menace au système de santé québécois? *Le Point en administration de la santé et des services sociaux*, 6(2), 42-46.
- Hébert, R., & Prémont, M.-C. (2010). Les coopératives de santé: entre compétition commerciale et solidarité sociale. *Revue juridique Thémis*, 44(3), 273-323.
- Joyal, A. (2002). *Le développement local: comment stimuler l'économie des régions en difficulté*. Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Joyal, A. (2006, 11 février 2006). Développement local. Repéré à [http://agora.qc.ca/dossiers/Developpement\\_local](http://agora.qc.ca/dossiers/Developpement_local).
- Klein, J.-L. (2006). Développement local et initiative locale : une perspective d'analyse et d'intervention. Dans P.-A. Tremblay, M. Tremblay & S. Tremblay (dir.). *Le développement social : Un enjeu pour l'économie sociale* (p. 150-161). Québec, Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L. (2008, 25-27 août). *L'économie sociale comme base d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion : conditions de réussite*. Communication présentée au Colloque de l'économie sociale et de lutte à la pauvreté et à l'exclusion, Rimouski, Québec.
- Klein, J.-L., & Champagne, C. (dir.). (2011). *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lacoursière, A. (2010, 21 septembre). 112 \$ par an pour un médecin de famille. Repéré à <http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201009/21/01-4317528-112-par-an-pour-un-medecin-de-famille.php>
- Lamontagne, Y. (2007). *Rapport sur les effectifs médicaux 2006-2007*. Rapport de recherche adressé au Collège des médecins du Québec. Montréal, Québec : Collège des médecins du Québec.

- Lamoureux, H. (2010). *La pratique de l'action communautaire autonome: origine, continuité, reconnaissance et ruptures - Essai*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Langlois, G. (2004a). *La Coop de solidarité en soins et services de St-Camille et son impact sur la cohésion sociale*. Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale ESO409. Montréal, Québec : Centre de recherche sur les innovations sociales, UQAM.
- Langlois, G. (2004b). *La coopérative de solidarité en aide domestique Domaine-du-Roy et son impact sur la cohésion sociale*. Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale ESO408. Montréal, Québec : Centre de recherche sur les innovations sociales, UQAM.
- Langlois, G. (2005). *La coopérative de solidarité en alimentation saine L'Églantier du Kamouraska et son impact sur la cohésion sociale*. Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale ESO505. Montréal, Québec : CRISES/UQAM.
- Le Bossé, Y. (1996). Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 9(1), 127-145.
- Le Bossé, Y. (2003). De l'"habilitation" au "pouvoir d'agir" : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles pratiques sociales*, 196(2), 30-51.
- Lévesque, B. (2001). *Le développement régional et local, avant et après la mondialisation*. Collection Études théoriques ETO0116. Montréal, Québec : Centre de recherche sur les innovations sociales CRISES/UQAM.
- Lévesque, B. (2004). *Le modèle québécois et le développement régional et local : vers le néolibéralisme et la fin du modèle québécois?* Collection Études théoriques ETO0405. Montréal, Québec : CRISES/UQAM.
- Lévesque, B. (2007). *Un siècle et demi d'économie sociale au Québec : plusieurs configurations en présence (1850-2007)* - Collection Études théoriques ET0703. Montréal, Québec : CRISES/UQAM.

- Lévesque, B., & Mendell, M. (1999). *L'économie sociale au Québec: éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche*. Collection Études théoriques ET0703. Montréal, Québec : CRISES/UQAM.
- Levy, C. (2012). Historique du développement et de la gouvernance locale. Dans G. Tremblay, & P.-F. Vieira, (dir.). *Le rôle de l'Université dans le développement local - expériences brésiliennes et québécoises* (p. 63-92). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Mendell, M. (2006). L'empowerment au Canada et au Québec : enjeux et opportunités. *Géographie, économie, société*, 8(1), 63-85.
- Méthot, D. (2010, 18 avril 2010). Médecine familiale: pourquoi les jeunes médecins hésitent-ils? Repéré à <http://www.lactualite.com/sante/medecine-familiale-pourquoi-les-jeunes-medecinshesitent-ils>
- Michaud, V. (2006, Octobre). *Lumière sur les coopératives de solidarité! Originalité et potentiel de contribution des coopératives multisociétariat à l'approche des parties renantes*. Compte-rendu, Dourdan.
- Miller, D. G. (1991, 6 mai). *Why teaching a man to fish is not enough: empowerment as a Development Goal*. Communication présentée à l'International Nutrition Network Exchange Convocation. Washington, DC. Repéré à <http://regionalchange.ucdavis.edu/WHY%20TEACHING%20A%20MAN%20TO%20FISH.pdf>
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. (2012). *Fiche information laboratoire rural 2007-2014 – Sélection 2009*. Québec, Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement\\_region\\_al/ruralite/laboratoire\\_ruraux/cooperative\\_sante\\_robert\\_cliche.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement_region_al/ruralite/laboratoire_ruraux/cooperative_sante_robert_cliche.pdf)
- Morin, R. (2006). *La régionalisation au Québec : les mécanismes de développement et de gestion des territoires régionaux et locaux : 1960-2006*. Montréal, Québec : Éditions Saint-Martin.

- Ninacs, W. A. (2000). Le mouvement communautaire, le développement local et l'action sur l'état de santé de la population. Rapport de recherche adressé au DGPPS. Montréal, Québec : Direction générale de la promotion et des programmes de la santé — région de Québec.
- Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention - développement de la capacité d'agir et la solidarité*. Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Palard, J. (2009). *La Beauce inc. : capital social et capitalisme régional* Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.
- Polèse, M. (1996). Le développement local, revu et corrigé : récit d'une douce illusion dangereuse. Dans S. Coté, J.-L. Klein & M.-U. Proulx (dir.). *Le Québec des régions : vers quel développement?* (p. 321-335). Rimouski, Québec : GRIDEQ.
- Proulx, M.-U. (2008c). Quatre décennies de planification territoriale au Québec. Dans M. Gauthier, M. Gariépy, & M.-O. Trépanier (dir.). *Le renouveau de la planification territoriale. Débats publics, projets urbains et développement durable*. Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.
- Ramon, S. (1999). Collective empowerment : conceptual and practice issue. Dans S. Wess, & L.-M. Wells (dir.). *Empowerment practice in social work: Developing richer conceptual foundations* (p. 38-49). Toronto, Ontario : Canadian Scholars' Press and Women's Press.
- Rappaport, J. (1987). Terms of Empowerment/Exemplars of Prevention: Toward a Theory for Community Psychology. *American Journal of Community Psychology*, 15(2), 121-148.
- Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CSSS, & Lachapelle, R. (2010). *Pratiques d'organisation communautaire en CSSS - Cadre de référence du RQIIAC*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Ridde, V., Delormier, T., & Goudreau, G. (2007). Evaluation of empowerment and effectiveness - Universal concepts? Dans D. Mc Queen, & C. Jones (dir.). *Global perspectives on health promotion effectiveness* (p. 385-399). New York, NY : Springer.
- Rioux-Soucy, L.-M. (2011, 16 et 17 avril). Les démons des coopératives de santé, *Le Devoir*, p. B2.
- Rist, G. (1996). *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*. Paris, France : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Ross, D. (1987). *From the Roots Up : Economic Development as if Community Mattered*. Toronto, Ontario : James Lorimer & Company Limited.
- Saffache, P. (2005). *Glossaire de l'aménagement et du développement local*. Matoury Cedex, Guyanne française : Ibis rouge.
- Secrétariat aux coopératives. (2005, juin). Étude de cas - Les initiatives coopératives de Saint-Camille : soins de santé à domicile, habitation et développement rural. Repéré à <http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1235068544649&lang=fra>
- Simard, M., & Saucier, C. (2008). L'économie sociale : un élément catalyseur pour la diversification socio-économique de la MRC de La Matapédia au Bas-Saint-Laurent (Québec). Le cas de la localité Ste-Irène. *RCSR*, 33(3), 143-160. Repéré à <http://www.cjrs-rcsr.org/V33/3/11-33-3-SIMARD-SAUCIER.pdf>
- Störh, W. & Taylor, D. (1981). *Development from above and below*. Chichester, Angleterre : Wiley.
- Thibault, A. (2007). La participation publique et la gouvernance du système de santé et de services sociaux. Dans M.-J. Fleury, M. Tremblay, H. Nguyen & L. Bordeleau (dir.). *Le système sociosanitaire au Québec* (p. 417-429). Montréal, Québec : Gaëtan Morin.

- Tremblay, M., Tremblay, P.-A., & Tremblay, S. (dir.). (2006). *Le développement social : Un enjeu pour l'économie sociale*. Québec, Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Vachon, B. (1993). *Le développement local : théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Boucherville, Québec : Gaëtan Morin.
- Vachon, B. (dir.). (1991). *Le Québec rural dans tous ses états*. Montréal, Québec : Boréal.
- Vaillancourt, Y., & Favreau, L. (2001). Le modèle québécois d'économie sociale et solidaire. *Revue internationale de l'économie sociale*, (281), 69-83.
- Vallée, A. (2007, avril). Un projet porté par les citoyens – La coopérative de santé de Saint-Thècle. *L'Action nationale*. Repéré à [http://www.action-nationale.qc.ca/index.php?option=com\\_content&task=view&id=491](http://www.action-nationale.qc.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=491)
- Wolff, T. (1987). Community psychology and empowerment: An activist's insight. *American Journal of Community Psychology*, 15(2), 151-166.



# LES CONDITIONS DE L'AUTONOMIE COLLECTIVE : UNE EXPÉRIENCE ALTERNATIVE PUBLIQUE EN ÉDUCATION<sup>1</sup>

**Mathieu BISSON, UQAC**

En 2006, un comité de travail formé de parents et d'enseignantes<sup>2</sup> avait été mis sur pied afin de concrétiser un projet d'école alternative à Chicoutimi. Les objectifs de ce comité étaient de réfléchir à un projet éducatif pouvant favoriser la participation des parents et le développement intégral de l'enfant<sup>3</sup>. Désireux d'avoir un maximum d'autonomie par rapport au système scolaire public, le comité s'est cependant heurté à diverses contraintes qui l'ont mené à sa dissolution en 2008. La recherche présentée ici s'inscrit donc dans une démarche réflexive qui vise à mieux comprendre les conditions de réalisation et de pérennisation d'une initiative alternative en éducation au Québec. Il s'agit d'une étude de cas portant sur l'école publique alternative la Tortue-des-Bois, située à Saint-Mathieu-du-Parc en Mauricie. Je traiterai sommairement de la problématique de recherche, soit l'émergence d'une école alternative publique en milieu rural au Québec, du cadre théorique, de la méthodologie, de l'analyse ainsi que des résultats de l'étude. Nous verrons en définitive que la cohérence entre les valeurs et les pratiques est au cœur de l'autonomie collective.

## **Petite histoire des écoles alternatives**

L'émergence des écoles alternatives publiques québécoises date des années 1970. En 1974, 10 ans après la création du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), l'ouverture de la première école du genre, l'école Jonathan, marque le début du mouvement. En janvier 2013, le Réseau des écoles publiques alternatives du

---

<sup>1</sup> Ce texte reprend le contenu de mon mémoire de maîtrise portant sur les conditions de l'autonomie collective dans le contexte d'une expérience alternative publique en éducation (Bisson, 2013).

<sup>2</sup> Comité dont j'ai fait partie à titre de parent.

<sup>3</sup> Le « développement intégral » renvoie, pour le comité de travail, au respect de l'intégrité de l'être humain dans son développement, que ce soit en ce qui a trait à ses dimensions physiologique, émotive, intellectuelle, créative ou spirituelle.

Québec (REPAQ) regroupe 31 écoles pour la plupart issues de la volonté des parents. En plus de vouloir participer à l'éducation de leurs enfants et de créer un milieu éducatif alternatif propre à leurs valeurs (RÉPAQ, 2008), ceux-ci ont également constitué une résistance face au système scolaire régulier québécois. En effet, l'apparition des écoles publiques alternatives découle des luttes menées par les parents qui ont refusé le modèle pédagogique dominant et qui se sont organisés sur une base autonome. Une telle entreprise demande, comme nous le verrons, une forte adhésion au projet éducatif, un engagement soutenu des personnes impliquées, une organisation démocratique, un leadership approprié ainsi qu'un minimum de ressources.

### **Considérations théoriques critiques et émancipatrices**

Les problèmes rencontrés par les comités qui souhaitent fonder une école alternative sont essentiellement de deux natures : intrinsèques ou extrinsèques. Les premiers dépendent des groupes d'individus et des moyens qu'ils se donnent pour atteindre leurs objectifs alors que les seconds dépendent des conditions sociales et institutionnelles effectives sur lesquelles les personnes ont peu de pouvoir. Ces différentes contraintes permettent d'articuler la problématique de recherche autour de quatre concepts clés : « l'hégémonie culturelle » (Piotte, 1970), les « appareils idéologiques d'État » et, plus particulièrement l'appareil d'État scolaire (Althusser, 1970), le « développement » comme paradigme hégémonique (Sachs & Esteva, 1996; Böhm et al., 2010; Tremblay, 1999) et le concept « d'autonomie collective » en tant que principe organisationnel contre-hégémonique et émancipateur (Castoriadis, 1975; Böhm et al., 2010; Bouchet, 2007; Meister, 1972; Fortin, 1985; Le Coadic, 2006; Holloway, 2010).

Ce cadre théorique critique permet de comprendre et d'expliquer les rapports qu'entretiennent les initiatives collectives alternatives avec les institutions sociales, économiques et politiques dominantes. En effet, la « théorie critique », issue de l'école de Francfort, peut se définir comme mode de construction des connaissances qui vise à libérer la recherche scientifique du pouvoir engendré par la domination idéologique du contexte social et historique d'où elle est issue, plus particulièrement du

capitalisme et de sa vocation technocratique (Kincheloe & McLaren, dans Denzin & Lincoln, 1998). Elle a pour cette raison une visée « émancipatrice ». La pédagogie des opprimés de Freire (1974) a d'ailleurs inspiré ma démarche, puisqu'elle tient ses fondements dans une critique de l'éducation élitiste et de l'instruction publique occidentale, qu'il qualifie de « bancale » (extrait de la préface, Girardi, 1979). Selon lui, « nous ne sommes pas seulement dans le monde, mais *avec* le monde », ce qui implique un pouvoir dialogique (individuel et collectif) d'agir sur celui-ci (Freire, 1974, p. ?).

Pour sa part, l'hégémonie culturelle, développée et popularisée par le philosophe marxiste Antonio Gramsci au XX<sup>e</sup> siècle, renvoie à la domination idéologique d'un groupe ou d'une classe sociale sur un autre et au rôle que les pratiques quotidiennes et les croyances collectives jouent dans l'établissement des systèmes de domination (Piotte, 1970). C'est ainsi que, plutôt que de se révolter devant la classe bourgeoise pour ses intérêts collectifs, le prolétariat aurait succombé à l'attrait du consumérisme, au nationalisme et au désir d'ascension de statut social (Freire, 1974). La notion « d'intellectuel organique », également développée par Gramsci, s'est avérée pertinente pour la recherche puisque les intellectuels organiques ont pour fonction de « susciter, chez les membres de la classe à laquelle [ils sont reliés] organiquement, une prise de conscience de leur communauté d'intérêts [et] de provoquer au sein de cette classe une conception du monde *homogène* et *autonome*. » (Freire, 1974, p. 21). Les intellectuels organiques ont donc un rôle de première importance dans toute initiative ou organisation, qu'elle soit contre-hégémonique, autonome ou « alternative ».

Selon plusieurs intellectuels modernes, les institutions hégémoniques (économiques, politiques et bureaucratiques) sont majoritairement organisées par la classe capitaliste néolibérale et forment un système qui domine la société civile (Althusser, 1970; Illich, 1971; Meister, 1972; Castoriadis, 1975; Sachs & Esteva, 1996; Rocher, 2000; Böhm *et al.*, 2010). L'instauration du « paradigme du développement » (Sachs & Esteva, 1996), véritable *leitmotiv* économique, illustre cette idée. Il permettra en effet à « l'*American way of life* » de se mondialiser et ce, à partir du fameux discours de

Truman, président américain, en 1949. Wolfgang Sachs et Esteva (1996), Tremblay (1999) ainsi que Böhm *et al.* (2010) critiquent sévèrement le concept même de développement, car il contribue à uniformiser les singularités culturelles, à accroître les inégalités sociales et à dégrader l'environnement. En contraignant tous les pays à se conformer au modèle productiviste américain qui essentialise l'économie néolibérale, ce « paradigme » continue de faire autorité, bien enraciné au sein des institutions politiques internationales, nationales et locales.

Althusser (1970) aborde quant à lui l'institution hégémonique politique que constitue l'État. Il distingue les appareils répressifs d'État, qui « fonctionnent à la violence » (armée, justice, etc.) et les appareils idéologiques d'État, qui fonctionnent à l'idéologie (école, église, famille, etc.). Ces deux types d'appareil d'État visent la reproduction sociale et assurent le maintien du pouvoir politique – ou économique – en place. Soulignons que l'appareil idéologique d'État *scolaire* est particulièrement ciblé par Althusser ainsi que par d'autres auteurs issus du mouvement critique<sup>4</sup> entre autres. Selon eux, l'institution scolaire est induite par des processus croissants de bureaucratisation et de hiérarchisation. Ces processus engendreraient des contraintes « extrinsèques » donnant lieu à une éducation « corruptrice » (Rousseau, 1961), bancaire (Freire, 1974), intégratrice (Girardi, 1979), imposée (Baillargeon, 2005, 2009, 2010), institutionnalisée (Illich, 1971) et uniformisante (Caouette, 1983), bref, une éducation inapte à l'émancipation de l'enfant. Selon Althusser (1970), la durée et l'intensité de fréquentation dès le plus jeune âge en ferait l'AIE par excellence pour la reproduction de l'idéologie dominante.

Ces considérations nous amènent à examiner comment se répercute le régime hégémonique sur les communautés locales et quelles formes d'organisations permettent à celles-ci de préserver

---

<sup>4</sup> À ce sujet, Mills, Rousseau, Illich, Freire, Girardi, Castoriadis, Foucault, Baillargeon et Caouette, pour ne nommer qu'eux, sont issus de courants très disparates (libéralisme, marxisme, anarchisme, humanisme, etc.). Toutefois, ces courants politiques apparemment contradictoires ont tous en commun une critique du pouvoir de l'État sur les sujets, notamment dans le domaine de l'éducation.

leur bien commun. En d'autres termes, comment s'émanciper dans un cadre institutionnel dominant? L'autonomie collective intervient comme principe organisationnel porteur de pratiques contre-hégémoniques et d'émancipation individuelle et collective.

Le mouvement altermondialiste, qui s'est développé notamment en réaction aux accords de libre-échange survenus en Amérique dans les années 1990 et 2000 (ALÉNA, ZLÉA), revendique une mondialisation « autre », c'est-à-dire non exclusivement économique et intégrant les dimensions humaine, démocratique et environnementale (Drainville, 2005). Des événements autogérés se sont notamment organisés pour donner lieu à une multitude de réflexions et d'actions, soit autant de solutions aux effets néfastes de la mondialisation des marchés. De nombreuses initiatives autonomes servent ainsi d'espaces d'organisation et de réflexion situés *en dehors* du capitalisme, du développement et de l'État (Böhm *et al.*, 2010). L'une des plus radicales et mondialement reconnues en raison de son ampleur et de sa durée est celle du mouvement zapatiste au Chiapas (Böhm *et al.*, 2010). Mentionnons également l'exemple des campements autogérés, où des militants anticapitalistes s'organisent par démocratie directe, sur une base autonome. Les écoles alternatives publiques québécoises s'inscrivent également dans cette mouvance, quoique moins radicales puisqu'elles se situent *au sein* de l'État et en dépendent beaucoup en matière d'accès aux ressources. Il s'agit néanmoins d'initiatives qui se forment et se définissent *en opposition* aux pratiques hégémoniques et, d'autre part, *en accord* avec les valeurs de liberté, de justice et d'égalité (Holloway, 2010). Toutefois, si ces expériences offrent des espaces d'égalité sociale et d'autogestion, leur marginalité apporte plusieurs contraintes effectives, dont le risque de se faire assimiler ou d'être récupérées par le régime hégémonique (Böhm *et al.*, 2010). L'enjeu de l'autonomie s'avère dès lors crucial pour les collectivités locales.

### **L'autonomie collective ou le dépassement des rapports de domination**

L'autonomie est une notion polysémique utilisée dans des disciplines aussi variées que la médecine, la biologie, le travail social, le droit, la philosophie, la science politique et la sociologie.

Nous retiendrons ici les définitions qui renvoient aux domaines politique et social. Pour ce faire, il nous faut remonter à l'Antiquité grecque pour trouver l'origine étymologique de l'*autonomia*, soit *auto*, « soi-même », et *nomos*, « loi » ou « règle », c'est-à-dire la possibilité pour une cité d'établir ses propres lois. Plus tard, avec les humanistes de la Renaissance, dont Thomas d'Aquin, Luther et Calvin, l'autonomie s'étend à l'individu avec des acceptions religieuses liées au rôle de la « conscience individuelle » (Le Coadic, 2006, p. 1). Dans la conception kantienne, l'autonomie repose sur « le choix [moral] qui ne repose que sur la volonté propre de l'homme, établissant une "législation universelle" » (Le Coadic, 2006, p. 2). En d'autres termes, pour Kant, l'individu est autonome « si, réfléchissant à sa conduite, il choisit volontairement et librement de se comporter de la façon qu'il juge être universellement la meilleure » (Le Coadic, 2006, p. 2). Ainsi, tout choix qui serait soumis à un élément « extérieur » (par exemple, l'attrait, l'intérêt, la contrainte, le devoir, la loi, la nécessité, etc.) relèverait de l'*hétéronomie*. Le Coadic élabore pour sa part une définition plus « contemporaine » du concept d'autonomie :

L'autonomie n'est pas la liberté; elle est fondée sur la réflexivité; il n'existe pas d'autonomie absolue, tout est question de degré; plusieurs types d'autonomie différents peuvent être distingués, mais une continuité se dessine entre l'autonomie individuelle et l'autonomie collective; l'autonomie ne prend tout son sens qu'en combinant les trois dimensions de l'individu, de sa (ses) communauté (s) choisie (s) et de la société; enfin, l'autonomie collective doit reposer sur la possibilité pour l'individu de quitter ses groupes d'appartenance. (Le Coadic, 2006, p. 9)

L'auteur souligne également le caractère protéiforme de l'autonomie, à la fois individuelle, collective, territoriale, démocratique et révolutionnaire. Selon lui, trois conditions essentielles doivent être respectées pour que l'autonomie *collective* trouve une cohérence et prenne tout son sens : 1) la reconnaissance de l'autre ou la réciprocité; 2) une éducation appropriée et; 3) être fondée sur le droit individuel afin de

protéger l'individu des pouvoirs (Le Coadic, 2006, ). Le « projet d'autonomie » de Castoriadis, pour qui « l'objectif de l'autonomie est de faire de chaque individu un « être capable de gouverner et d'être gouverné » (Le Coadic, 2006, p. 13), remplit ces trois conditions. Critique du « capitalisme bureaucratique », ce dernier propose une réflexion politique, anthropologique et philosophique de l'autonomie comme *projet* révolutionnaire et radical au sens où toutes les institutions de la société sont appelées à être transformées. En effet, prônant une démocratie directe et participative, l'auteur réfère à la Grèce antique, aux Lumières et aux révolutions ouvrières des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (des *germes* historiques) pour décrire des institutions véritablement démocratiques. La complexité de la pensée de Castoriadis ne pouvant ici être exposée en détail, retenons que, par opposition à l'hétéronomie instituée, explicite et permanente de la société, Castoriadis propose une théorie « ouverte » de l'histoire qui confère au sujet « lucide et autonome » le pouvoir de transformer radicalement la réalité sociale dans l'intérêt du « bien commun », « par et dans » des institutions démocratiques (David, 2000). Cette théorie a inspiré l'analyse du cas de la présente recherche. Ajoutons d'ailleurs que l'éducation est centrale au projet social d'autonomie, pour lequel le concept de « *paideia* »<sup>5</sup> va bien au-delà de l'AIE scolaire.

Il faut enfin souligner que les écrits consultés décrivent l'autonomie collective comme étant à la fois démocratique, paradoxale, ambiguë et utopique (Castoriadis, 1975; Böhm et al., 2010; Bouchet, 2007; Meister, 1972; Fortin, 1985; Le Coadic, 2006). Elle est démocratique, puisqu'elle se fonde sur la participation active des individus aux différentes instances et requiert le partage horizontal des pouvoirs. Elle est paradoxale, puisqu'elle se fonde sur le droit individuel, mais requiert en même temps une certaine homogénéité du groupe pour parvenir à l'adhésion et au consensus. Plusieurs auteurs, dont Le Coadic (2006), ont ainsi énoncé les limitations réciproques de l'autonomie individuelle et

---

<sup>5</sup> La *paideia* tient chez Castoriadis une place importante puisqu'il s'agit en quelque sorte de l'éducation à la citoyenneté, soit « la formation d'individus autonomes capables d'être des citoyens démocratiques » (David, 2000, p. 119). Cette institution se veut omniprésente dans la vie sociale et dépasse le cadre scolaire.

de l'autonomie collective. Celle-ci est aussi ambiguë, puisqu'elle est polysémique et contextuelle. C'est-à-dire que les institutions dominantes peuvent s'avérer tout aussi « autonomes », mais non moins oppressantes. En outre, la « concertation » est au cœur du dilemme entre l'institutionnalisation et l'autonomie collective (Fortin, 1985). Enfin, selon Böhm et al. (2010) et Fortin (1985), le projet d'autonomie est utopique, puisqu'il tend à être sans cesse récupéré par le système hégémonique (Fortin, 1985).

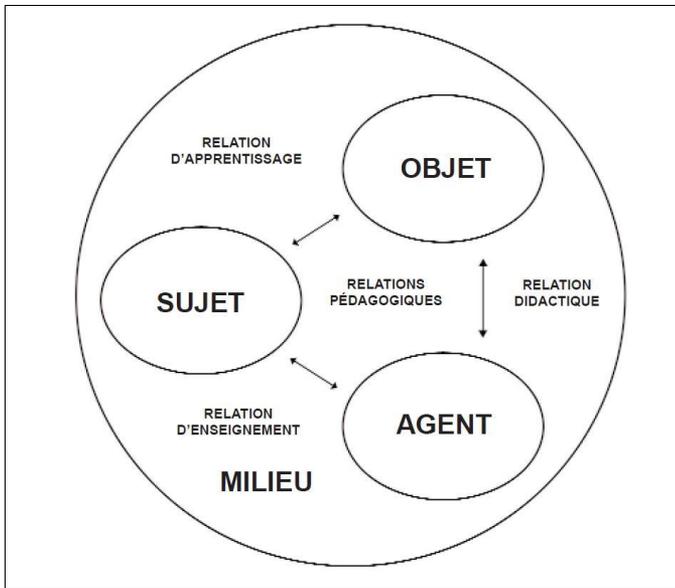
Les auteurs précédemment cités plaident pour une autodétermination individuelle et collective. Sur la question de l'éducation, ils prônent la prise en charge de l'éducation par et pour les parents, les enfants et les enseignants. Les écoles alternatives publiques québécoises sont, comme nous le verrons, des organisations relativement autonomes. Toutefois, se situant *au sein* du système public d'éducation québécois (l'AIE scolaire), ces expériences rencontrent des contraintes qui peuvent mener à la perte de leur autonomie. À ce sujet, Fortin (1985), Drapeau (1995), Meister (1972, 1974), Caouette (1982) et Samoff et Sebatane (2001) identifient plusieurs contraintes « intrinsèques » qui engendrent les processus d'institutionnalisation et de formalisation des rapports sociaux, dont le manque ou la perte d'adhésion, d'appropriation, de participation, de leadership et de financement. Une définition des écoles publiques alternatives québécoises permettra maintenant d'identifier plus concrètement ce qui favorise et défavorise leur autonomie.

### **Les écoles alternatives en question**

D'abord, le Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ) a adopté le modèle SOMA (sujet – objet – milieu – agent) élaboré par Legendre en 1983 (Figure 1). Celui-ci est basé sur les relations pédagogiques réciproques des éléments du système d'apprentissage, soit le sujet (l'élève qui apprend), l'objet (les connaissances et les compétences à acquérir selon le programme d'études), l'agent (l'enseignant) et le milieu (généralement l'école). Plus concrètement, selon ce modèle, le « sujet » qui apprend n'est plus seulement l'enfant, mais également l'ensemble des personnes qui apprennent: le parent, l'enseignant et le personnel non enseignant. Ils constituent une « communauté d'apprentissage ».

« L'objet » réfère pour sa part aux éléments d'apprentissage liés, pour la plupart, aux projets personnels et collectifs des élèves ainsi qu'aux décisions de l'élève tout au long de son parcours (REPAQ, 2008). « L'agent » correspond à tous ceux qui s'impliquent dans le système éducatif, dans un esprit de « coéducation ». L'élève s'ajoute donc au personnel enseignant et non enseignant. Le « milieu » ne correspond plus uniquement à l'école en tant que telle, mais s'étend aux sphères famille-école-communauté, qui se veulent en harmonie les unes avec les autres.

**Figure 1 : Modèle systémique de la situation pédagogique selon Legendre (REPAQ, 2008)**



Le REPAQ véhicule également dans son référentiel sept valeurs, soit la responsabilité, la coopération, l'autonomie, le respect, l'engagement, la démocratie et l'innovation (REPAQ, 2008). Comme nous le verrons, ces valeurs jouent un rôle central dans les domaines pédagogique et organisationnel des écoles publiques alternatives. La cohérence entre les valeurs et les pratiques est d'ailleurs essentielle à la reconnaissance du statut « alternatif » de ces écoles par le REPAQ, de même qu'à leur autonomie par rapport au système public régulier.

À la fois souple et contraignant, le référentiel du REPAQ propose un certain nombre de balises qui permettent aux écoles alternatives d'être encadrées tout en ayant une certaine liberté d'action. Ces balises sont les suivantes : le respect du rythme d'apprentissage de l'élève, la priorité au projet personnel de l'élève, le développement de l'autodétermination de l'élève, la définition particulière de la réussite de l'élève et la coéducation de l'élève (REPAQ, 2008). Soulignons ici que la coéducation sous-entend une participation active des parents aux activités pédagogiques de l'école alternative.

Ces principes, valeurs et balises se retrouvent en partie dans le référentiel de l'école alternative de la Tortue-des-Bois, le cas à l'étude. En effet, chaque école alternative a son propre référentiel inspiré de celui du REPAQ, mais n'a pas à s'y conformer en tout point.

### **L'école la Tortue-des-Bois**

Il s'agira dans cette section de décrire le contexte de fondation de l'école publique alternative La Tortue-des-Bois. Comme l'indique Roy (2003), le cas à l'étude constitue un « observatoire » qui présente certaines qualités, lesquelles légitiment le choix du chercheur et justifient sa pertinence. Plusieurs critères ont ainsi déterminé le choix de l'école la Tortue-des-Bois et légitimé sa pertinence, notamment son statut « alternatif », sa position géographique en milieu rural, son contexte de fondation, le fait qu'elle soit nouvellement ouverte et sa vocation particulière, soit « l'éducation dans une perspective planétaire » (EPP). Arrêtons-nous ici au contexte de fondation de l'école.

À Saint-Mathieu-du-Parc, la décroissance démographique s'est accentuée entre 1998 et 2004, ce qui a conduit au transfert, en 2004, de tous les élèves de l'école du village à l'école Saint-Joseph de Saint-Gérard-des-Laurentides. Cette fermeture temporaire de l'école, auparavant nommée « l'école Centrale », a eu, à très court terme, des implications néfastes sur la vitalité du village. C'est donc en réaction à ces constats que s'est formé le *Groupe de travail pour une école alternative à Saint-Mathieu-du-Parc* (GT). En juin 2004, ce dernier a proposé, lors d'une assemblée générale réunissant

près d'une centaine de personnes, dont des parents, des échevins et le maire du village, de rouvrir l'école « différemment ». Mandaté par l'AG, le GT devait réfléchir à la problématique et proposer des solutions pour maintenir les services d'enseignement préscolaire/primaire dans la communauté. Un rapport a ainsi été rédigé (GT, 2004) et la fondation de l'école alternative publique fut proposée en 2005 au Conseil des commissaires de la commission scolaire de l'Énergie (CSE), avec l'accord des deux écoles qui avaient accueilli les enfants de Saint-Mathieu-du-Parc pendant la fermeture de l'école Centrale.

Sachant que ce type d'école publique intégrait notamment les notions de « coéducation », de classe « multiâge » et de « différenciation pédagogique », le GT supposait que ce projet favoriserait la collaboration des acteurs du milieu, la dynamisation du village et l'attraction de nouvelles familles à Saint-Mathieu-du-Parc. Le projet devait effectivement répondre aux besoins non seulement des familles et des enfants, mais également à ceux de la communauté qui était menacée de dévitalisation. Il visait également à renouveler le sentiment d'appartenance et d'engagement du personnel et des parents envers l'établissement, ce qui avait été perdu en raison de mesures administratives imposées depuis 1998 et de la fermeture de l'école en juin 2004 (GT, 2004). Ce mandat a été rempli avec brio avec l'ouverture de l'école alternative. En effet, selon un informateur, 17 nouvelles familles se sont installées dans le secteur de Saint-Mathieu-du-Parc depuis 2006 (notamment grâce à l'école) et le nombre d'élèves inscrits est passé d'une trentaine en 2004 à 73 en 2010.

L'éducation dans une perspective planétaire (EPP) constitue « vocation particulière » de l'école alternative de la Tortue-des-Bois. Ses fondements théoriques et épistémologiques en font une approche pédagogique en soi. À l'école de la Tortue-des-Bois, elle s'incarne en trois volets pédagogiques, soit « environnement et plein air », « solidarité internationale » et « action communautaire ». L'idée d'adopter cette approche est venue d'un membre du GT, parent et professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières. D'une part, l'EPP entrait en cohérence avec les sept valeurs (et les cinq balises du REPAQ vues précédemment). D'autre

part, elle constituait une réponse à un besoin de l'école et de la communauté de Saint-Mathieu-du-Parc au moment de la fermeture de l'école en 2004.

Développée initialement dans les travaux de Ferrer (1997) à l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick, l'EPP « [...] est un courant de pensée et d'action qui repose sur des convictions et des croyances liées à des valeurs et à une lecture du monde qui nous entoure » (Lessard, Ferrer, & Desroches, 1997, p. 4). Cette vision de l'éducation est très liée à la célèbre formule de Fritjof Capra « agir localement en pensant globalement ». Il s'agit d'une approche « holistique » de l'éducation dans laquelle l'enseignant doit favoriser le développement global de l'enfant et où celui-ci évolue en interaction avec le monde et doit être amené à le transformer dans une perspective de solidarité, de justice et de coopération. Lessard, Ferrer et Desroches formulent trois propositions sur lesquelles se base cette approche: 1) l'EPP veut être à la fois une forme de résistance et une tentative d'adapter l'éducation aux grandes transformations de la société en cours; 2) l'EPP veut être une tentative de nommer et clarifier des valeurs susceptibles de fonder un projet éducatif adapté au nouveau contexte et; 3) l'EPP cherche à animer une pratique pédagogique cohérente avec les valeurs mises de l'avant (Lessard, Ferrer, & Desroches, 1997). Après avoir mis en contexte et défini le cas à l'étude, quelques mots sur la méthodologie de la recherche s'imposent.

### **Méthodologie de la recherche et analyse des résultats**

Après avoir déterminé le cas étudié, des outils de collecte de données ont été identifiés pour répondre aux objectifs de recherche, en l'occurrence l'analyse documentaire, les entrevues semi-dirigées (n=24), l'observation directe et le journal de bord. Les 12 personnes rencontrées ont été interviewées deux fois chacune, soit une première fois lors du « préterrain » (prise de contact avec le milieu et entrevues préliminaires) et une seconde fois pour des entretiens plus approfondis. Le personnel de l'école (quatre enseignantes, le directeur et la secrétaire), quelques parents impliqués (n=7) ainsi que l'un des initiateurs du GT constituaient les trois types d'échantillons de l'étude. Les comptes rendus exhaustifs des entrevues semi-dirigées ont été compilés avec le logiciel de

traitement de données qualitatives NVivo 3.0 afin d'être soumis à une analyse thématique.

Les données recueillies ont été regroupées en sept catégories thématiques, soit: 1) adhésion; 2) pédagogie; 3) participation; 4) démocratie; 5) ressources; 6) leadership et; 7) réglementation. Les thèmes d'analyse nous ont permis de faire ressortir ce que constitue l'ensemble des facteurs favorables et défavorables à l'autonomie collective.

Le thème de « l'adhésion » a permis de constater que plus les différences ou les contradictions sont importantes et nombreuses entre le vécu des participants et le projet éducatif, moins l'adhésion risque d'être forte et le projet autonome. Le conformisme, c'est-à-dire l'adhésion consciente ou non à la culture dominante, entre en contradiction avec le projet et le soumet à un certain degré d'hétéronomie. Paradoxalement, le conformisme au sein même du groupe peut aussi entraîner l'hétéronomie, puisque le projet collectif entraîne une adhésion en quelque sorte « forcée », à des degrés divers, ce qui peut compromettre la liberté et le droit individuel. Le caractère hétéroclite du groupe rend ainsi plus difficile l'évolution du projet. En outre, il ressort que les parents qui n'adhèrent pas ou peu au projet pédagogique (coéducation, approche différenciée et par projet, classes multiâge) ou à l'organisation (démocratie participative, autodétermination des enfants) peuvent s'avérer un « poids », en particulier pour l'équipe-école qui constitue « le cœur » du projet. Malgré ces contraintes, il ressort que les membres du CE et plus particulièrement les enseignantes et la direction de l'école jouent un rôle de « gardiens » de la mission du projet éducatif alternatif. Ils préservent en effet les particularités alternatives qui distinguent cette école des écoles publiques régulières et favorisent la cohésion et la réflexivité. L'organisation démocratique, la sensibilisation du personnel et des parents et la formation continue des enseignantes constituent des moyens nécessaires pour permettre à l'école alternative d'évoluer en autonomie et de garantir l'adhésion.

Comme l'énoncent notamment Castoriadis (1975) et Fortin (1985), la cohérence entre « l'esprit » du projet collectif (philosophie,

valeurs, principes et objectifs) et les pratiques effectives (actions concrètes) est inhérente au développement de l'autonomie collective. Or, la dimension « pédagogique », deuxième thème d'analyse, se situe au fondement du projet éducatif, car elle influence à la fois la structure organisationnelle de celui-ci et l'ensemble des pratiques (pédagogiques et démocratiques). Pour qu'un modèle éducatif soit reconnu comme étant alternatif, il doit non seulement répondre à un ensemble de valeurs et de balises (Pallascio & Beaudry, 2000; RÉPAQ, 2008), mais il doit aussi pouvoir contribuer à la transformation du milieu dans une perspective émancipatrice et démocratique (RÉPAQ, 2008), ce que permettent notamment l'EPP, les projets collectifs des élèves et la coéducation. L'émancipation « individuelle » se trouve quant à elle dans le respect du rythme de l'apprentissage des enfants, représentée par le concept de « différenciation pédagogique » (Prud'homme, 2007) ainsi que dans l'autodétermination de l'enfant. L'application avérée des différentes notions liées à l'éducation alternative nous amène à considérer l'école de la Tortue-des-Bois comme étant véritablement autonome pédagogiquement parlant. Cette autonomie n'est toutefois pas absolue et peut notamment faire l'objet d'une récupération par le MELS avec son « Programme de formation de l'école québécoise » (MELS, 2006). Ces contraintes peuvent également être surmontées par le partage d'une vision commune, la participation à la vie démocratique, l'innovation, et l'autoévaluation constamment renouvelée, sans négliger le développement d'une *praxis* pédagogique.

La « participation » au projet est également apparue comme l'une des conditions inhérentes à l'autonomie collective. Il y a une forte corrélation entre l'adhésion, la participation et la volonté d'harmoniser les sphères école-famille-communauté. La participation va souvent de pair avec le degré d'appropriation du projet. On le remarque notamment avec la forte participation qu'a favorisée la réouverture de l'école, où l'urgence d'agir a suscité la mobilisation et la collaboration des parents et des enseignantes. S'en est suivie une diminution progressive au cours des années suivantes, en raison de la moins grande appropriation des nouvelles personnes, mais aussi à cause de l'organisation plus « mature » de l'équipe-école. Par ailleurs, la conciliation entre le

travail, la famille et l'implication à l'école demeure un enjeu crucial puisque l'un des principaux fondements de l'école alternative québécoise réside dans la participation des parents à l'école et, à plus forte raison, dans la coéducation. Or, cette conciliation s'avère difficile et parfois impossible pour plusieurs parents dont les horaires sont incompatibles avec celui de l'école. Les priorités doivent donc aller dans le sens d'une synergie et d'une cohérence accrue entre les sphères familiale, scolaire, professionnelle et communautaire. À l'inverse, ceux et celles qui ont choisi d'habiter à Saint-Mathieu-du-Parc et qui envoient leur(s) enfant(s) à l'école de la Tortue-des-Bois sans adhérer au projet ne participent pas ou peu. Le critère géographique d'admissibilité peut ainsi jouer en défaveur du projet alternatif et entraîner des compromis nécessaires. Toutefois, ces parents sont minoritaires et de moins en moins nombreux au moment des entrevues. Notons également que les outils de communication (site web, courriels, réseaux sociaux, téléphone, médias locaux, bouche-à-oreille) mériteraient d'être développés davantage afin d'assurer une plus grande participation. Le manque d'information se traduit parfois par l'incompréhension, l'ignorance ou le manque de confiance envers le projet. La communication des bonnes informations favoriserait à coup sûr une plus grande mobilisation.

Sur les plans de la cogestion et de l'organisation de l'école, le thème de la « démocratie » est ressorti comme étant une préoccupation centrale. La participation active de plusieurs parents et l'inclusion de ceux-ci et des élèves aux processus décisionnels et aux activités témoignent de la volonté collective d'une réelle démocratie participative. Les différentes instances dont l'école s'est dotée donnent une structure organisationnelle moins hiérarchique, donc plus démocratique. L'assemblée générale, les comités d'élèves, les conseils de classe et les comités spéciaux formés par des enseignantes ou des parents témoignent d'une volonté de démocratie directe et participative. La recherche du consensus favorise l'inclusion en prenant en compte les différentes opinions, ce qui permet d'accroître le sentiment d'unité et d'appartenance. L'amalgame des types de démocratie représentative et participative ou directe au sein des différentes instances se traduit par une démocratie dite « semi-directe ».

Certains pouvoirs sont effectivement délégués à l'interne (conseil d'établissement, direction) comme à l'externe (commission scolaire de l'Énergie (CSE), MELS). Or, la véritable autonomie, selon Castoriadis (1975), se perd dès l'instant où les décisions sont prises par délégation. Les institutions « externes » que représentent le MELS et la CSE imposent aux membres du projet alternatif des décisions auxquelles ils n'ont pas pris part ou des choix qu'ils n'ont pas faits. Par exemple, le choix des sujets de formation des enseignantes, les systèmes de notation, le choix du personnel ainsi que l'accès à certaines ressources interviennent indépendamment de la volonté du groupe. Lorsque la conciliation et la collaboration apparaissent nécessaires entre les instances externes et internes, la participation aux décisions et le volontariat demeurent actifs et sont encouragés par tous les moyens.

Concernant le thème des « ressources », la disponibilité ou la rareté des ressources (humaines, financières, immobilières et matérielles) est déterminante pour le développement du projet. Leur mobilisation, grâce au GT lors de la fondation de l'école, aux divers comités et à la communauté de Saint-Mathieu-du-Parc, permet une relative autonomie. La fondation de l'école créée par le GT de même que les efforts visant l'obtention du gymnase communautaire témoignent d'une forte solidarité. La municipalité et d'autres acteurs locaux y contribuent également. La participation sociale et les dons à la fondation sont porteurs de coopération, de solidarité et de démocratie. De plus, l'accès juste et équitable aux ressources de l'école renvoie aux valeurs de cogestion et de coéducation du REPAQ. Par ailleurs, puisque la majeure partie des ressources attribuées provient des appareils de l'État, une relation de dépendance s'installe. La concertation avec d'autres organisations gouvernementales trace la ligne entre l'autonomie et l'hétéronomie. Paradoxalement, un manque de ressources – comme c'est notamment le cas avec l'absence d'un gymnase convenable et le manque de personnel spécialisé et de personnel non enseignant – peut constituer une source de créativité, d'innovation, de liberté et de mobilisation sous-estimée. La fermeture de l'école Centrale en 2005 et le mouvement de prise en charge qui s'ensuit en est le meilleur exemple.

Enfin, le « leadership », dernier thème d'analyse, est essentiel au bon développement du projet alternatif. En effet, l'absence de certains « piliers » due à la rotation ou au départ du personnel a, à certains moments, déstabilisé l'équipe-école. Également, on constate que le leadership est réparti chez plusieurs personnes ayant des rôles complémentaires dans l'organisation de l'école, et non seulement chez une seule personne. Il ne s'agit donc pas d'un leadership de « domination » où un seul individu s'approprie les pouvoirs, mais plutôt d'un esprit de collaboration où chacun a son rôle à jouer. À cet effet, le directeur et les enseignantes sont exemplaires et représentent en quelque sorte les « intellectuels organiques » du REPAQ. Cela n'exclut cependant pas certains parents, voire des enfants qui mettent en œuvre des projets. En somme, l'esprit de partage des tâches, de convivialité et de collaboration qui règne à l'école de la Tortue-des-Bois favorise le respect réciproque et l'engagement.

## **Conclusion**

Cette recherche qualitative et exploratoire a voulu décrire et expliquer comment les différents éléments qui caractérisent une école alternative publique québécoise en milieu rural sont négociés, interagissent et évoluent à l'intérieur des institutions hégémoniques sociales, politiques et économiques. L'idée de « cohérence » entre les discours et les pratiques constitue un enjeu substantiel. Il semble que pour un réel projet de société démocratique, idéal défendu par le REPAQ, les écoles alternatives gagneraient à acquérir davantage d'autonomie par rapport aux commissions scolaires et au MELS. Des assemblées générales plus fréquentes, une visibilité accrue de ces initiatives, une rotation des rôles des individus au sein des instances démocratiques et une participation sociale accrue pourraient favoriser davantage l'autonomie des personnes et des associations et éviter les formalismes.

L'étude a également permis de constater que l'école alternative publique québécoise est marginalisée socialement et institutionnellement, que ce soit en raison du manque d'informations et de diffusion ou de sa représentation restreinte sur l'ensemble du territoire provincial par rapport aux écoles

régulières. À cet effet, le REPAQ accompagne ces initiatives et leur permet de se fédérer en un réseau relativement autonome. Il s'en dégage un sentiment d'appartenance plus fort, une appropriation accrue et donc un engagement plus soutenu.

En somme, les conditions de la résistance à l'institutionnalisation peuvent se résumer par: 1) un sens développé de la *praxis* chez les leaders (les intellectuels organiques); 2) une structure organisationnelle favorisant la démocratie directe et participative et reconnue comme telle; 3) un partage et un renouvellement de l'adhésion et de l'appropriation du projet éducatif, tous deux inhérents à une participation active et cohérente avec les objectifs fixés; 4) une bonne capacité à exercer la démocratie participative ou directe et; 5) une mobilisation des ressources suffisante pour remplir la mission de l'école, sans toutefois rechercher l'accumulation ou le superflu. L'idée d'une éducation qui va au-delà du contexte scolaire en s'étendant à l'ensemble de la société telle que la *paideia* décrite par Castoriadis demeure une avenue très intéressante pour l'autonomie individuelle et collective.

En définitive, vu les problèmes socio-économiques et environnementaux occasionnés par la mondialisation et étant donné le fragile état des collectivités locales, la défense de leur autonomie constitue un impératif non seulement social, mais également économique, environnemental, démocratique et éthique. Le rôle des intellectuels doit être de réfléchir à la transformation des institutions sociales existantes dans une perspective émancipatrice. La présente recherche a certes mobilisé des outils conceptuels ouvrant la voie à des pratiques plus humanistes et démocratiques, mais une réelle transformation sociale ne peut être accomplie qu'*au sein* des organisations.

## Références bibliographiques

- Althusser, L. (1970). Idéologie et appareils idéologiques d'État (Notes pour une recherche), *La Pensée*, no. 151, juin 1970. Dans L. Althusser, *Positions (1964-1975)* (p. 67-125). Paris, France : Les Éditions sociales. Version électronique tirée des Classiques des sciences sociales.
- Baillargeon, N. (2005). *Éducation et liberté. Anthologie, Tome 1 (1793-1918)*. Montréal, Québec : Lux éditeur.
- Baillargeon, N. (2009). *Contre la réforme. La dérive idéologique du système d'éducation québécois*. Montréal, Québec : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Baillargeon, N. (2011). *L'éducation. Textes choisis et présentés par Normand Baillargeon*. Paris, France : Flammarion.
- Bisson, M. (2013). *Conditions de l'autonomie collective : une expérience alternative publique en éducation* (Mémoire de maîtrise inédit). Université du Québec à Chicoutimi.
- Bouchet, D. (2007). The ambiguity of the modern conception of autonomy and the paradox of culture. Repéré à <http://the.sagepub.com/cgi/content/abstract/88/1/31>
- Böhm, S., Dinerstein, A. C., & Spicer, A. (2010). (Im)possibilities of autonomy: Social movements in and beyond capital, the state and development. *Social Movement Studies*, 9 (1), 17-32.
- Caouette, C. E. (1982). *École-recherche Jonathan : rapport synthèse*. Québec, Québec : Direction générale du développement pédagogique du Québec, Service de recherche et expérimentation, Ministère de l'Éducation.
- Caouette, C.E. (1997). *Éduquer. Pour la vie!* Montréal, Québec : Éditions Écosociété.
- Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Paris, France : Le Seuil.
- Chevrier, M. (2010). De la désinstruction publique. Dans Chevrier (dir.), *Par-delà l'école-machine. Critiques humanistes et modernes de la réforme pédagogique au Québec*. Québec, Québec : Éditions Multimondes.

- Corond, M. (2009). *Coéducation, une forme démocratique d'éducation*, annoté par Pierre de Rosa. Repéré à <http://coloandco.blogs.letelegramme.com/archive/2009/10/27/la-coeducation-c-est-quoi.html>
- Couture, C. (dir.) (2008). *L'intervention éducative en classe multiâge. Des pratiques à découvrir*. Chicoutimi, Québec : Groupe de recherche et d'intervention régionales, Université du Québec à Chicoutimi.
- Crotty, M. (1998). *The foundations of social research: meaning and perspective in the research process*. London, Angleterre : SAGE publications.
- David, G. (2000). *Cornelius Castoriadis. Le projet d'autonomie*. Paris, France : Éditions Michalon.
- Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (2003). *Collecting and interpreting qualitative materials* (2<sup>e</sup> éd.). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (2005). *The SAGE handbook of qualitative research*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Drainville, A. (2005). *Beyond altermondialism : anti-capitalist of presence*. *Review of International Political Economy*, 12(5) 884–908.
- Drapeau, M.-H. (2005). *Historicité et évolution du concept d'autogestion au Québec*, avec la collaboration de A. Kruzynski (dir.), Collectif de recherche sur l'autonomie collective (CRAC). Repéré à [http://www.crac-kebec.org/files/autogestion\\_recension.pdf](http://www.crac-kebec.org/files/autogestion_recension.pdf)
- Ferrer, C. (1997). Vers un modèle d'intégration de l'éducation dans une perspective planétaire à la formation des enseignantes et des enseignants. *Revue des sciences de l'éducation*, 23(1), 17-48. Repéré à <http://www.erudit.org/revue/rse/1997/v23/n1/031900ar.pdf>
- Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés : suivi de Conscientisation et révolution*. Paris, France : Éditions Maspéro.

- Fortin, A. (1985). Du collectif utopique à l'utopie collective. *Anthropologie et Sociétés*, 9(1), 53-64. Repéré à [http://classiques.ugac.ca/contemporains/fortin\\_andree/du\\_collectif\\_a\\_uto pie/du\\_collectif\\_a\\_uto pie.pdf](http://classiques.ugac.ca/contemporains/fortin_andree/du_collectif_a_uto pie/du_collectif_a_uto pie.pdf)
- Gauthier, B. (dir.) (2006). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Girardi, G. (1979). *Une éducation pour libérer l'homme (préface de Paulo Freire)*. Paris. France: L'Harmattan.
- Groupe de travail pour une école alternative à Saint-Mathieu-du-Parc (2004). *Rapport présenté à la communauté de Saint-Mathieu-du-Parc et à la commission scolaire de l'Énergie*, rédigé par Luc Prud'homme.
- Holloway, J. (2008). *Changer le monde sans prendre le pouvoir. Le sens de la révolution aujourd'hui*. Montréal, Québec : Lux éditeur.
- Illich, I. (2004). Une société sans école. Dans *Œuvres complètes* (volume 1, p. 201-377). Paris, France : Éditions Fayard.
- Le Coadic, R. (2006, juillet-décembre). L'autonomie, illusion ou projet de société? *Cahiers internationaux de sociologie*, 121, 317-340.
- Lessard, C., Ferrer, C., & Desroches, F. (1997). Pour un monde démocratique : l'éducation dans une perspective planétaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 23(1), 3-16. Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/031899ar>
- Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS) (2006). *Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire / Enseignement primaire (version approuvée)*, Québec, Québec : Bibliothèque nationale du Québec. Repéré à <http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfi/dp/programmedeformation/ primaire/pdf/prform2001nb/prform2001nb.pdf>
- Meister, A. (1972). *Vers une sociologie des organisations*. Paris, France : Éditions Ouvrières.

- Meister, A. (1974). *La participation dans les associations*. Paris, France : Éditions Économie et humanisme.
- Pallascio, R., & Beaudry, N. (2000). *L'école alternative et la réforme en éducation: continuité ou changement?* Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Pallascio, R., Julien, L., & Gosselin, G. (1996). *L'école alternative, un projet d'avenir*. Laval, Québec : Beauchemin.
- Piotte, J.-M. (1970). La pensée politique de Gramsci. Dans J.-M. Piotte, *Sur Lénine* (1972). Montréal, Québec : Éditions Parti pris, Collection "Sociologie de la connaissance". Repéré à [http://classiques.ugac.ca/contemporains/piotte\\_jean\\_marc/pensee\\_de\\_gramsci/pensee\\_de\\_gramsci.html](http://classiques.ugac.ca/contemporains/piotte_jean_marc/pensee_de_gramsci/pensee_de_gramsci.html)
- Prud'homme, L. (2007). *La différenciation pédagogique : analyse du sens construit par des enseignantes et un chercheur-formateur dans un contexte de recherche-action-formation* (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec en Outaouais. Repéré à <http://dpndev.uqo.ca/570/>
- REPAQ (2008). Référentiel des écoles publiques alternatives du Québec. REPAQ. Repéré à [http://www.repaq.qc.ca/IMG/pdf/REFERENTIEL\\_DU\\_REPAQ-AVRIL\\_2008.pdf](http://www.repaq.qc.ca/IMG/pdf/REFERENTIEL_DU_REPAQ-AVRIL_2008.pdf)
- Rocher, G. (2000). Hégémonie, fragmentation et mondialisation de la culture. *Horizons philosophiques*, 11(1), 125-134.
- Rousseau, J.-J. (1961). *L'Émile ou de l'éducation*. Paris, France : Flammarion.
- Roy, S. N. (2006). L'étude de cas. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (éd. 2006, p. 159-184). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Sachs W., & Esteva, G. (1996). *Des ruines du développement*, Montréal, Québec : Éditions Écosociété.

Sachs, W. (1992). *The Development Dictionary*. London and New Jersey : Zed Books Ltd. Repéré à <http://fr.scribd.com/doc/34321325/Sachs-The-Development-Dictionary-A-Guide-to-Knowledge-as-Power>

Samoff, J. et Sebatane, M. (2001). *La réforme en éducation par le bas : créer les conditions propices à la réussite de la généralisation des initiatives expérimentales*. Dans le cadre la biennale de l'ADEA (Arusha, 7-11 octobre 2001), Aller plus loin Aller vers tous – pérenniser les politiques et pratiques efficaces pour l'éducation en Afrique (Première session : De l'initiative pilote à la généralisation : expériences et problèmes soulevés).

Tremblay, S. (1999). *Du concept de développement au concept d'après-développement. Trajectoires et repères théoriques*. Chicoutimi, Québec : Université du Québec à Chicoutimi.

#### **Sites Internet :**

École alternative publique de la Tortue-des-Bois :  
[http://recit.csenergie.qc.ca/ec\\_tortue\\_des\\_bois/](http://recit.csenergie.qc.ca/ec_tortue_des_bois/)

MELS :  
<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1462>

REPAQ : <http://www.repaq.qc.ca/>



## PERSPECTIVES POUR LA RECHERCHE ET L'INTERVENTION EN DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL : LE RÔLE DES PROFESSIONNELS

Jeanne SIMARD, UQAC

Marc-André MORENCY, UQAC\*

Le trentième anniversaire du GRIR nous a offert l'occasion de célébrer des réalisations fort significatives et de mieux comprendre l'histoire du groupe. C'était aussi une excellente opportunité d'examiner certains défis qui l'attendent pour l'avenir. L'un de ces défis consisterait à réévaluer ses capacités d'« intervention », notion qui apparaît dans le nom même du groupe. Cet article se propose d'examiner l'hypothèse stratégique, l'intérêt mutuel de tisser des liens plus serrés avec les nombreux professionnels exerçant dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean<sup>1</sup>. Pour certains analystes, les professionnels sont depuis la Révolution tranquille des acteurs structurants de la vie sociale, d'importants éléments du *tertiaire moteur*<sup>2</sup>. Par leur connaissance du milieu, leurs réflexions pratiques, leurs savoirs spécifiques, ils sont devenus des partenaires importants dans les approches du développement régional, et tout particulièrement dans l'animation des processus de résolution des problèmes de la vie commune. La politique sociale, l'éducation, la formation professionnelle, la qualité de vie, l'administration territoriale, l'intervention de l'État en région sont autant de dimensions qui sollicitent une réflexion et un dialogue soutenus entre universitaires et professionnels.

Ce texte présente quelques éléments de réflexion sur le rôle des professionnels en région; il s'agit de dégager quelques perspectives visant le progrès de la pratique professionnelle d'intérêt pour le développement régional, et enfin de proposer des pistes d'action au GRIR afin de favoriser des apprentissages mutuels, de stimuler des dynamiques nouvelles dans un cadre plus collaboratif.

---

\* Marc-André Morency a été coordonnateur du GRIR de 1986 à 1992.

## Le rôle des professionnels en région

On dénombre 366 619 professionnels au Québec, oeuvrant dans le cadre des 52 professions reconnues officiellement sous l'égide du *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26)<sup>3</sup>. Ils forment environ 8 % de la population active et occupent de fait une place souvent prééminente dans la pyramide des occupations, voire dans l'organisation étatique<sup>4</sup>. Ils exécutent plus d'un million d'actes professionnels quotidiennement. Ils sont bien entendu très présents dans toutes les régions. Selon les chiffres de l'Office des professions, on recensait, en mars 2013, environ 12 000 professionnels dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Quelques exemples permettent d'illustrer leurs domaines d'activité. Il s'y déployait quelques 2 900 infirmières et infirmiers, 1 135 infirmières et infirmiers auxiliaires, 1 834 ingénieurs, 156 ingénieurs forestiers, 565 travailleurs sociaux, 351 avocats, 630 médecins, 270 psychologues, 308 pharmaciens, 119 conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés, 112 agronomes<sup>5</sup>. Ces professionnels œuvrent le plus souvent au sein d'organisations publiques ou privées.

Au plan institutionnel, la plupart des ordres professionnels délèguent à des instances régionales la mission d'assurer la présence de l'ordre au sein de la collectivité régionale. Ces instances sont impliquées dans le progrès de la profession, dans la formation permanente ou continue, ainsi que dans la reconnaissance professionnelle de leurs membres. Elles peuvent en outre organiser et appuyer des activités liées à leur domaine de connaissance, à la pratique de la déontologie, au réseautage technique et professionnel, au recrutement de nouveaux membres.

Si la mission principale des ordres se trouve être la « protection du public », que l'on interprète souvent comme centrée sur la relation du professionnel avec son client, les problématiques plus fines de « développement<sup>6</sup> » et de « responsabilité sociétale<sup>7</sup> » apparaissent comme une préoccupation de plus en plus présente au sein des ordres professionnels et chez les professionnels et ce, pour diverses raisons. La crise financière, politique et sociale en cours depuis 2007-2008, les scandales de corruption, de collusion

(plusieurs professionnels y sont mêlés), l'augmentation des inégalités sociales, représentent des préoccupations accrues des collectivités. La pollution de l'eau et de l'air, l'épuisement des ressources énergétiques, le réchauffement climatique, les avancées rapides de la science et de la technologie, les perspectives ouvertes en intelligence artificielle, nourrissent aussi les inquiétudes sur l'avenir de la planète et la durabilité de nos modèles de « développement »<sup>8</sup>. Enfin, le législateur a instauré de nouvelles règles en matière de développement et de participation des parties prenantes qui s'imposent aux décideurs publics et privés<sup>9</sup>.

Le Conseil interprofessionnel du Québec, qui s'intéresse non seulement à l'avenir des professions, mais aussi à leur apport dans l'évolution de la société, demandait en septembre 2012, à la firme CROP, de réaliser un sondage sur la confiance des Québécois à l'endroit des ordres professionnels et des professionnels. Ce sondage révèle que le taux de satisfaction du public envers les professionnels est plutôt élevé : 55 % des répondants se disent très satisfaits, et 43 % assez satisfaits. Il révèle aussi que 80 % des répondants croient justifié pour un ordre professionnel d'intervenir dans les débats publics touchant les sujets qu'il connaît<sup>10</sup>. Le sondage n'a malheureusement pas interrogé la population sur le rôle que devraient avoir les professionnels (comme individus) dans la société.

En regard des théories actuelles sur le développement, le résultat de ce sondage est congruent, les services professionnels faisant partie du *tertiaire moteur* qui comprend notamment la finance, les assurances, la gestion d'entreprises, les services d'enseignement et les arts et spectacles. Ces activités revêtent une importance capitale dans le développement d'une ville ou d'une région, par effet d'entraînement ou de financement sur d'autres activités économiques<sup>11</sup>. Plusieurs services professionnels apparaissent comme des conditions essentielles de réussite de grands projets régionaux, de l'administration et du fonctionnement des OSBL, etc.

## **Réactions du milieu professionnel envers les problématiques de développement**

Concrètement, on peut se saisir des préoccupations des ordres à l'égard du développement social ou régional en analysant les déclarations de leurs dirigeants et les modifications qu'ils ont apportées aux codes de déontologie au cours des dernières années.

### **Déclarations de dirigeants du système professionnel**

Dès 1966, le fondateur et premier président du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), Jules Deschênes (nommé par la suite juge à la Cour supérieure), lors d'une conférence sur le rôle et la mission de cet organisme, soulignait l'importance de donner au CIQ le statut de porte-parole commun du monde professionnel. Le CIQ pourrait suppléer à cette absence d'expression globale d'opinion de la part des professionnels « qui ont eu le bénéfice de l'éducation supérieure [...], mais qui, malheureusement, en face des problèmes qui assaillent notre société, gardent trop souvent le silence ». Il posait alors la question suivante : « Que pensent ces quarante mille personnes qui ont bénéficié d'une formation universitaire, mais qui ne s'intéressent pas suffisamment à la chose publique et qui n'ont pas appris à influencer le cours des événements? »<sup>12</sup> Nous pouvons actualiser ce questionnement : que pensent aujourd'hui les 366 619 professionnels du Québec? Quels gestes les instances du système professionnel québécois ont-elles récemment posés?

Plusieurs dirigeants du système professionnel québécois ont de fait choisi de rappeler à leurs membres l'importance du rôle social que doit jouer le professionnel dans sa communauté. En 2010, le Bâtonnier du Québec, dans un article dédié aux étudiants en droit, déplorait le fait que la société a tendance à considérer le professionnel comme un expert technique plutôt que comme un individu savant et dévoué qui a des obligations morales à l'égard du public et de la société en général. Dans cette perspective, il soulignait que ce ne sont pas seulement les règles de déontologie qui doivent guider la conduite des avocats; ils doivent également

adopter des valeurs dignes de la confiance et du privilège que la société leur accorde<sup>13</sup>.

La présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec indiquait à ses membres, en avril 2012, que le respect de leurs obligations envers l'homme (la santé et la sécurité publiques, la protection de l'environnement) est un devoir primordial, prioritaire par rapport à leurs responsabilités contractuelles envers les clients.

En tant que professionnels des sciences appliquées animés par un engagement envers la protection et l'intérêt du public, nous avons un rôle central à jouer non seulement dans la définition de normes, mais aussi dans la mise en œuvre du développement durable. [...]

Relever les défis du développement durable, c'est aussi participer activement à la prise de décision en acceptant de servir de médiateur dans les débats portant sur les choix collectifs à faire en la matière. [...] C'est là un rôle que nous sommes peut-être moins habitués à jouer, mais auquel nos connaissances, notre statut de professionnel et nos valeurs nous destinent en nous obligeant à mettre les intérêts de la société avant les nôtres et ceux de nos clients<sup>14</sup>.

La perspective d'une exploitation des ressources dans le nord du Québec, de projets d'exploitation du pétrole et des gaz de schiste, ainsi que l'adoption de nouvelles lois québécoises sur les mines, ont interpellé les professionnels de la géologie. Le président de l'Ordre des géologues du Québec a invité ses membres à faire valoir leur science et leur expérience professionnelle dans les débats publics :

J'aimerais que les géologues se mobilisent davantage. [...] C'est un ordre professionnel encore jeune, et les géologues n'ont guère l'habitude de s'exprimer. Mais il est devenu clair que les géologues devront participer activement au débat public pour apporter un juste

éclairage sur des questions trop souvent déformées et manipulées sur la place publique<sup>15</sup>.

Pour sa part enfin, le président de l'Office des professions rappelait récemment que la mission de protection du public dont sont investis les ordres professionnels comporte une dimension sociale. « Les ordres professionnels apportent un éclairage sur les enjeux de société »<sup>16</sup>. Il a d'ailleurs invité les ordres à s'ouvrir davantage à la communication publique et à ne pas confiner leur devoir de protection du public à la discipline et à la surveillance de leurs membres. La réforme en cours du Code de professions va sans doute refléter le changement des perspectives au sein des ordres professionnels et de leurs approches déontologiques.

### **Modifications apportées aux codes de déontologie**

Chaque ordre professionnel a l'obligation, en vertu du *Code des professions*, d'adopter et de faire respecter un code de déontologie. Dans ces codes, les devoirs et obligations envers le client sont naturellement très présents. Plusieurs dispositions visent la compétence, l'intégrité, la diligence, la transparence, la fixation des honoraires, la tenue des dossiers, les conditions d'usage de la publicité, etc. Mais depuis quelques années, on voit également s'implanter dans la plupart des codes des préoccupations pour la responsabilité sociale (une responsabilité tournée vers le futur, visant l'amélioration du « vivre ensemble »). La mise en forme juridique de cet « agir responsable » se trouve habituellement dans la section « Devoirs et obligations envers le public », section qui se décline en relativement peu d'articles (1 à 3) et dont les libellés varient d'un code de déontologie à l'autre<sup>17</sup>.

Dans certains cas, on attend du professionnel qu'il soit toujours soucieux « des conséquences que peuvent avoir ses recherches et travaux sur la société » ou bien « des conséquences que peuvent avoir ses recherches, ses travaux, ses interventions ou ses activités professionnelles sur la société ». Certains codes plus précis mentionnent que le professionnel doit prendre en compte les conséquences « sur la vie, la santé, les biens (ou la propriété) de toute personne (ou sur la qualité de l'environnement) » ou bien sur

« le territoire et la population concernés directement ou indirectement ». Quelques codes ajoutent, après « conséquences », le qualificatif « prévisibles »; d'autres utilisent plutôt l'expression « conséquences potentielles »<sup>18</sup>. Pour certains professionnels de la santé physique ou mentale, cette responsabilité implique le devoir « de défendre, de promouvoir l'amélioration de la santé publique » ou encore « de protéger la santé et le bien-être des individus qu'il sert (ou dessert) tant sur le plan individuel que collectif ». Enfin, quelques codes de déontologie comportent des dispositions appelant au *whistleblowing*, impliquant que le professionnel a l'obligation de « révéler » tout problème mettant en danger le public, et d'en saisir son ordre si des mesures adéquates ne sont pas prises par une autorité quelconque.

Il importe de souligner que l'année 2014 marquera le 40<sup>e</sup> anniversaire du système professionnel québécois. Le président de l'Office des professions a annoncé que le *Code des professions* pourrait faire, à cette occasion, l'objet d'une modification importante. Il est question de développer une notion actualisée de « protection du public » déclinée selon cinq grandes dimensions : la compétence, l'intégrité, la transparence, l'information, les recours et enfin le rôle sociétal des ordres, c'est-à-dire que « la protection du public en elle-même a non seulement une portée individuelle, mais aussi une portée collective »<sup>19</sup>.

Au vu de ces déclarations, du libellé de certains codes de déontologie, de cette conjoncture favorable, on peut s'attendre à une recrudescence d'intensité dans la participation des professionnels dans les questions d'intérêt commun, et cette participation pourrait requérir de nouvelles formes de soutien ou de préparation dans les différentes régions. À titre d'exemple, dans le préambule du projet de code adopté par le Conseil général du Barreau du Québec en juin 2013, on trouve l'énoncé d'une dizaine de valeurs; l'une d'elles fait un devoir « la prise en considération, dans l'exercice de ses activités professionnelles, du contexte social dans lequel le droit évolue ». Il est aussi attendu que l'avocat s'inspire « de ces valeurs et de ces principes d'éthique en toutes circonstances et de manière particulière, dans l'exercice de ses

activités professionnelles ». La révision en cours du Code de déontologie de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec propose également une description plus détaillée de la responsabilité du gestionnaire dans la société; il devra, en plus de tenir compte de l'ensemble des conséquences prévisibles que peuvent avoir ses travaux, interventions ou recherches à l'égard du public, favoriser « toute mesure susceptible d'encourager la prise en compte de l'éthique dans les processus décisionnels ».

### **Problématiques d'intervention dans le cadre des activités du GRIR au cours des prochaines années**

Ces nouvelles attentes visant l'activité professionnelle impliquent que les professionnels soient plus que des praticiens compétents, c'est-à-dire sachant seulement pratiquer selon des standards bien définis. Ils doivent acquérir des capacités de « réflexivité<sup>20</sup> », impliquant de « converser pleinement avec la situation » de leurs clients, de les accompagner dans un processus de coapprentissage, et enfin de saisir les impacts ou conséquences « prévisibles » et « potentiels » de leurs actions sur la société. Un professionnel réfléchit de façon critique sur les raisons structurelles des inégalités à la source de bien des problèmes qui affectent sa pratique et qui sont d'origine sociale.

Avec ses expériences de terrain, son vécu, son savoir particulier, le professionnel peut devenir éventuellement un acteur privilégié : il peut participer à un mouvement, à un groupe, animer des discussions avec les parties prenantes. Il peut établir des partenariats, voire inventer des instruments d'intervention visant à modifier certaines institutions et en faire émerger de nouvelles<sup>21</sup>. Essentiellement, les professionnels sont appelés à prendre une plus grande part dans les espaces de gouvernance, comme animateurs du débat public, de la délibération et des apprentissages sociaux, sur les plans régional, national, et international<sup>22</sup>.

Puisqu'il y a une plus grande ouverture (prise de conscience) des ordres professionnels aux questions de développement et de responsabilité sociétale, un groupe de recherche et d'intervention comme le GRIR aurait intérêt à réfléchir à l'opportunité de construire des liens encore plus étroits avec le milieu professionnel

de sa région immédiate. Il s'agit de préciser par la même occasion les modalités de ses interventions, voire instaurer de nouveaux dispositifs pour animer ce processus évolutif.

À ce stade de la réflexion, nous pouvons esquisser quelques propositions concrètes :

- La conjoncture serait favorable au développement de liens entre le GRIR et le milieu professionnel régional;
- il serait opportun d'instaurer un groupe de travail, au sein du GRIR, qui examinerait plus systématiquement les possibilités, les besoins, les moyens de son intervention en région, notamment en lien avec le milieu professionnel régional;
- on pourrait aussi examiner l'opportunité d'inviter plus régulièrement certains dirigeants professionnels aux colloques du GRIR, voire de faire reconnaître ces colloques comme des unités de formation continue par les ordres. Ces colloques devraient être conçus comme une occasion d'échanger entre les disciplines;
- l'utilisation d'Internet serait un des vecteurs à examiner pour favoriser de tels liens entre le GRIR et le milieu professionnel.

La complexité et l'importance des problèmes régionaux nous convoquent à réfléchir sur les moyens de dynamiser davantage les rencontres entre les chercheurs et les praticiens souvent séparés par leurs savoirs, savoir-faire et leurs perceptions de la réalité. Le GRIR pourrait, par son intervention, être le catalyseur de nouvelles relations à l'avantage du développement régional.

## NOTES

<sup>1</sup> Au Québec, on entend par « professionnel », toute personne titulaire d'un permis délivré par l'un des 44 ordres reconnus par le gouvernement. Une occupation doit répondre à un certain nombre d'exigences pour que ses membres puissent accéder au statut de professionnel.

<sup>2</sup> Prud'homme, J. (2012). De la commission Parent aux réformes de la santé et au Code des professions. Les continuités de la "longue" Révolution tranquille, 1961-1974. *Recherches sociographiques*, 53(1), 83-102.

<sup>3</sup> Le Code des professions est une loi d'ordre public, adoptée en 1973, qui régit tout le système professionnel québécois.

<sup>4</sup> Selon les statistiques du gouvernement du Québec, il y avait, au deuxième trimestre de 2010, 4 259 400 personnes actives au Québec. Gouvernement du Québec, Institut de la statistique (2010). Repéré à [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/march\\_travl\\_remnr/parnt\\_e\\_tudn\\_march\\_travl/pop\\_active/stat\\_reg/ra\\_nombretrim.htm#Ensemble\\_Q\\_uebec](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/march_travl_remnr/parnt_e_tudn_march_travl/pop_active/stat_reg/ra_nombretrim.htm#Ensemble_Q_uebec)

<sup>5</sup> Les statistiques pour les comptables professionnels agréés n'étaient pas disponibles en mars 2013. Selon les statistiques de 2012 (avant la fusion de ces ordres professionnels) on dénombrait dans la région 02, 344 comptables agréés et 209 comptables généraux accrédités. Office des professions (2013). *Nombre de membres selon la région administrative par ordre professionnel au 31 mars 2013*. Repéré à [http://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Systeme\\_professionne\\_l/Statistiques/Membres\\_selon\\_RA\\_2013-03-31.pdf](http://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Systeme_professionne_l/Statistiques/Membres_selon_RA_2013-03-31.pdf)

<sup>6</sup> Nous considérons que le « développement », c'est *l'ensemble des transformations institutionnelles, psychosociales, mentales qui ouvrent l'accès à une croissance pérenne, à une diminution des inégalités, au respect des cultures particulières en symbiose avec l'environnement*. Le développement représente la montée d'une intelligence collective, d'institutions (comme l'état de droit démocratique), permettant aux collectivités, aux citoyens, de contrôler leur destinée en fonction de leurs intérêts de citoyens et de collectivités). On consultera à cet effet, Austry, J. (1972). *Le scandale du développement*. Paris, France : M. Rivière; Perroux, F. (1961, janvier). Qu'est-ce que le développement?. *Revue Études*; Sen, A. (2010) *L'idée de justice*, Paris, France : Flammarion; Heckman, J.J (2007). The Economics, Technology, and Neuroscience of Human Capability Formation. *PNAS*, 104; Nussbaum, M. (2012).

*Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste?*, Paris, France : Climats.

<sup>7</sup> La norme internationale ISO 26 000 définit la « responsabilité sociale » de la façon suivante : « La principale caractéristique de la responsabilité sociétale se traduit par la volonté, d'une part, d'assumer la responsabilité des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement et, d'autre part, d'en rendre compte. Ceci implique un comportement à la fois transparent et éthique qui contribue au développement durable, à la santé et au bien-être de la société, prend en compte les attentes des parties prenantes, respecte les lois en vigueur et est en accord avec les normes internationales de comportement. Ce comportement est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations ». International Standard Organisation (ISO) (2010) *Guidance of Social Responsibility/Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale*, ISO 26000, 1<sup>ère</sup> édition.

<sup>8</sup> Debeir, J.-C., Deléage, J.-P., Hémery, D. (2013). *Une histoire de l'énergie*, Paris, France : Flammarion.

<sup>9</sup> *Charte des droits et libertés de la personne*, L.R.Q., c. C-12; *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q., c. Q-2; *Loi sur le développement durable*, L.R.Q., c. D-8.1.1; *Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics*, L.Q., 2009, c. 12.

<sup>10</sup> CROP (2012). *Confiance des Québécois envers les ordres professionnels et leurs professionnels*. Québec. Du 12 au 17 septembre 2012, CROP a mené un sondage en ligne (par le biais d'un panel WEB) auprès de 1 000 répondants. Les résultats ont été pondérés afin de refléter la distribution de la population adulte du Québec selon le sexe, l'âge, la région de résidence, la langue d'usage à la maison, la langue maternelle, le niveau de scolarité ainsi que les valeurs socioculturelles des répondants.

<sup>11</sup> *Vision Saguenay 2025 : Savoir-faire une communauté apprenante*, 2004. Repéré à [http://vision2025.uqac.ca/themetertiairemoteur/Le\\_tertiaire\\_moteur.pdf](http://vision2025.uqac.ca/themetertiairemoteur/Le_tertiaire_moteur.pdf); on consultera aussi : Polèse, M. (1974). Le secteur tertiaire et le développement économique régional : vers un modèle opérationnel des activités motrices. *L'Actualité économique*, 50(4), 475-490.

<sup>12</sup> Deschênes, J. Les professionnels dans le Québec contemporain. *Causerie donnée au Club Richelieu* – Montréal, le 1er décembre 1966, p. 24.

<sup>13</sup> Gervais, F. (2011). Les notions liminaires. *Collection de droit 2011-2012, Volume 13, hors-série - Éthique, profession juridique et société, Titre I - Les notions conceptuelles*. Montréal, Québec : Yvon Blais, p. 15 et suiv. On lira aussi Dionne, U. (2011). L'implication sociale de l'avocat : une autre forme d'éthique. *Collection de droit 2011-2012, Volume 13, hors-série - Éthique, profession juridique et société, Titre II – Les enjeux de société*. Montréal, Québec : Yvon Blais, p. 87 et suiv.; Moore, B., Piché, C., & Marie-Claude Rigaud, M.-C. (2012). *L'avocat dans la cité : éthique et professionnalisme*, Montréal, Québec : Éditions Thémis; Gaudreault-Desbiens, J.-F. & Labrèche, D. (2009). *Le contexte social du droit dans le Québec contemporain: l'intelligence culturelle dans la pratique des juristes*. Cowansville, Québec : Yvon Blais.

<sup>14</sup> Cohen, M. (2012, avril). L'ingénieur, un acteur clé du développement durable. *Plan*, 7.

<sup>15</sup> Duhamel, A. (2012, janvier). Les professionnels veulent prendre leur place dans le débat public. *Les Affaires*.

<sup>16</sup> Duhamel, A. (2012, janvier). Les professionnels veulent prendre leur place dans le débat public. *Les Affaires*.

<sup>17</sup> Par contraste, la section *Devoirs et obligations envers le client* qui est au centre de la déontologie professionnelle compte habituellement une cinquantaine d'articles.

<sup>18</sup> Les différences sémantiques entre « conséquences ou risques prévisibles » et « conséquences ou risques potentiels » sont subtiles et n'ont pas encore fait l'objet d'interprétation par les comités de discipline. La notion de « conséquences prévisibles » est relativement simple, référant à des risques avérés, c'est-à-dire « des dangers dont on sait qu'ils peuvent se manifester et dont on peut espérer calculer une probabilité de survenue ». Par contre, l'expression « conséquences potentielles » paraît plus élastique, référant à « un risque de risque », à « une hypothèse de risque » encore incalculable. On consultera à cet effet, Dufour, B. (2002). Le principe de précaution. *Épidémiologie et santé animale*, 41, 27-34.

<sup>19</sup> Office des professions du Québec. Notre vision, notre culture : de nouveaux horizons. *Notes pour l'allocution prononcée par M<sup>e</sup> Jean- Paul*

*Dutrisac*, président de l'Office des professions du Québec, Montréal, 14 décembre 2012, 19 p.

<sup>20</sup> Schön, D. A. (1983). *The Reflective Practitioner. How Professionals Think in Action*, New York, NY : Basic Books.

<sup>21</sup> Sloan, P. (2009). L'engagement des dirigeants envers les parties prenantes : condition de succès du développement durable. *Gestion*, 1(34), 79-88.

<sup>22</sup> Simard, J. & Morency, M.-A. (2012). La responsabilité sociale des professionnels: un horizon complexe, (article soumis pour publication).

